

Le débat sur le droit du bail, en cours devant le Conseil national, est pratiquement aux limites de l'implosion: cette révision du Code des obligations est tellement musclée par les bailleurs qu'elle pourrait être lâchée par le Conseil fédéral lui-même en cas de référendum, au grand bénéfice de l'Asloca.

Opinion Implosion programmée

On peut s'étonner de l'entêtement, voire de l'arrogance, des représentants des milieux immobiliers au Parlement, Rolf Hegetschweiler en tête. En fait, ils n'ont pas avalé les mesures de protection en faveur des locataires, entrées en vigueur en 1990: après les scandales spéculatifs, ils avaient dû présenter un profil bas.

Ils se sont vite repris, mais maladroitemment. A coup d'initiatives parlementaires tous azimuts et excessives en 1994-95, ils ont réussi à saboter leurs propres projets. Alertée malgré tout, l'Asloca a pu préparer son initiative «pour des loyers loyaux» pour la déposer en 1997, et attendre tranquillement la suite.

Attendre que le Conseil fédéral trouve mieux que l'idée des taux hypothécaires «lissés» sur cinq ans, pour éviter les répercussions trop brusques. D'autant que, selon les calculs de l'Asloca, la répercussion des hausses du taux (mais pas des baisses) aurait fait gagner indûment à l'immobilier 18 milliards en dix ans.

Pascal Couchepin a fini par présenter un contre-projet à cette initiative, dans le but avoué de rapprocher un peu les loyers des lois du marché, en rompant le lien avec les taux hypothécaires. Un lien qu'il estime caduc aujourd'hui, ce que nie l'Asloca: l'initiative resterait applicable, malgré les taux variables des banques.

Mais, largement dépassé sur sa droite, le patron de l'Economie pourrait bien – si les débats se poursuivent sur la voie empruntée hier – se retrouver dans la même situation que Jean-Pascal Delamuraz avec la loi sur le travail: ne plus pouvoir soutenir un projet du gouvernement trop dénaturé par le Parlement.

François Nussbaum

Loyers Les bailleurs marquent des points au Conseil national



Le Conseil national a rejeté hier par 112 voix contre 66 l'initiative populaire de l'Asloca «pour des loyers loyaux». En guise de contre-projet, il a entamé la révision partielle du droit du bail. Le débat se poursuivra lundi prochain. La Chambre du peuple a redéfini la notion de loyer abusif. Le locataire devrait pouvoir contester un loyer s'il dépasse de 15% la moyenne des autres logements comparables du quartier. (Photo: Jean-Nils de Dardel et Anita Thanei, membres du comité d'initiative, en discussion avec Peter Hess, président de la Chambre du peuple).
photo Keystone

Page 15

Convention Accord entre Etat et personnel

La convention entre le Conseil d'Etat neuchâtelois et les associations du personnel de la fonction publique est sous toit. Elle sera signée le 20 décembre, une fois que les associations auront consulté leurs membres.

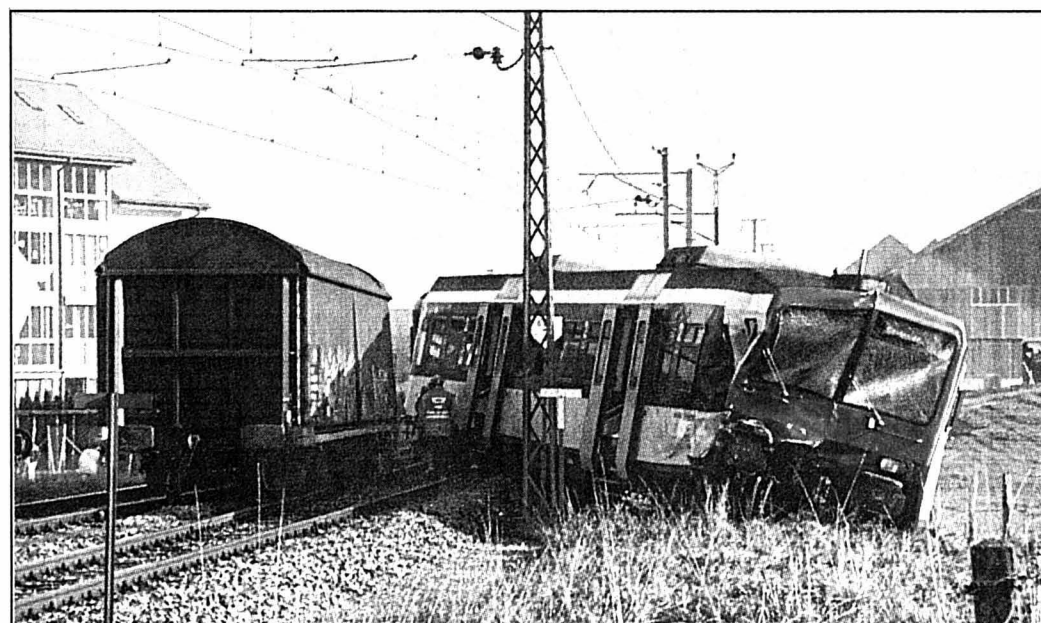
D'un côté comme de l'autre, l'accord trouvé hier est positif. Pour les syndicats, c'est la reconnaissance d'un statut de partenaire dans de futures négociations. Pour le Conseil d'Etat, c'est l'assurance du respect de ses compétences et de celles du Grand Conseil. Place maintenant à la revalorisation des salaires.

Page 2



Pour les syndicats (ici André Babey, du SSP), l'accord sur cette convention est un succès. photo Galley

Courtélary Accident de train: gros dégâts



L'automotrice du train régional est sortie des rails et a été sérieusement endommagée. photo Huguelet

Une collision s'est produite hier matin vers 8h20 en gare de Courtélary entre un tracteur ferroviaire et un train régional qui circulait en direction de Saint-Imier. Sous le choc, la motrice de la navette régionale a déraillé. Trois personnes, dont le conducteur de la locomotive de manœuvre, ont été légèrement blessées, mais elles ont pu regagner leur domicile après un contrôle à l'hôpital. Les

dégâts, très importants, sont estimés à un million de francs. Le trafic ferroviaire a été interrompu entre Sonceboz et Saint-Imier, et un service de bus a été mis en place. Il fonctionnera en tout cas jusqu'à aujourd'hui à midi. Un brouillard très dense recouvrait la région au moment de l'accident.

Page 10

Yves Petignat Départ en fin d'année

L'enquête disciplinaire annoncée contre Yves Petignat, délégué du Jura à l'information, aboutit avant d'avoir commencé: le délégué a démissionné pour la fin de l'année.

Page 11

Jour J Samuel Schmid reste favori, mais...

Le groupe radical des Chambres fédérales a renoncé à donner un mot d'ordre dans la course à la succession Ogi. Les libéraux voteront Schmid. De leur côté, les socialistes n'ont soufflé mot de leurs intentions.

Page 13

Le Locle Armée du salut: la même adresse

Les cultes du poste loclais de l'Armée du salut auront lieu à La Chaux-de-Fonds dès janvier. Mais si les locaux changent d'affectation, ils demeurent à la même adresse, et l'Armée du salut est toujours présente au Locle.

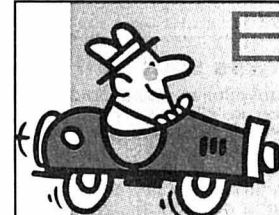
Page 7

Actualité cant. p 2-3
Régions p 4-11
Horizons p 13
Suisse p 15
Monde p 16
Economie p 17
Bourse p 17

Société p 18
Sports p 19-25
Magazine p 28-29
Radio/TV p 32-33
Mémento p 34
Carnet p 35
La Der/Météo p 36

Hymne à la voix Trois fois cinq cents chanteurs pour célébrer Noël

Page 3



En voiture

- Peugeot 206 CC: sous pavillon de plaisance
- Opel Gamme 2001: 4,4 l de diesel aux 100 km

p 30

Fonction publique La convention avec l'Etat permet la négociation

La convention est presque sous toit. Le Conseil d'Etat et les associations de personnel se sont mis d'accord sur un texte, qui sera signé le 20 décembre. Maître-mot des futurs rapports entre les partenaires: négociation.

Le Conseil d'Etat neuchâtelois et les associations du personnel signeront le 20 décembre prochain une convention appelée à régler leurs relations futures. Après un an et demi d'affrontement, puis de dialogue de sourds, les partenaires ont trouvé hier un terrain d'entente qui leur a permis de mettre au point définitivement le texte de ladite convention. Dans un communiqué commun, ils disent se réjouir «d'avoir pu aboutir, prouvant par là leur volonté, forte et marquée, de donner au dialogue la place privilégiée qui doit lui revenir». Mais les associations veulent encore consulter leurs membres.

«Nous avons gagné quelque chose d'important. La négociation était un mot qui n'était pas prononcé au Château», s'est réjoui André Babey, secrétaire du SSP (Syndicat des services publics), qui a même parlé de «petite révolution». Les deux partenaires se sont en effet mis d'accord pour une procédure de négociation, qui dépasse le cadre d'une «discussion ou d'un simple échange de vues». En clair, tout ce qui est de la compétence du Conseil d'Etat fera l'objet d'une négociation avec le personnel. Mais

le Grand Conseil conservera toute sa compétence. Seule concession faite par le gouvernement, une concertation aura lieu avec les syndicats avant le débat au parlement.

Transparence

«Si le Conseil d'Etat a fait une concession importante, nous en avons également fait deux. Nous voulions une présidence tournante de la commission paritaire, le Conseil d'Etat ne voulait pas la lâcher; nous n'avons donc pas insisté. Par ailleurs, nous avons accepté

que les restructurations ne soient pas soumises à négociation», résume André Babey.

En revanche, seront négociées toutes les mesures d'accompagnement en cas de suppressions d'emploi consécutives à une restructuration.

«Nous tenions à deux choses: la transparence et les mesures d'accompagnement. Nous les avons obtenues toutes les deux, ce qui nous satisfait», renchérit Marianne Ebel, présidente du SSP-région Neuchâtel. Qui ajoute que les suppressions d'emplois restent

ainsi «un objet syndical» sur lequel «nous pouvons prendre position hors-convention».

Salaires

Autre signe de l'ouverture du Conseil d'Etat, selon le personnel, il a mis en place une commission paritaire chargée d'examiner la possibilité d'une augmentation du traitement de base de toute la fonction publique. Cette cellule de travail a jusqu'à fin avril pour rendre son rapport, de telle manière que les associations de personnel puissent

être associées à l'élaboration du budget de l'Etat pour 2002.

Stéphane Devaux

Compétences respectées

«Le plus important, c'est qu'on respecte les compétences du Conseil d'Etat et du Grand Conseil.» Pour le conseiller d'Etat Jean Guinand, il faut distinguer la négociation au sens strict du terme, que le gouvernement a admise pour toutes les questions relevant de sa compétence exclusive - qui peut aboutir à un protocole d'accord - et la large concertation sur les questions régies par la loi (minima et maxima de salaires, caisse de pensions, statut même de la fonction publique, par exemple). Qui relèvent, elles, de la compétence du Grand Conseil. «Le résultat des discussions ne fera pas l'objet d'un document. Ainsi, nous n'irons pas devant les députés avec le sentiment de n'avoir aucune marge de manœuvre, en raison d'un accord signé.»

Le chef du Département des finances et des affaires sociales estime ainsi préserver le statut de la fonction publique. Satisfait d'être «enfin sorti d'une discussion très formelle», il se félicite de pouvoir aborder «les questions de fond». Comme celle de la revalorisation des salaires.

SDX



Marianne Ebel, André Babey (tous deux du Syndicat des services publics) et Pierre de Marcellis (Société des magistrats et fonctionnaires) soumettront encore la convention à leur base avant de la signer.

photo Galley

Familles

Lettre à

Kaspar Villiger

Le Mouvement populaire des familles (MPF) réagit vivement à la décision de ne pas accorder les allègements fiscaux de 900 millions de francs promis aux ménages. «Cette décision nous confirme qu'en Suisse les pouvoirs publics favorisent bien plus ceux qui accroissent leur fortune sur le dos de celles et ceux qui mettent à disposition leurs compétences et force de travail pour la prospérité et le renouvellement du pays», écrit-il au conseiller fédéral Kaspar Villiger.

Le MPF rappelle que la consommation des familles avec enfant(s) atteint, avec 125 milliards de francs, près du tiers du produit national brut.

La valeur économique annuelle du travail domestique non rémunéré des familles avec enfant atteindrait quant à elle 105 milliards. Ces mêmes familles auraient donc un poids économique de 230 milliards.

A l'occasion de l'élection d'un nouveau conseiller fédéral, aujourd'hui à Berne, le MPF tentera de faire remettre un cabas en papier à chaque parlementaire. Il y est imprimé que chaque ménage avec enfant dépense en moyenne 42 fr. 90 par jour pour la seule nourriture (60 millions sur l'ensemble du territoire).

Façon de rappeler que les familles en ont marre d'entendre dire qu'elles coûtent, alors qu'elles apportent aussi un pactole à l'économie.

CHG

DIVERS

Annie mode jersey
Annie Spöde

Daniel-JeanRichard 37 - La Chaux-de-Fonds - Tél. 032/913 95 35

LIQUIDATION TOTALE AVANT FERMETURE

Rodier Alexander Aspa

132-081749

DIVERS

SPECTACLES-LOISIRS

DIVERS

Ing.dipl. FUST®

CUISINES/BAINS RENOVATION

Exclusivité FUST: votre cuisine dans vos couleurs favorites!

143-733512/4x4

En permanence: prix imbattables sur plus de 100 cuisines et salles de bains d'exposition. Visitez notre belle exposition de cuisines et salles de bains dans votre région. Immense choix d'appareils: Miele, Electrolux, V Zug, Bosch, Franke etc. Si possible, apportez un plan: nous vous offrons la planification gratuite.

Marin, Marin-Centre
Bienna, route de Soleure 122
Yverdon, rue de la Plaine 5

032 756 92 44
032 344 16 04
024 424 24 64
143-732234x4

Pour d'autres suggestions et exemples d'agencement de cuisines: www.fust.ch

Je souhaite recevoir plus d'informations sur les cuisines et salles de bain Fust.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____ Natel _____

Veillez renvoyer le coupon à: Ing. dipl. Fust SA, Cuisines & Bains, Ch. du Marais 8, 1032 Romanel-sur-Lausanne

Sounds of Glory

THE ORIGINAL
FIVE BLIND BOYS
OF MISSISSIPPI



The Kings of Gospel Music

«Les voix de chanteurs aveugles les plus époustouflantes après Ray Charles et Stevie Wonder»

Salle de Musique La Chaux-de-Fonds
Mercredi le 13 décembre 20h15

Location: Ticketcorner 0848 800 800, La Chaux-de-Fonds: La Tabatière du Théâtre, Rue Neuve 8, Placette.
Le Locle: La Poste, Neuchâtel: UBS, Fréquence Laser, Yverdon: RTN, Placette, Transfert Music.

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur seront absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

SEJOURS LINGUISTIQUES

- Cours juniors, étudiants, adultes, seniors
- Nombreuses destinations
- infos, orientation & conseils gratuits

ESL Séjours Linguistiques
Rue Marché 19 - C.P. 51-
1816 Chailly / Montréux
Tel 021.961.17.97
Fax 021.961.11.91
www.aesl.ch

E.S.L.

Publicité intensive, publicité par annonces

ENSEIGNEMENT

À VENDRE

Espace & Habitat

vous propose de construire votre villa aux Alérac à La Chaux-de-Fonds



Dès Fr. 365 000.- la villa individuelle

Contactez-nous et venez découvrir nos magnifiques maquettes de villas spécialement conçues pour les Alérac

Pour la vente des parcelles, s'adresser à:
Pierre Grandjean Immobilier, courtier exclusif

espace & habitat

Av. Léopold-Robert 67
Case postale
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 77 77/76
www.espace-et-habitat.ch

132-084266

L'annonce, reflet vivant du marché

Événement choral Cinq cents voix pour chanter Noël jusqu'aux étoiles

Partant de l'idée qu'il manquait dans le canton un courant d'air frais du côté du chant choral, des chefs de chœurs ont décidé de monter un concert «monstre» pour Noël, où tous les âges, tous les genres de formations et styles de musique, seraient représentés. Le défi était important et pas gagné d'avance, mais une ferme volonté de réussir existait: impossible n'est pas neuchâtelois. L'«Hymne à la voix» ainsi préparé va éclater comme un grand événement.

Denise de Ceuninck

Environ 85 formations chorales vivent dans le canton. Toutes ont été contactées, assure notre confrère journaliste Rémy Gogniat, organisateur de l'événement, mais, allaient-elles s'engager? Soit comme telles, soit avec une partie de leurs membres? Sept chœurs d'hommes et autant de chœurs mixtes, quatre chorales féminines, quatre formations d'enfants et de jeunes se sont lancés dans l'aventure. Et, selon qu'ils préféreraient répéter le mardi ou le mercredi, ici plutôt que là-bas, des chanteurs isolés, tentés par l'expérience, ont rejoint les rangs de tel ou tel chœur. «Chanter côte à côte? Cela crée des liens, impossible de se regarder en chiens de faïence», commentent ces derniers.

Le travail a commencé un peu avant l'été. «Nous n'avons pas pu exiger des chorales qu'elles plaquent tout pour suivre notre programme... mais, d'une manière générale, les choristes ont été bien préparés», explique Bernard Guye, président de la commission de musique de la Société cantonale des chanteurs neuchâtelois et responsable artistique de l'«Hymne à la voix».

L'émulation ainsi créée est excellente et conduit au progrès, Raymond Oppliger, président de la société nommée ci-dessus, en est convaincu: «Les petites chorales ont de la peine, c'est une occasion ex-

ceptionnelle de leur redonner confiance...»

D'abord, chaque chœur a travaillé avec son directeur, puis, lors de répétitions d'ensemble, organisées dans le haut et le bas du canton, les

gens se sont trouvés sous la baguette d'autres chefs. «Les mêmes mots, prononcés par d'autres, ont une résonance différente», affirme Mary-claude Huguenin-Paratte à la tête du chœur d'hommes. «Je ne donne peut-être pas l'impression d'être timide, néanmoins, face à 180 messieurs...»

Cohésion cantonale

«L'atmosphère créée par cette rencontre est extraordinaire, les efforts qui ont été déployés, dans une vision de cohésion cantonale, sont édifiants et mériteraient d'être suivis sur le plan politique», commente Olivier Pianaro.

Un tel événement génère des frais et aucun écot n'a été demandé aux chanteurs. Le budget se monte à 20.000 francs. Parmi les sponsors, la Loterie romande, l'Etat et la Fondation Suisa à Neuchâtel. Et le public? Si l'entrée aux concerts est libre, la collecte est vivement recommandée à la sortie...

DDC



Cinq cents chanteurs, c'est impressionnant. C'était samedi, lors de la répétition générale à l'église du Sacré-Cœur. photo Germond



L'«Hymne à la voix» fera l'objet d'un enregistrement CD. photo Galley

Tout le programme

Les 500 chanteurs, répartis en un chœur d'hommes, un chœur mixte, un chœur de dames, de jeunes et d'enfants, interpréteront 18 chants de Noël, à cappella ou avec accompagnement d'orgue ou de piano. Chaque groupe chantera trois ou quatre morceaux et deux tous ensemble. Parmi les chants traditionnels, citons «Minuit chrétien», «Tollite hostias», «Entre le bœuf et l'âne gris». Le répertoire nou-

veau provient du folklore sud-américain, des Antilles, du gospel ou sont signés Ducret, Contesse, Johnny Hallyday. Le concert sera enregistré pour une production CD.

DDC

L'«Hymne à la voix», Fleurier, jeudi 7 décembre, église catholique; La Chaux-de-Fonds, vendredi 8, église du Sacré-Cœur; Neuchâtel, samedi 9, temple du Bas, partout 20h15, entrée libre

Un grand chœur d'hommes

Le temps des petites chorales de village est-il terminé? Sûrement pas, le dynamisme des chœurs mixtes le prouve. Néanmoins, dans les chœurs d'hommes se fait sentir la nécessité, l'urgence même, de rassembler les forces. L'aventure de l'«Hymne à la voix», les répétitions d'ensemble, ont fait naître une folle envie: créer un grand chœur d'hommes cantonal. La réflexion a démarré. Ah! les programmes qu'ils pourraient monter. Ils en rêvent, ces choristes: Brahms, Liszt... mais sans laisser de côté le répertoire patriotique.

DDC

Elections La gauche dévoilera son stratagème en janvier

Tapis rouge pour Bernard Soguel? Avec l'annonce de la non-candidature de Didier Berberat à la succession de Francis Matthey au Conseil d'Etat (notre édition d'hier), la voie est-elle royale pour le député socialiste du Val-de-Ruz? Au secrétariat du parti, on tempère en s'en référant au calendrier. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 2 janvier - plusieurs sont déjà arrivées -, et c'est dix jours plus tard, le 13 janvier, que les camarades désigneront officiellement leur(s) candidat(s). D'ici là, le groupe de réflexion réunissant socialistes

et membres du groupe PopEco-Sol aura remis sa copie: il va s'atteler ces tout prochains jours à la rédaction d'une «plate-forme» en vue des élections cantonales. A partir de là, la mouvance rose-verte, qui lorgne un troisième siège au Conseil d'Etat, va se déterminer sur l'éventualité d'une alliance de la gauche.

«Les chances de renverser la majorité bourgeoise au Conseil d'Etat sont réelles vu la relative faiblesse de la droite», analyse Emmanuel Farron, porte-parole du Pop. Le parti compte «plusieurs candidats éven-

tuels», mais il décidera «s'il présente quelqu'un et dans quel contexte» début janvier, conformément aux desiderata du groupe PopEcoSol.

Il n'empêche, regrette un membre d'un petit parti, il manque une «candidature forte» du côté socialiste. Bernard Soguel «est un candidat honnête mais pas très connu», tandis que Monika Dusong, en lice pour un nouveau mandat au Conseil d'Etat, «s'est mis à dos une partie de son électoral, les fonctionnaires notamment».

BRE

Bridge Les Neuchâtelois tirent leur épingle du jeu

Le Championnat intercercle suisse de bridge, édition 2000, vient de se terminer. Il a vu s'affronter plus de 200 équipes au sein de six ligues de force décroissante (séries A et B, ligues I à IV) et d'un niveau de promotion. Quatorze équipes neuchâteloises de niveaux variés ont défendu, plutôt bien, les couleurs des trois clubs qu'abritent

le canton. Témoin, les meilleurs joueurs, en compétition au niveau de la série A ont terminé en cinquième position. Cette équipe, patronnée par le club de La Chaux-de-Fonds, était composée de Marie-Pierre Santschi, Yvan Calame, Michel Egger, Serge Marastoni et Carmelo Pennestri. Quant au tout jeune Bridge club internatio-

nal, de Neuchâtel ville, il se présentait pour la première fois en compétition avec deux équipes de joueurs débutants. Celles-ci se sont fort bien tiré leur épingle du jeu en dominant leur groupe de promotion de la tête et des épaules. Elles sont toutes deux promues en ligue IV pour l'année prochaine. /comm

Syndicat L'affiliation n'est pas un motif de licenciement

L'activité syndicale ne peut constituer un motif de licenciement, rappelle le Syndicat des services publics, en marge aux pressions qu'il reçoit dans certains homes. Celui-ci en veut pour preuve la victoire de trois aides-soignantes devant la justice neuchâteloise.

Cas rares devant la justice

Le conflit a été porté jusqu'à la Cour de cassation civile, qui a confirmé le caractère abusif de ces licenciements. Les trois femmes ont certes obtenu des indemnités (deux fois, un mois de salaire et une fois, un mois). Mais rares sont les dossiers analogues qui aboutissent devant la justice, explique Daniel Perdrizat. Probablement parce que les indemnités sont faibles (elles ne peuvent excéder six mois de salaire) et qu'il appartient aux «victimes» d'apporter la preuve de leur innocence.

«On s'est aperçu que dans les homes privés en particulier, des pressions sont exercées à l'encontre du syndicat.» Le SSP dit en effet s'être vu refuser d'y mettre sur pied des séances d'information. Corollaire: «Les employés ont peur de signer la convention de soutien au projet de convention».

Pressions

Reste que l'appartenance à un syndicat peut constituer un handicap, confirme Claudia De Gasparo, du SSP. La jeune femme en veut pour preuve

leur inflige des avertissements prétextés. Et cela jusqu'à ce qu'il leur signifie leur licenciement, en mai 1998», confirme Raymonde Kohler, secrétaire syndicale au Syndicat des services publics-région Neuchâtel (SSP), qui a été en charge du dossier. Celui-ci a ensuite été transmis à l'avocat Daniel Perdrizat.

Anne-Marie, pour sa part, ne regrette pas de s'être battue. «Il faut user et dénoncer ce qui ne va pas». Elle-même, ainsi que ses deux autres collègues ont, peu de temps après leur licenciement, retrouvé un emploi.

Sandra Spagnol

Rubrique Canton de Neuchâtel

Stéphane Devaux
Pascale Béguin
Christian Georges
Rémy Gogniat
Nicolas Huber
Brigitte Rebetez
Sandra Spagnol

Tél. (032) 723 53 01
Fax: (032) 723 53 09

Protestantisme L'Union chrétienne de jeunes gens a mis fin à son existence



Le bâtiment de Beau-Site qui abrite aujourd'hui le TPR a été construit en 1907 par l'Union chrétienne de jeunes gens.

Dissoute récemment après des années où elle était en sommeil, l'Union chrétienne de jeunes gens (UCJG) a rassemblé nombre de personnalités de la ville. Fondée en 1852, elle sera animée dès 1885 par le pasteur Paul Pettavel. Charles-H. Thomann retrace pour nos lecteurs la riche histoire de cette association protestante.

L'Union chrétienne n'était en aucun cas une société de gens guindés, rétrogrades et mômières, comme croyaient certains qui n'avaient jamais franchi les portes de Beau-Site. Au contraire, on y rencontrait une équipe jeune et dynamique, qui certes se penchait sur la Bible, mais qui se livrait aussi à de nombreuses activités manuelles et sportives dont il subsiste aujourd'hui une active section de courses: la Jurassienne. On y cultivait l'amitié, on se divertissait, on meublait également son esprit.

Conférences

La société a compté quelque 430 membres et 150 cadets au temps où le pasteur Paul Pettavel animait les débats. Elle n'était pourtant pas appréciée par tous les habitants de la ville, car elle combattait la littérature immorale, les jeux d'argent et l'alcoolisme, tout en se mêlant à la vie civique. Plus tard, elle organisa de remarquables conférences. On y rencontra Jules Humbert-Droz, Charles Naine, Paul-E. Graber, André Corsvart, mais également des hommes politiques de droite, en particulier Arnold Bolle.

Autrefois, sur la colline des Crêtets, le propriétaire d'un petit restaurant cherchait acheteur. L'Union chrétienne de jeunes gens (UCJG) acquit la jolie propriété de Beau-Site. Cependant, grâce à son succès auprès de la jeunesse, la société étouffait bientôt dans des locaux exigus. Au prix d'efforts d'imagination et de sacrifices financiers, elle construisit en 1907, à côté de

l'ancien café qui subsiste de nos jours, un vaste et superbe bâtiment. Il comprenait une salle de 600 places avec galerie et scène, une halle de gymnastique et plusieurs locaux de dimension plus modeste.

Du football

Sur le terrain de sport attenant, Paul Pettavel avait organisé, à la stupeur des bien-pensants, les premières rencontres de football. Son équipe était emmenée par un centre-avant émérite: Auguste Lalive. La section de football quitta les lieux et devint le Football club La Chaux-de-Fonds au glorieux passé.

Centre de ralliement, Beau-Site permit à de nombreux jeunes gens venant de milieux fort différents de concentrer leurs forces et d'exercer une action intensive. Ils formèrent avec leurs aînés un mouvement chrétien social dont le rayonnement s'étendit pendant un siècle sur la ville entière. Leur engagement dans la vie sociale en vue d'améliorer le sort des malheureux valut d'ailleurs autrefois de solides inimitiés aux Unionistes.

Nombre de sections émergèrent au cours des ans: orchestre, chorale, théâtre, bibliothèque, photographie, échecs, épargne, assurance mutuelle, courses et culture physique. Elles témoignèrent pendant des décennies de la vitalité de l'institution.

Victime de l'indifférence

L'Union chrétienne constituait le complément laïque de l'Eglise protestante. Polyvalente, elle offrait à ses membres et à toute la population les activités les plus variées dans un cadre de fraternité et de tolérance. Victime de l'indifférence religieuse qui caractérise notre époque, elle fut contrainte, il y a quelques années, de vendre Beau-Site. La commune y installa bienheureusement le Théâtre populaire romand.

Aujourd'hui, la société prend fin. Mais l'espérance chrétienne subsiste.

Charles-H. Thomann

Musée d'horlogerie Une «Breguet» partie au Japon

Le Musée international d'horlogerie (MIH) avait réalisé, il y a près de 15 ans, des reproductions de l'un de ses fleurons: une pendule Breguet. L'une est partie cet été, vendue à un musée japonais.

Événement en 1983: le MIH achète une pièce rarissime, une pendule dite «à trois roues», réalisée par Abraham-Louis Breguet est reconnu comme le génie de l'horlogerie, tant au niveau mécanique que du design», affirme Jean-Michel Piguet, conservateur-adjoint. En l'occurrence, la mécanique fait le design, puisque l'œuvre est un squelette raffiné. Tellement raffiné que l'autre exemplaire original connu sous cette forme a été vendu aux enchères par Antiquorum (Genève) un million de francs...

Acheteurs pas pressés

Nouvel événement l'année suivante: le MIH fête ses dix ans et monte une exposition d'envergure consacrée à l'horloger de marine Berthoud. Pour le panache et contribuer au financement de l'opération, le musée, sous l'impulsion de Pierre Imhof, se lance dans la reproduction d'une série de onze pendules Breguet. Pour démontrer la maîtrise de son Centre de restauration. «Il a fallu refaire tous les plans en démontant toutes les pièces», se souvient Daniel Curtit. Grosse opération.

Six sont vendues jusqu'en 1987, pour 100.000 francs envi-

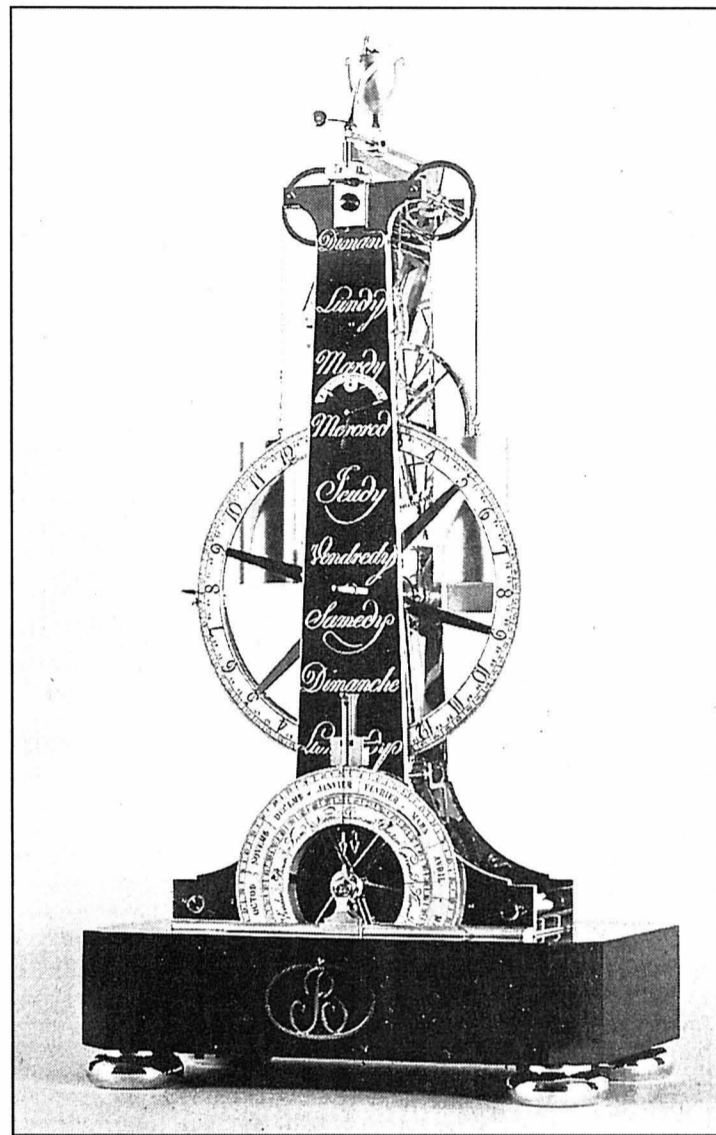
ron. Parmi elles, la première est allée à la Maison Breguet à Paris, une autre au musée Beyer de Zurich. «L'idée était d'en vendre 10 et d'en garder une», note Jean-Michel Piguet. Mais les acheteurs ne se sont plus pressés au portillon.

Surprise donc cet hiver lorsque qu'un industriel japonais, Teruo Tonouchi, en visite au Musée, s'est intéressé de très près à la pendule Breguet exposée et l'une de ses répliques. «C'était tout à fait inattendu», commente Jean-Michel Piguet. Grand fabricant de condensateurs électroniques, l'octogénaire s'est révélé un passionné d'horlogerie et particulièrement de pendules. Près de la ville d'Ina, à 300 km à l'ouest de Tokyo, le collectionneur a ouvert, pour son plaisir et celui de 3000 à 4000 visiteurs par an, un musée luxueux qui abrite quelque 300 pendules.

Quatre dernières

Affaire conclue: Daniel Curtit s'est envolé en août pour le Japon, afin de livrer, remonter, ajuster, contrôler, la délicate copie conforme. «Des sept répliques vendues, c'est celle qui est allée le plus loin», constate avec une certaine fierté Jean-Michel Piguet. Qu'en est-il des quatre autres prévues en 1984? L'une est en dépôt au Musée du château des Monts. Les trois dernières sont à l'état d'ébauches au Centre de restauration. Qui sait, peut-être d'autres riches visiteurs inconnus tomberont amoureux de la fameuse pendule Breguet?

Robert Nussbaum



Simple mais raffinée la «Breguet» donne le jour, l'heure solaire et l'heure moyenne, les minutes, les secondes, la date (calendriers grégorien et républicain), etc.

photo sp-MIH

Événement Le Cirque Electrique débarque à Bikini Test, avant sa tournée européenne

Tandis que confiante et sereine notre industrielle population dormait sur ses deux oreilles, inconsciente du complot ourdi, Bikini Test accueillait les infâmes répétitions de la horde improbable désormais connue sous le patronyme de Cirque Electrique. La Chaux-de-Fonds aura la primeur d'un spectacle qui sillonnera l'Europe un long mois durant.

Monté par les mêmes visionnaires que les récentes «Nuits Hors Bords» de Genève, le Cirque Electrique tient à la fois de l'équipée sauvage, de la roulotte de Mme Irma et de la tournée rock ultratassée.

Pour sa troisième édition, ce concept qui fait frémir les synapses de la moitié des programmateurs du Vieux Continent réunit un plateau dont vous pouvez être sûr qu'aucun

élément n'ira faire le beau sur le plateau de «100% 2000».

Bob Log III est un homme-orchestre amerloque ultradéjanté qui chante le visage dissimulé sous un casque de mortard et joue la guitare slide la plus pourrie des deux hémisphères.

Les Dead Brothers, moitié groupe, moitié fanfare, jouent un répertoire de blues-rock-chanson-ethno funèbre, un peu dans l'optique des fanfares de la Nouvelle-Orléans spécialisées dans les enterrements. Ces Romands constitueront en quelque sorte l'orchestre du cirque.

Faut-il encore présenter A-Poetik, la formation la plus intéressante apparue depuis des lustres dans les Montagnes neuchâteloises? Leur concept original (guitare/DJ/spoken words) étonne toujours et il apparaît de plus en plus clairement que le destin de ce groupe sera international.

De San Francisco, Whitman McGowan est un poète/amuseur de premier ordre et une figure très en vue sur le circuit «spoken words». C'est un peu le Falstaff de l'underground littéraire US.

On reste à La Chaux-de-Fonds avec Guitar Fucker, homme-orchestre bien de chez nous et néanmoins bien taré. S'il n'en est pas à son premier projet halluciné, celui-ci risque de lui faire voir du pays. Notre homme mystère sévit dans le registre Jon Spencer/Delta 72.

Steve Westfield est un personnage culte originaire de Boston. Pour situer, on hasarderait une parenté musicale avec Dinosaur Jr, tout en avouant ne rien savoir de son nouveau concept intitulé «Las Vegas Cowboy (parano) Show».

Sound 8 est un curieux laboratoire musical spécialisé dans l'accompagnement de

courts films super-8 extraits de séries Z du genre «Tarentula» ou «Le retour du fils de la sœur de l'oncle de Frankenstein». Bravo.

On citera encore l'avenante Silke (accordéoniste polka punk!), DM Bob (aperçu sur Crypt Records), l'inénarrable Reverend Beatman (le pape du psycho-trash suisse option «catcheur mexicain») et Art-Mode, duo électro-multimédia de Genève.

Est-il besoin de préciser que tout ceci constitue le plus invraisemblable délire qui se puisse voir et entendre actuellement dans ce monde-ci? Ayez soin de ne pas oublier vos camisoles de force. Concert de l'année, les doigts dans le nez.

MAM

Le Cirque Electrique à Bikini Test, jeudi 7 décembre, de 21h30 à 4 heures

BRÈVE

Temple Saint-Jean La vente des couronnes de l'Avent confectionnées par les paroissiens du temple Saint-Jean a rapporté, tous frais déduits, la jolie somme de 2493 francs. De quoi éponger une partie du coût de la réfection du mécanisme de la cloche de l'édifice, soit 9000 francs. /lby

AVIS URGENT

BAR LE PACHA
cherche
une sommelière
Horaire du matin.
Congé dimanche et lundi.
Entrée tout de suite.
Sans permis s'abstenir.
Tél. 032/913 94 33



Une affiche à la hauteur de l'événement.

document sp

PUBLICITÉ



NOUVEAU MOUVEMENT EUROPÉEN SUISSE
SECTION NEUCHÂTEL

Le 6 décembre 1992... 8 ans déjà!
Pour ne plus revivre pareil "dimanche noir", prenons dès aujourd'hui notre destin en main. La prochaine votation, c'est le 4 mars 2001 déjà!

Vous croyez à l'Europe? Rejoignez-nous dès maintenant!

Je suis intéressé(e) par cette prochaine votation du 4 mars 2001!

Nom et Prénom:

Adresse:

A renvoyer à: NOMES-Section Neuchâtel
Matthieu Frochoux, Maujobia 6,
2000 Neuchâtel (032/725.08.21.)
ou nomes-ne@europe.com

Marché de Noël Bientôt 190 artisans à Polyexpo

Le Marché artisanal de Noël de La Chaux-de-Fonds vivra sa troisième édition du 13 au 17 décembre; avec 190 exposants et un jour d'ouverture supplémentaire, le mercredi. Les organisateurs, Patrizia et Eric Luçon, ont été encore plus exigeants sur la qualité et proposent des découvertes.

Vrais artisans Après deux éditions à succès, le Marché artisanal de Noël a conquis une belle réputation et les artisans téléphonent de partout, y compris de l'étranger, pour y participer. Les organisateurs, Patrizia et Eric Luçon, eux-mêmes artisans potiers - qui ont lancé la première édition, en 1998, en compagnie de Jeanne-Marie Müller -, défendent toujours un principe de base: il faut réaliser soi-même ses créations - donc pas de revente - et être présent en personne à son stand pour être agréé. C'est ce critère d'authenticité et d'artisanat pur qui a fait le succès des premiers marchés de Noël chaux-de-fonniers, autant pour les artisans que pour le public. C'est aussi l'un des rares - le seul peut-être - marchés de ce type à poser une telle exigence de départ.

190 exposants En janvier dernier, avec les inscriptions reçues, le marché 2000 faisait déjà le plein des stands. Mais avec quelques fluctuations - des artisans se sont désistés, d'autres ont changé d'avis avec le jour supplémentaire -, quelque 25 places se sont dégagées, permettant d'amener un certain renouvellement, de privilégier ce que nous n'avions pas encore, et de hausser l'exigence de qualité», souligne Patrizia Luçon. Mais il a fallu refuser du monde. Les artisans sont priés de réaliser de jolis décors et le



La deuxième édition du Marché artisanal de Noël, en 1999, avait connu un grand succès. Bientôt la troisième édition. photo a

concours du plus beau stand est reconduit. Invitée d'honneur, Frédérique Santal, créatrice de marionnettes d'art. Présence aussi du meilleur ouvrier de France en marqueterie artistique.

Un jour de plus Le marché de Noël ouvrira déjà le mercredi, soit un jour plus tôt par rapport à 1999. Cela pour répondre à la demande de 85% des exposants. L'horaire est quelque peu modifié (pas d'ouverture le vendredi matin, et rallonge le dimanche jusqu'à 18h).

Animations et garderie Un musicien québécois animera le marché, circulant entre les stands. On pourra aussi entendre la chanteuse Sylvie Mallart et son accompagnateur. Un orgue de Barbarie distillera sa charmante musique. Un portraitiste croquera les enfants, du vrai portrait, pas de la caricature. La

Paternelle tiendra la garderie, bénévolement.

Allez-y en semaine Les organisateurs conseillent aux gens d'ici de visiter le marché en semaine, pour éviter la cohue du week-end; pourquoi pas dès le mercredi, afin d'avoir du choix, car il peut y avoir rapidement rupture de stock dans l'offre des artisans, même si certains travaillent la nuit pour réapprovisionner leur étal.

Avis aux institutions Les institutions, homes pour personnes âgées ou handicapés par exemple, ont également intérêt à visiter le marché en semaine. Une commodité de parking leur est offerte, vers la grande porte du côté nord, afin de gagner sans difficulté l'enceinte des stands. S'annoncer à l'information.

Edition 2000 et après? «Cette troisième édition sera celle de la confirmation; y a-t-

il un besoin de la part du public et des artisans pour une telle manifestation?» commentent les organisateurs. Une aide financière serait nécessaire, en plus des quelques soutiens pratiques actuels (Services industriels, Le Locle et La Chaux-de-Fonds, promotion endogène, Parcs et plantations), sans lesquels le marché ne pourrait avoir lieu. Augmenter le prix des stands? Une proposition sera faite aux exposants. Chercher des sponsors? Peine perdue: une personne engagée cette année pour en trouver s'est heurtée à un réflexe de concurrence de certains commerçants de la ville.

IBR

Marché artisanal de Noël, Polyexpo, mercredi 13 décembre, 15h-22h, jeudi 14 et vendredi 15, 14h-22h, samedi 16, 10h-22h, et dimanche 17, 10h-18h

L'Impartial Nouvelle réception ouverte

Les travaux de rénovation de l'immeuble de «L'Impartial» vont bon train. Après des semaines de patience, la nouvelle réception est opérationnelle. De nouvelles vitrines offrant un meilleur confort thermique ont remplacé les anciennes (photo Galley).

L'entrée de la réception est commune à Publicitas et à «L'Impartial». La réception du journal est ouverte selon l'horaire suivant: du lundi au jeudi, le matin de 7h45 à 12h et l'après-midi de 13h45 à 17h45; le vendredi, le matin de 7h45 à 12h et l'après-midi de 13h45 à 17h15.

LBY



Jazz au P'tit Paris Rosetta, la classe!

C'est un concert d'exception que l'association des Murs du son a présenté vendredi soir dernier. Compositions originales aux arrangements ciselés, ambiances contrastées et toujours pleines de sens, virtuosité à bon escient, le sextuor lémanique avait les moyens de nous séduire. C'est réussi!

Pour le dernier concert de l'année, l'association des Murs du son avait invité Rosetta, formation de la région lémanique. Sous la direction du contrebassiste et compositeur Pierre-François Massy, les six musiciens en formation assez atypique disposaient d'un potentiel de sonorités que les arrangements ont brillamment contribué à mettre en valeur. Avec des compositions poétiques aux ambiances contrastées, allant de la ballade presque sucrée au jazz plus free, la formation

a su trouver une réelle identité, un langage commun, que le fait de réunir d'excellents musiciens ne rend pas automatique.

Le batteur Marcel Papaux, impérial, a montré certaines facettes de son jeu un peu drum'n'bass et fusion qu'on n'avait pas forcément l'habitude d'entendre, le public a apprécié. Complétant la paire rythmique, le guitariste Christian Graf n'a pas hésité à utiliser effets et autres sampleurs pour étendre sa palette sonore, bien vu! L'accordéon de Daniel Perrin a, lui aussi, enrichi cette palette en rappelant plus que jamais que le «pain-fromage» n'est pas la seule étiquette à coller sur cet instrument.

Pour couronner le tout, Yves Massy (trombone) et Matthieu Michel (bugle) ont concrétisé la sonorité chaleureuse et le haut niveau de Rosetta. Un concert dont on se souviendra.

JUR

Anniversaire La crèche du Collège a dix ans



Située à la rue du Collège 15 depuis mai 1995, la crèche du Collège fête en réalité ses dix ans d'existence. C'est en septembre 1990 que Pierrette Grisel, maîtresse d'école enfantine diplômée, reprit le jardin d'enfants tenu à l'époque par Marthe Espagne et s'installa rue du Collège 18. Samedi dernier, les enfants, les parents et les amis ont été conviés à une grande fête dans la salle de Notre-Dame de la Paix. Les enfants (photo Galley) ont monté un spectacle qui a ravi l'assistance. La fête, qui a réuni jusqu'à 200 personnes, a duré jusque vers 22 heures. /rd

Avenir Les Rencontres de décembre au Club 44

Les deuxièmes Rencontres de décembre se tiendront jeudi 7 décembre au Club 44 sur le thème «Quel avenir pour les Montagnes neuchâtelaises?» (lire «L'Impartial» du 1er décembre). Au moment où certains médias romands présentent La Chaux-de-Fonds comme une ville déprimée et en perte de vitesse, cette rencontre-débat permettra de mesurer la vitalité ambiante (qui existe...).

Lors de la première édition, en décembre 1999, un vaste état des lieux avait été dressé, dévoilant de multiples projets et souhaits. Les groupes de travail constitués livreront leur

rapport, avec, pour certains, des projets concrets et rapidement réalisables; par exemple, la création de forums civiques qui permettront à la population d'exprimer ses envies. Le vœu des organisateurs - Club 44 essentiellement - est d'inciter toute personne qui a des idées et croit en l'avenir des Montagnes neuchâtelaises à venir s'exprimer, voire à rejoindre l'un ou l'autre groupe de travail.

IBR

Club 44, jeudi 7 décembre, de 15h45 à 21h30. Inscription, tél. 913 45 44 (le matin), fax 913 35 83, e-mail: club44@vtx.ch

BRÈVES

Cinéma pour les élèves Les élèves de 8e secondaire auront la chance, jeudi et vendredi matin, d'assister à la projection du film d'Eric Walli «Himalaya, l'enfance d'un chef». Sous la conduite de leurs maîtres, ils pourront tout à fait officiellement manquer une leçon pour se rendre au cinéma Scala. Le film raconte la lutte de succession ouverte, dans un village tibétain, entre deux prétendants au titre de chef. /lby

Théâtre «Cabots»? Le mot a plusieurs sens, dit Hughes Wülser. Il peut se rapporter à un chien, à un caporal... mais celui-ci n'aurait-il

rien à voir avec un metteur en scène, un mauvais acteur. Le spectacle théâtral, composé de «Autre chose que de m'asseoir sur une chaise», texte de Hughes Wülser, et de «Le chant du cygne», d'Anton Tchekov, sera joué en création, dans la mise en scène de Wülser, par Isabelle Meyer et Daniel Hirschi. Théâtre ABC, rue du Coq, jeudi à 20h30, vendredi et samedi à 19h et 21h, dimanche à 17h30. /ddc

Gospels La chorale rock Diapason, 70 exécutants, et les Philadelphia Singers se sont pris d'amitié, il y a trois ans, lors d'un premier concert en commun. Depuis,

lorsque Freddy Washington organise sa tournée européenne, il vient à La Chaux-de-Fonds et enseigne de nouveaux gospels aux membres de Diapason. Le concert de jeudi, à 20h à la Salle de musique, commencera avec Diapason. Suivront les Philadelphia et leurs musiciens. La soirée se terminera par un grand ensemble. Location à La Tabatière. /ddc

Superflu Dans «Qui n'a pas son Minotaure?», Marguerite Yourcenar présente une interprétation nouvelle et corrosive du mythe de Thésée et du Minotaure. Elle s'écarte de la tradition my-

thologisante pour mieux interpeller, avec humour. Les réflexions de l'auteur, tirant son inspiration du contexte social et historique de l'après-Seconde Guerre mondiale, vont au-delà de la période homérique. La mise en scène sera assumée, pour la première fois au théâtre d'Ailleurs, par Théo Huguenin-Elie. Denis Perrinjaquet, son prédécesseur, assurera le rôle de Autolykos, aux côtés de Thésée, Phèdre, Ariane, Minos et Bacchus. Théâtre Superflu (Serre 17) les 7, 8, 9, 14, 15 et 16 décembre à 20h30, les 10 et 17 décembre à 18h. /ddc

En ville

Urgences

Entre lundi 18h et hier même heure, le service de l'ambulance de la police locale est intervenu à deux reprises, pour une personne qui a chuté sur la rue et un transport de malade. Les premiers secours ont éteint un feu de déchets qui brûlait à moins de 3 mètres des hangars en bois de Léopold-Robert 147.

A votre service

Pharmacie d'office: mercredi, pharmacie Coop, Léopold-Robert 100, jusqu'à 19h30; ensuite, appeler la police locale, tél. 913 10 17.

Agenda

Aujourd'hui mercredi
Ciné-Nature Au Musée d'histoire naturelle, Léopold-Robert 63, 14h30, 16h et 20h30, film «La vie à l'envers», de Jean-Marie Migaud (1999), sur les chauves-souris d'Europe.
Concert Cinquième concert d'abonnement, Salle de musique, 20h15, Les Madrigalistes de Bâle.

Nouvel an Pour assister à la comédie musicale «Love», montée par Musicomédie à la Salle de musique pour le passage au troisième millénaire, il convient de réserver sa place. Le spectacle est néanmoins gratuit. La billetterie est ouverte chaque mercredi et vendredi entre 16h et 19h à Musicomédie, Jardinière 11. Renseignements: tél. 913 49 43 ou 079 657 71 64. Horaire des spectacles: 31 décembre 21h, 1er janvier 20h30, 2 janvier 17h.

Demain jeudi

Rencontres de décembre Au Club 44, Rencontres de décembre, de 15h45 à 21h30, présentations et débat sur le thème «Quel avenir pour les Montagnes neuchâtelaises?» (voir ci-contre).

Philadelphia et Diapason Concert des Philadelphia Singers avec la chorale-rock Diapason, Salle de musique, 20h (voir ci-contre).

Théâtre Superflu (ex-théâtre ABC, rue de la Serre 17) «Qui n'a pas son Minotaure?», mise en scène de Théo Huguenin-Elie; jeudi 7, vendredi 8 et samedi 9 décembre, 20h30, dimanche 10 décembre, 18h (également les 9, 14, 15, 16 décembre à 20h30, et le 17 à 18h).

Théâtre ABC Spectacle «Cabots», mise en scène par Hughes Wülser, au théâtre ABC, rue du Coq, 20h30; également vendredi et samedi, 19h et 21h, et dimanche, 17h30 (voir ci-contre).

Cirque électrique A Bikini Test, Joux-Perret 3, jeudi 7 décembre, de 21h30 à 4h (voir page 4).

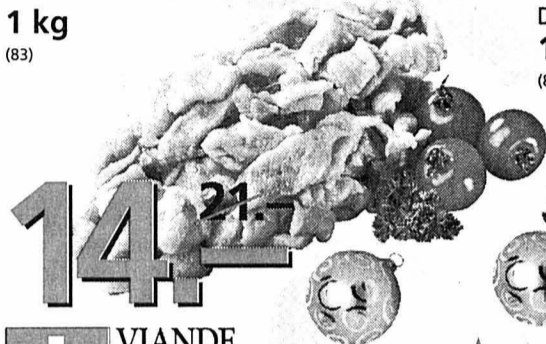
JUMBO

HYPERMARCHÉ

Valable jusqu'au samedi 9 décembre 2000 Semaine 49

Les actions sont valables jusqu'au samedi de la semaine en cours. Afin que chaque client puisse en profiter, elles ne sont vendues que par quantités ménagères. Pas de vente aux grossistes, ni aux revendeurs.

Emincé de porc
1 kg
(83)

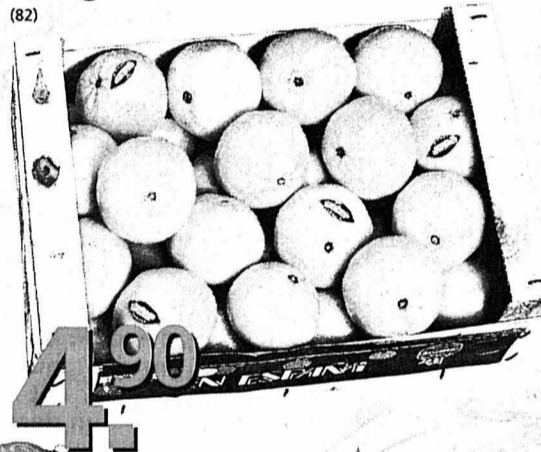


14.21.-
VIANDE SUISSSE

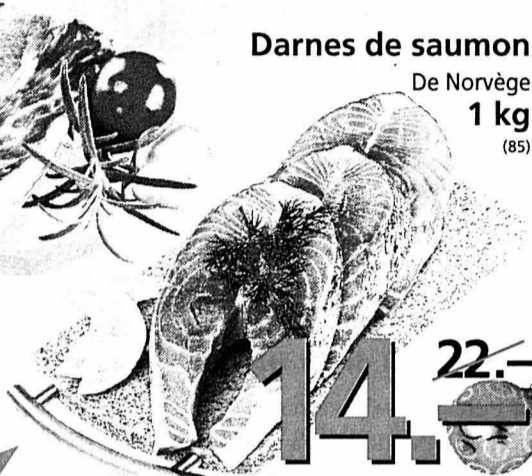
Longe d'agneau
D'Australie
1 kg
(83)



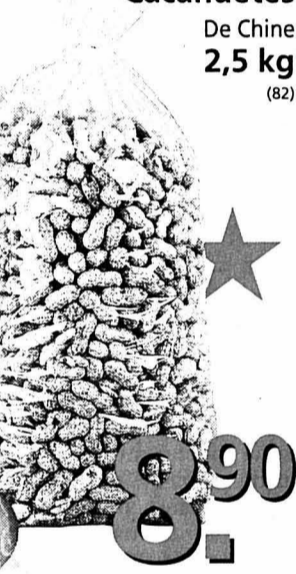
35.45.-
Clémentines
D'Espagne
2,5 kg
(82)



Darnes de saumon
De Norvège
1 kg
(85)



14.22.-
Cacahuètes
De Chine
2,5 kg
(82)



Fromage d'Italie ou fromage
d'Italie de volaille
100 g
(84)

1.45-.90
PRODUIT SUISSSE

Pâtes Barilla
Plus de 30 variétés
10 x 500 g au choix
1153 (80)



13.50-.17.-

Le Saint-Nicolas apporte
beaucoup de surprises.

Lait entier ou drink UHT
6 x 1 litre
7612300001705/12 (81)



6.90-.9.-

Campillo Crianza
Rioja DO 1996

Vin rouge d'Espagne
75 cl: 13.50 au lieu de 16.50
6 x 75 cl: 81.- au lieu de 99.-
6 x 75 cl
8420455137144 (87)



81.99.-

Arrangement
en hydroculture

Avec fontaine
et 3 plantes.
(88)



39.-

Tous les fromages suisses
à la coupe (excepté Bio) 1 kg



15.-

Par ex.: Emmental
Mûri en cave
sous roche.
1 kg
15.- au lieu de 22.-
(81)

Sensation de la semaine

Nescafé Gold

- De Luxe
- All'italiana
- Ambiance
- Sérénade
- Finesse
- 200 g



9.95-.14.70

7610100022302/3606/5808/6300/7406 (80)

Armée du salut Les locaux changent d'affectation mais ne sont pas déplacés

L'Armée du salut, sise rue du Marais 36, n'en bougera pas! Mais des restructurations sont prévues au sein du poste du Locle. Les cultes auront lieu à La Chaux-de-Fonds dès le 1er janvier. Les locaux sont toujours ouverts à chacun, et les activités sociales de l'Armée du salut, bien loin de cesser, vont encore s'étoffer. Les marmites de Noël gardent donc toute leur raison d'être.

Claire-Lise Droz

Des salutistes âgés, parfois engagés depuis de nombreuses années, n'osent pas dire qu'ils n'en peuvent plus. Ce n'est pas sans inquiétude que les responsables divisionnaires assistaient à l'augmentation constante de la moyenne d'âge, à l'absence de renouvellement de la communauté salutiste locloise, dont «les membres ont besoin de se ressourcer, sans garder de trop lourdes tâches sur leurs épaules», explique Marianne Wiedmer, responsable du poste loclois.

Décision a donc été prise d'adopter les membres de la

communauté salutiste du Locle au poste de La Chaux-de-Fonds, qui dispose d'un groupe très dynamique. Conséquences pratiques: les cultes et autres activités ecclésiastiques se dérouleront dans la ville voisine dès le 1er janvier. Des transports par minibus sont d'ores et déjà prévus.

Toujours là!

Cela dit, l'Armée du salut demeure présente au Locle, toujours basée dans les mêmes locaux: pas question de désertier l'immeuble Marais 36. La salle de culte changera certes d'affectation, mais toujours dans un esprit salutiste.

Toutes les activités sociales demeureront et se développeront. Comme la Ligue du foyer, un groupe se réunissant, un mercredi sur deux, pour des après-midi de réflexion sur des thèmes divers; le groupe des aînés, récemment fondé, qui marche à merveille avec ses après-midi récréatifs du lundi; la soupe populaire, assortie de pain et fromage, qui a lieu chaque jeudi à midi, fêtes comprises, et qui rassemble parfois près de 40 personnes... A préciser que cette soupe «tourne» toute seule: la crousille ne manque jamais d'être remplie.

A signaler aussi la Jeune Ligue, un «atelier» de couture,

repassage et raccomodage, créé par Marianne Wiedmer, à l'intention des jeunes mères de famille. Des dames de la Ligue du foyer, dont plusieurs couturières, avaient spontanément prêté main-forte.

Cette Jeune Ligue se transforme en projet pilote, qui sera

installé dès le début de l'an prochain dans l'actuelle salle de culte. Les horaires d'ouverture seront communiqués par la suite. On pourra venir y coudre, y tricoter, y raccomoder, y faire des bricolages. Ou y partager thé et sympathie! La scène pourrait être réservée

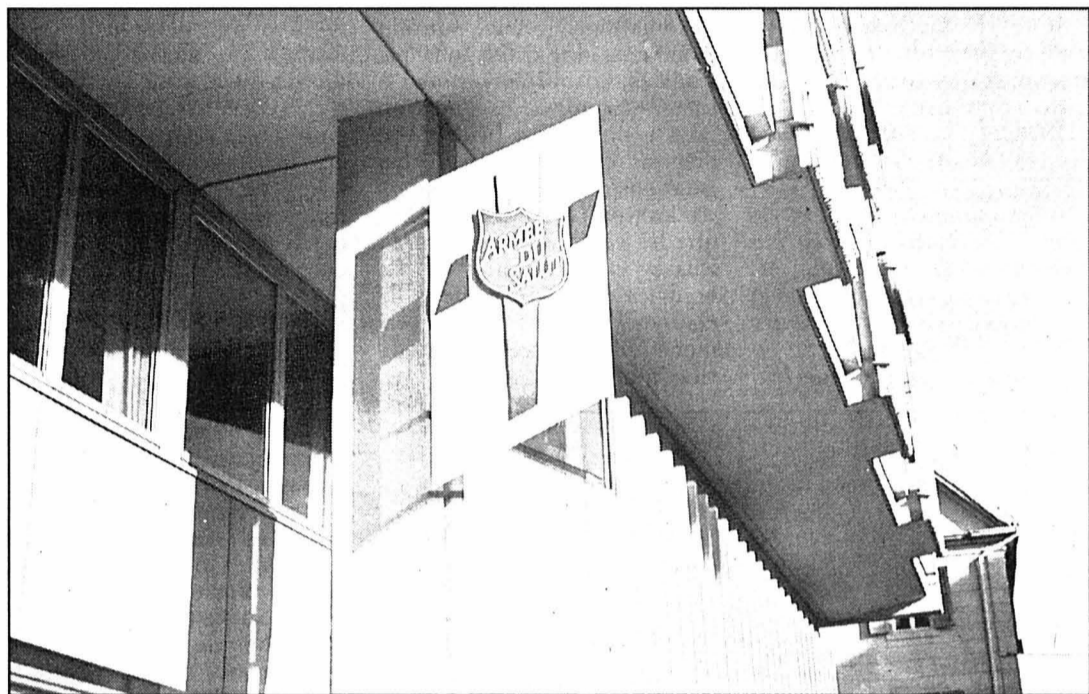
aux enfants, comme espace de jeux. Chacun sera le bienvenu, les messieurs aussi. Puisque l'idée de base est d'en faire un lieu de rencontre où l'on pourra apprendre à changer une fermeture éclair, mais surtout à vaincre la solitude, ou à donner un coup de main... **CLD**

Les marmites de Noël

Les marmites de Noël de l'Armée du salut ont lieu vendredi toute la journée et samedi matin, devant la poste et devant la Migros. L'argent récolté est réservé aux gens du lieu, selon le principe de l'aide en direct.

Marianne Wiedmer remercie chaleureusement la population pour la générosité dont elle fait invariablement

preuve. Des témoignages entendus par les donateurs lui font chaud au cœur. Comme cette dame, dont le grand-père était arrivé une nuit très tard dans une ville, et s'était fait héberger par un salutiste qui était à la gare. Il en a été tellement reconnaissant que, depuis, «donner» à l'Armée du salut est devenu une tradition familiale! **CLD**



L'Armée du salut ne change pas d'adresse: elle demeure rue du Marais 36. photo Perrin

Beaux-arts Une artiste japonaise pour une première en Suisse romande

Pour sa dernière exposition de l'année et du millénaire, le Musée des beaux-arts du Locle (MBALL) consacre ses cimaises aux sculptures et gravures d'une artiste japonaise, Akiko Sato. Outre le vœu à peine dissimulé de s'ouvrir sur le monde, cette exposition - une première en Suisse romande - révèle une des faces de l'art asiatique contemporain. Elle a été vernie samedi en présence d'un nombreux public.

A l'instar de beaucoup d'artistes de la même trempe, Akiko Sato vise à l'essentiel et ne s'embarrasse pas de formes compliquées, ni d'artifices qui généralement alourdissent la pièce ou le tableau. Ayant pour bases les quatre éléments que sont l'air, l'eau, le feu et la terre, ses œuvres sont légères et tourbillonnantes comme le vent, jaillissantes et onduyantes comme les vagues, chaleureuses, voire brûlantes comme le soleil et les vol-

cans, ocres de la couleur des plages sablonneuses de notre bon vieux globe.

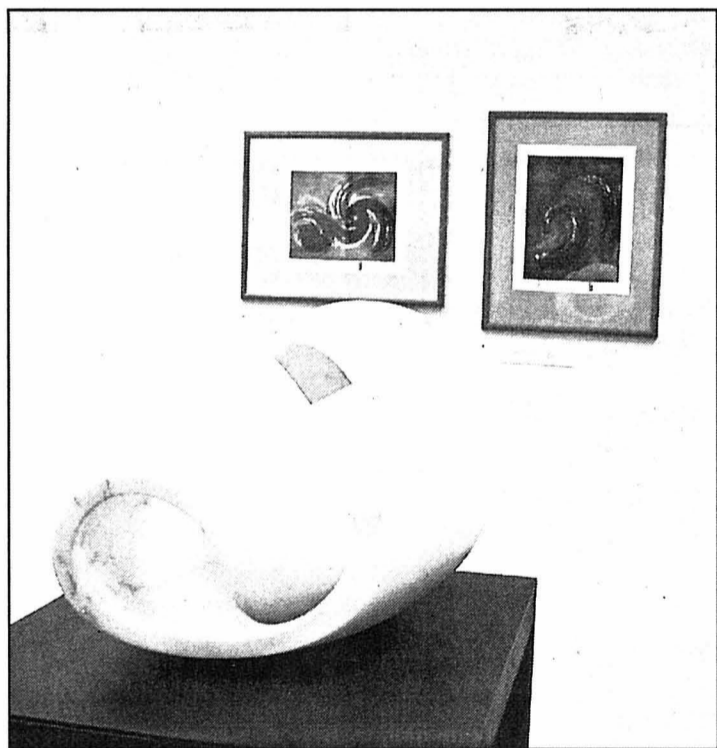
Dans sa brève présentation, Claude Gfeller, conservateur du MBALL, a confié qu'il réa-

lisait un rêve en montant cette exposition: «Il y a cinq ou six ans, j'ai eu l'occasion de découvrir les sculptures d'Akiko Sato dans un musée en plein air et d'être séduit par la beauté d'un art proposant une autre vision du monde. Aujourd'hui, notre institution part à la rencontre de l'Orient, pour notre plaisir et celui de nos visiteurs.» Et pour cause.

Akiko Sato saisit avec une extrême sensibilité l'imperceptible, l'invisible. Elle symbolise avec simplicité un désir fulgurant de voler, une vague qui se brise, de la lave qui s'écoule. Tout cela est d'une rare fragilité. Si bien que l'on a l'impression qu'il suffirait d'un souffle pour que tout bascule, pour que tout perde son sens. L'émotion est si forte que l'on se prend à chavirer. Tout simplement envoûtant.

PAF

L'exposition est ouverte du mardi au dimanche de 14h à 17h, jusqu'au 15 janvier 2001. Fermé les 24 et 25 décembre, ainsi que les 31 décembre et 1er janvier



Les sculptures et gravures d'Akiko Sato sont empreintes d'une sobriété très asiatique. photo Favre

Casino-théâtre Son ancien tenancier n'est plus

Nombre d'anciens cafetiers-restaurateurs, mais aussi de chasseurs encore actifs et de commerçants, ainsi que beaucoup d'amis, ont rendu hier au Locle un dernier hommage à Victor Huguénin-Elie.

Avec son épouse, Nadine, décédée début janvier dernier, le défunt a marqué et rythmé durant trente ans - de 1951 à 1981 - la vie du Casino-théâtre. Il en fut non seulement le tenancier, mais aussi l'âme, menant plusieurs activités de front: exploitant de l'établissement public et gérant de la salle de théâtre et de cinéma attenante, projetant lui-même les films. Il était le propriétaire des appareils dont il connaissait tous les secrets. Les réparant au besoin, grâce à son don inné de bricoleur.

Né en 1914 dans le restaurant du Chatelot tenu par ses parents, c'est dès sa prime enfance que Victor Huguénin forgea son caractère ferme, parfois dur, fortifié par un apprentissage de forestier qui lui permit de développer de solides aptitudes sportives doublées d'endurance. Il les mit notam-

ment au profit du saut à ski, sous les couleurs du Silva Sport, s'élançant sur tous les tremplins de la tournée helvétique de l'époque.

Il reprit la gestion de l'ensemble du Casino-théâtre en 1950, en agrandissant et modernisant sa terrasse. Victor Huguénin passait du restaurant au cinéma pour y faire jouer les films.

C'était aussi l'époque de la Vente-exposition locloise (la défunte VEL), dont il fut le restaurateur, puisque d'abord organisée dans le jardin public attenante. Il s'investit dans cette nouvelle activité, prit les rênes de la société du district des cafetiers-restaurateurs (de 1960 à 1964) avant de présider la société cantonale de cette association durant 11 ans, dès 1971. Défendant avec ardeur, à la manière qui caractérisait cet homme droit, les intérêts de cette corporation.

C'est dans les bois, comme chasseur, que cet homme, très doué pour la ferronnerie d'art, allait se ressourcer. A ce dernier titre, il avait encore récemment reconstruit le coq dominant le temple de La Chaux-du-Milieu.

Jean-Claude Perrin

Vieux papier Dernière récolte du siècle

Nul ne sait encore si la récolte du vieux papier de ce prochain samedi 9 décembre sera «le» ramassage du siècle, question quantifiée. Une chose est sûre, ce sera la dernière du millénaire organisée en ville du Locle. Elle est le fait du Hockey club (HCLL). Comme à l'ordinaire, le vieux papier devra être assemblé en paquets ficelés, pas dans des sacs ou des cartons. Lesdits paquets sont à déposer le matin dès 7 heures, à l'emplacement habituel des poubelles, mais à l'extérieur des immeubles, faute de quoi ils risquent d'échapper à la vigilance des bénévoles du HCLL. **JCP**

Téléthon Les sapeurs-pompiers se mouillent pour la bonne cause

Le Téléthon 2000 débute samedi matin aussi bien au Locle, aux Brenets, qu'aux Ponts-de-Martel, avec les sapeurs-pompiers en première ligne (puissamment aidés au Locle par d'autres sociétés). L'an dernier, plus de 13.000 francs avaient été recueillis dans le district. Qui dit mieux?

Au Locle C'est cette année sur la place du Marché que le Téléthon a lieu, dès 8h30, sous une tente chauffée mise à disposition par le Moto club. L'organisation regroupe la société des sapeurs-pompiers Le Locle, la PC, les bûcherons de la ville, les Petz, l'ADL, la bou-

langerie Achini (pour le pain frais et les pâtisseries), la boucherie Perregaux (pour la soupe aux pois), Henri Paroz (pour l'animation), Francis Humbert-Droz et Jean-Bernard Baumberger (pour la musique)... Au programme, exposition de véhicules et démonstration de feux de casserole. Les sapeurs-pompiers vendront aussi des couvertures d'extinction, un moyen simple mais efficace! Les bûcherons feront des sculptures à la tronçonneuse - on verra le koala emblématique du Téléthon 2000. Un jeu de hockey est aussi proposé cette année. «Nous essayons vraiment de ne pas avoir de frais annexes, pour que toute la somme ré-

coltée aille au Téléthon», explique le coordinateur de la manifestation, Jean-Jacques Flury. Qui apprécie le concours de toutes ces sociétés se répartissant judicieusement les tâches.

Aux Brenets L'amicale des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers tiennent un stand de boissons chaudes et froides de 8h à midi sur la place du village. Des véhicules seront aussi présentés.

Aux Ponts-de-Martel Organisée par le service du feu, la manifestation propose une vente de pâtisseries et soupe aux pois, ainsi que des démonstrations de véhicules, de 8h à 13h sur la place du village. **CLD**

SOCIÉTÉS LOCALES

Semaine du 6 au 12 décembre

Amis de la nature, chalet Les Saneys Les 9 et 10 décembre, gardien vacant. La clé est à disposition à la police locale et à la Ferme Modèle.

Chœur d'hommes Echo de l'Union Lundi 11 décembre, répétition avec l'Union chorale à La Chaux-de-Fonds.

CAS, section de Sommar- tel Samedi 9 décembre, Noël au Fiottet. Noël CAS groupe Roche-Claire mardi 12 décembre.

Club des accordéonistes, Le Locle Répétition mardi de 19h30 à 22h au Cercle de l'Union, rue Marie-Anne-Calamia 16. Renseignements: Lucia Terraz, directrice, tél. 968 79 86.

Contemporaines 1924 Mardi 12 décembre, repas de

fin d'année. Rendez-vous dès 11h au cercle de l'Union. Apporter le cadeau traditionnel. Inscriptions pour les repas jusqu'à jeudi soir 7 décembre dernier délai, au 931 23 01.

Groupe vocal du Moutier Informations, tél. 931 50 74.

Société protectrice des animaux, Le Locle Présidence, responsable du refuge et de la chatterie: tél. 931 80 03 ou 931 63 62. Chenil: 931 88 78. Réservation pour les pensions: 931 18 93.

Amis des chiens, Le Locle Société réunissant des chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînements tous les samedis; rendez-vous à 14h sur le terrain de la société, Col-des-Roches 85, vis-à-vis du garage Opel, derrière Tremail, entrepôt douanier. Renseignements: 913 70 93 (heures des repas).

Entreprises Des aides à consommer sans modération

L'industrie franc-comtoise n'est pas sous perfusion, ni sous assistance respiratoire. Elle se porte plutôt comme un charme. Pour autant, 177 aides financières n'attendent qu'à être sollicitées pour doper cette croissance retrouvée. L'association de développement économique du Doubs publie à cet effet un catalogue complet des aides à disposition des entreprises.

Alain Prêtre

«Par manque de temps, les chefs d'entreprise ne sont pas toujours en mesure de connaître les différents soutiens et conseils dont ils peuvent bénéficier gratuitement. La vocation de ce guide est de leur

apporter un éclairage concret et synthétique», souligne Jean-Marie Pobelle, président de l'Aded.

En cette période de haute conjoncture, il faut savoir que le coût de recrutement de personnel est supporté en partie par des aides dites à l'embauche. L'engagement du premier salarié ouvre droit à l'exonération totale, durant deux ans, des cotisations patronales, ce qui correspond à une économie d'environ 33,6% du salaire brut. Cette disposition est encore plus généreuse dans les zones de revitalisation rurale (ZRR) telles que les cantons frontaliers du Russey et de Montbenoit. Le bénéfice de l'exemption de charges sociales, certes ramené à douze mois au lieu de vingt-quatre, est dans ce cas

étendu jusqu'à l'embauche des cinquante premiers salariés.

Des aides s'offrent également aux établissements industriels désireux d'intégrer de la matière grise et des porteurs de projets innovants, afin de gagner en attractivité sur leur marché. Le Conseil régional de Franche-Comté assure ainsi le financement à 50% du montant du salaire brut et des charges patronales afférentes durant un an pour l'embauche d'un cadre. L'Agence française pour l'innovation peut entrer en matière jusqu'à concurrence de 30.000 euros par cadre supérieur recruté dans le cas où ce dernier justifie du baccalauréat + 8.

Business angel

L'expansion des entreprises, particulièrement à l'ordre du jour, a besoin d'évoluer dans un cadre sécurisant. Les prêts d'honneur (sans intérêt) délivrés par l'Aded poursuivent cet objectif en consolidant à moindres frais les fonds propres d'une entreprise en phase d'investissement. On notera qu'un club de Business angel vient de voir le jour dans le Doubs (tél: 03 81 99 38 63). Il propose son aide financière à tout porteur de projet à fort potentiel de croissance en recherche de capitaux de 300.000 à trois millions de francs français.

L'accompagnement du développement des marchés à l'export fait partie aussi du champ de compétences des différents organismes chargés d'animer

l'économie régionale. Pour mettre le pied à l'étrier d'une entreprise caressant l'ambition de sauter le pas, la direction régionale du commerce extérieur ne lésine pas sur les moyens. Les dépenses d'implantation (frais d'enregistrement, salaires, loyer, mobilier et matériel) sur sol étranger sont financées à concurrence de 50% durant la première année de fonctionnement.

Ce guide réserve par ailleurs une rubrique consacrée à l'environnement pour «mieux répondre aux besoins des entreprises du Doubs soucieuses de respecter et d'anticiper les normes en vigueur dans ce domaine récurrent». La prise en compte des contraintes environnementales dans la conduite de l'entreprise a motivé l'ouverture d'un cabinet conseil à la Chambre régionale de commerce et d'industrie (tél: 03 81 80 70 94).

L'excellente santé affichée par une majorité d'entreprises ne doit pas faire oublier que certaines sont souffrantes, en proie à des difficultés. Des aides à caractère thérapeutique peuvent donc leur être administrées. Il s'agit essentiellement d'exonérations temporaires d'impôt, mais aussi de recherche de capitaux avec le concours de l'Aded.

Ce guide des aides aux entreprises est disponible gratuitement sur simple demande à l'Aded, 7 avenue de la Gare-d'Eau 25 031 Besançon cedex.

PRA

Bourse aux skis L'absence de neige a freiné les acheteurs



Il n'est pas toujours facile de trouver chaussure à son pied. photo Roy

La traditionnelle bourse aux skis de la Maison des jeunes et de la culture de Morneau, qui a maintenant dépassé ses trente éditions d'affilée, n'a pas connu le succès espéré. Néanmoins, ses organisateurs considèrent que l'opération n'a pas été négative, dans la mesure où elle a permis, comme c'est toujours le cas dans ce genre d'opération, à de nombreuses familles de s'équiper en matériel d'occasion, à des prix vraiment intéressants.

Le temps exceptionnellement doux de ce début décembre et le manque de neige qui en découle n'ont pas créé, il est vrai, les conditions idéales. On sentait nettement le manque de conviction des déposants et des acheteurs potentiels. La tête et le cœur n'y étaient pas. Si l'on ajoute que

deux opérations similaires avaient déjà eu lieu sur le plan associatif, ainsi que plusieurs autres chez les commerçants, on comprend les raisons de l'absence de la foule qui se presse habituellement au rendez-vous.

Le personnel de la MJC et ses bénévoles, ainsi que des responsables de l'association familiale mobilisés pour l'occasion, ne regrettent cependant pas leurs heures de travail. Il est toujours réconfortant pour des personnes qui militent dans le domaine social de voir la mine réjouie des parents et de leur enfant qui repartent avec un équipement complet pour quelques centaines de francs. Et cela même si le refrain est invariable: «Maintenant, il ne manque plus que la neige».

DRY



Un répertoire de toutes les aides accessibles aux entreprises vient de paraître. photo Prêtre

DIVERS

Magasin de brocante
«Au Bric à Brac»
Crêtets 99 La Chaux-de-Fonds

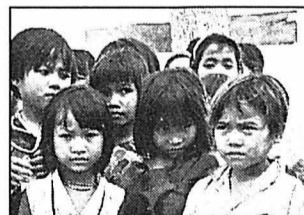
Vente spéciale
Rabais de 20%
sur toute
la marchandise

Samedi 9 décembre 2000
de 9 heures à 16 heures

Accordéons

neufs et occasions, réparations.
Rodolphe SCHORI
Industrie 34, 1030 Bussigny
Tél. 021/701 17 17
Fermé le lundi

Chaque enfant a le droit d'aller à l'école



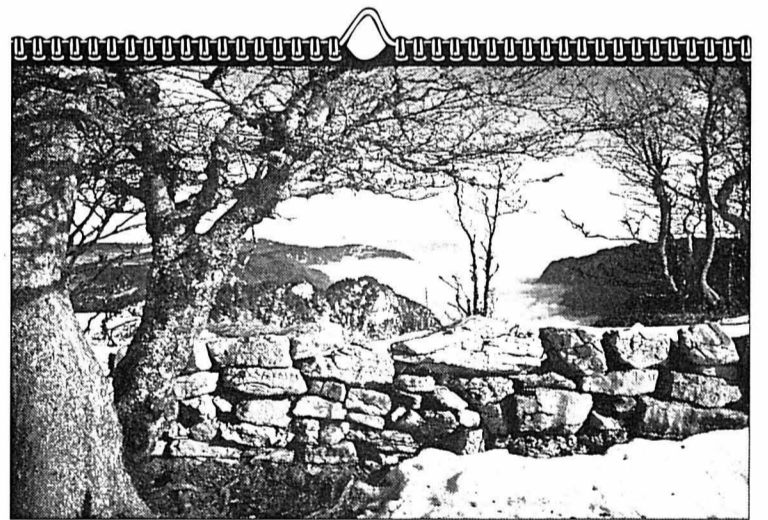
Aujourd'hui encore, beaucoup d'enfants vietnamiens ne peuvent pas aller à l'école, faute de moyens. En favorisant leur scolarité, vous les aiderez à prendre leur vie en mains. En soutenant la construction et l'équipement de leur école, vous contribuerez à l'amélioration de leur cadre de vie.

Allant à leur rencontre avec «Ecole de vie», les enfants de la Fondation des Billodes font appel à votre générosité. Avec vous, ce droit deviendra une réalité.

- école -
de vie

Projet Dak-Son, CCP 17-64015-9
Serre 12 - La Chaux-de-Fonds

Nos magnifiques calendriers 2001



Creux du Van (NE)

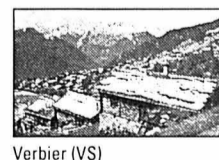
En vente à la réception de L'Impartial: Vues de la Suisse en couleur

rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

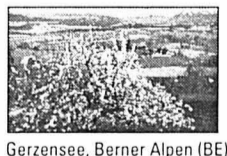
Tabacs-Journaux
D.-Jean-Richard 33
2400 Le Locle

ou verser le montant
+ Fr. 4.70 pour les frais
d'expédition
(fourre cartonnée) au
Journal L'Impartial,
CCP 23-325-4
(pas d'envoi contre
remboursement)

8.50



Verbier (VS)



Gerzensee, Berner Alpen (BE)

le calendrier
TVA 7,5% incluse

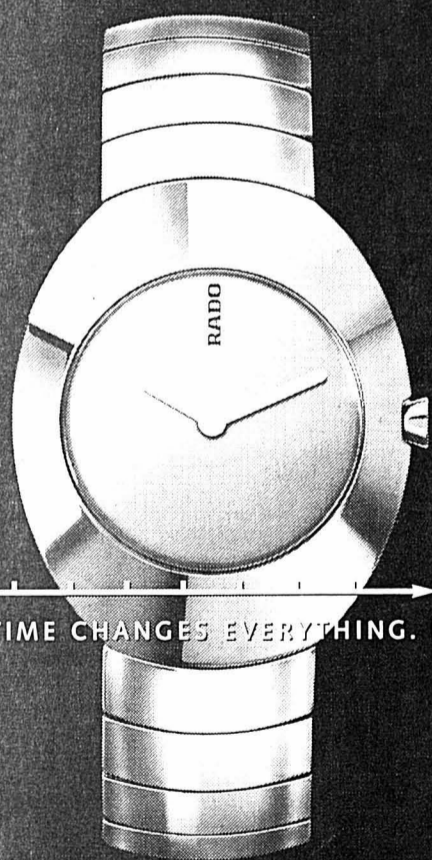


Innererz, Sieben Hengste,
Burst (BE)

L'Impartial

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur seront absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.



TIME CHANGES EVERYTHING. EXCEPT A RADO.

RADO
Switzerland

NOUVEAU: 'OVATION' DE RADO.
Sa forme ovale en céramique high-tech est conçue pour durer.

Le diamant



Bijouterie

41, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
032 / 913 76 86

Neuchâtel Avant de s'enterrer, le Fun'ambule prend un bol d'air

Avant de toucher pour la première fois, aujourd'hui, les rails de la ligne souterraine qui relie la gare à l'Université de Neuchâtel, la première voiture du Fun'ambule s'est retrouvée hier, entre Olten et Pont-de-Thielle, sur une remorque de camion. Reportage.

D'Olten:
Alexandre Caldara

Le téléphone d'Antoine Benacloche ne cesse de sonner. «C'est impressionnant, tu verras !», assure-t-il à ses interlocuteurs. Il est 10h15, et l'excitation de l'ingénieur communal adjoint de la Ville de Neuchâtel traduit bien l'ambiance qui règne devant les locaux de l'entreprise CWA Constructions, à Olten (SO), où l'on vient d'installer sur sa remorque, à l'aide d'une grue, la première voiture du Fun'ambule, qui doit ensuite prendre la route pour Neuchâtel.

On emballage, on serre les derniers écrous, on charge une caisse étiquetée «Neuenburg», on s'affaire de toutes parts, le café, c'est pour plus tard. Sangles, cales de bois, chaînes, tout est attaché, agrafé, tendu, on ne laisse rien au hasard. Et si malgré tout des pièces tombaient ? «Ne vous en faites pas, je les verrai dans les rétroviseurs»,



Nicolas Cantin, arrivé au Pont-de-Thielle avec son convoi.

photo Pauchard

répond Nicolas Cantin, le chauffeur, un habitué des grands convois. Lui aussi met la main à la pâte. «Le convoi mesure 26,5 mètres de longueur, cela va être sportif!»

Pour 1,5 million

Sur le trajet, le convoi sera confronté à des ponts, des tunnels, des ronds-points et les lignes aériennes des TN. Lundi, en compagnie de son aide, le chauffeur a parcouru le trajet en voiture, pour véri-

fier que les 4,7 mètres de hauteur passent partout. «On a des appareils spécialisés qui nous permettent de savoir avec certitude si le trajet est approprié, parfois cela se joue à pas grand-chose». Comme pour les lignes des TN (30 centimètres de marge).

Le convoi du Fun'ambule, dont la vitesse est limitée à 60 km/h, n'a pas emprunté l'autoroute. Certains éléments de ce convoi particulier invitent d'ailleurs à la prudence. Son

poids: 39 tonnes «sans moi!», nous rassure en souriant le chauffeur. Sa valeur: il est assuré à 1,5 million de francs «Pas plus qu'un bus TN», relativise Antoine Benacloche

Une grue de 200 tonnes

Après un trajet dans le brouillard, mais sans incident, la voiture du Fun'ambule a passé la nuit à Pont-de-Thielle (BE). Elle reprendra la route aujourd'hui en fin de matinée et terminera son voyage à Neuchâtel par une entrée à contresens dans le faubourg du Lac. Puis une grue de 200 tonnes saisira le véhicule rouge et le descendra sur ses rails. Antoine Benacloche espère bien que, pour l'occasion, le soleil remplacera la purée de pois d'hier.

Revêtu d'une livrée jaune vif, le deuxième véhicule du Fun'ambule arrivera dans une semaine. Une autre histoire, un autre convoi. **ACA**

Innovation comprise

Le tracé souterrain qui relie la gare à l'Université mesure 330 mètres. La pente maximale de certaines portions du trajet s'élève à 34%, alors que d'autres endroits sont plats. Une innovation: les véhicules sont composés de quatre modules suspendus à une arma-

ture. Ils peuvent ainsi rester horizontaux quelle que soit la pente.

Un départ est prévu toutes les trois minutes, et le trajet durera un plus d'une minute. Tout sera automatisé. La vitesse maximale atteindra huit mètres par seconde. «Ce sera

trois fois plus rapide que le funiculaire Ecluse-Plan», affirme Antoine Benacloche. Une accessibilité aisée pour les personnes à mobilité réduite a été prévue. Il faudra attendre jusqu'en mars 2001 pour que le Fun'ambule emmène ses premiers passagers. **ACA**

Pompiers Les sapeurs de Dombresson et de Villiers fusionneront-ils?

Les deux corps de sapeurs-pompiers de Dombresson et de Villiers sont confrontés à des problèmes de renouvellement de leurs cadres. Ce qui les conduit à envisager une fusion pour l'horizon 2002. Les élus Bourdons et Puisois se prononceront dans quelques jours sur un projet de convention.

Les corps de sapeurs-pompiers de Dombresson et de Villiers voient une double motivation à franchir le pas de la fusion, après quelques années de fructueuse collaboration. Les deux unités, qui se forment et interviennent ensemble sur les lieux des sinistres qui se déclarent dans les deux localités, voient se combiner à très court terme des problèmes de renouvellement de leurs états-majors respectifs, et espèrent aussi obtenir des subsides plus importants pour l'acquisition de matériel lourd et la construction de bâtiments. Ce dernier point étant d'actualité surtout à Dombresson, qui cherche depuis quelques années une solution globale à un manque de locaux pour sa voirie, son service du feu et son administration.

Les deux exécutifs communaux se sont donc rapprochés pour envisager une solution commune à leurs problèmes. C'est ainsi que la prochaine retraite du commandant Fran-

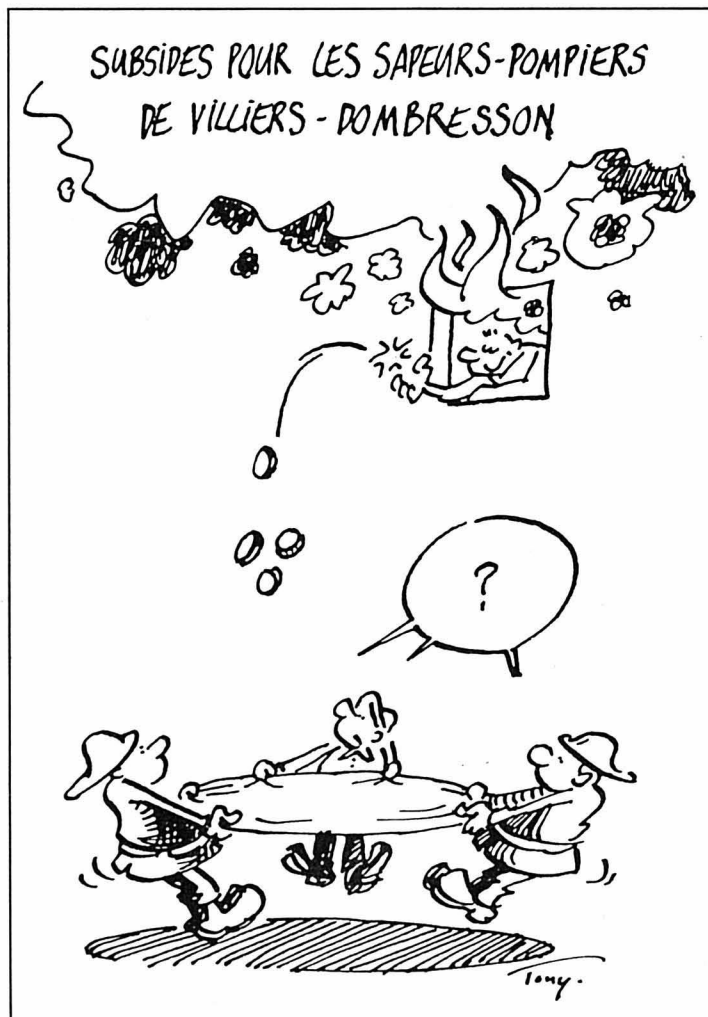
cis Monnier, de Dombresson, et de son adjoint pose des problèmes de renouvellement des cadres. De surcroît, le quartier-maître Pierre-Yves Bourquin vient d'accéder à la prési-

dence de la commune, et a souhaité être déchargé de cette fonction d'intendance. A Villiers, certains membres de l'état-major sont également proches de la libération pour

limite d'âge. Il y a donc, dans l'esprit des autorités des deux localités, nécessité d'envisager une formation commune de la prochaine équipe dirigeante des pompiers. Le processus a déjà reçu l'approbation du capitaine de Villiers, prêt à envisager de prendre la direction d'un corps unique de soldats du feu.

Les exécutifs communaux ont demandé aux deux états-majors d'examiner l'éventualité d'un rapprochement. L'état des discussions permet actuellement aux deux Conseils généraux de se prononcer sur une convention de fusion. Villiers le fera le 15 décembre prochain, et Dombresson trois jours plus tard. Selon les termes du projet, chaque autorité villageoise - exécutif, commission du feu - conservera ses fonctions et prérogatives. Les deux villages nommeront une commission intercommunale, formée des représentants des autorités politiques et des pompiers, pour servir de plate-forme de discussion et de propositions. Le siège administratif du futur corps unique est prévu à Dombresson, et le matériel d'intervention sera mis en commun. Si les élus le veulent bien, la convention entrera en vigueur au début 2002, ce qui laissera le temps aux deux villages d'élaborer un règlement commun de défense contre l'incendie.

Philippe Chopard



Savagnier Les pompiers ont sauvé les gymnastes privés de jus

Les membres de la société de gymnastique de Savagnier se souviendront sans doute longtemps de leur dernière soirée de l'an 2000. Samedi à 19h45, alors qu'un nombre public se pressait à l'entrée de la salle de La Corbière, la panne d'électricité qui a assombri tout le sud du Val-de-Ruz a obligé la société à recourir à un éclairage de fortune pour commencer son spectacle. Un projecteur relié à la génératrice des pompiers a fait l'affaire jusqu'à l'entracte, moment où le courant a été rétabli.

Intitulé «Au fil des mois» et présenté par le président Serge Ryser, ce spectacle a re-

tracé les particularités et les activités propres à chaque mois de l'année. Une suite de ballets et d'exercices rythmiques colorés a présenté au public une société jeune d'esprit et de corps, jusqu'au tableau vivant final. Les Sylvaniens comptent en effet beaucoup d'enfants et d'adolescents gymnastes! Tous ont pris plaisir aux encouragements et aux rappels du public, massé jusque dans les moindres recoins de La Corbière. Les membres de la société les plus réguliers aux entraînements ont également reçu une attention devant les spectateurs.

MWA

Téléthon Le Vallon se mobilise ce week-end

Le Val-de-Travers va se mobiliser une fois de plus cette fin de semaine pour le Téléthon. Des actions sont prévues dans sept communes pour le moins. Match au loto, repas, animations, jeux: il y en aura pour tous les goûts ou presque.

A Boveresse, les pompiers animeront la salle villageoise samedi dès 9 heures. Une soupe aux pois sera offerte à chacun dès 11h30, suivie d'un repas. A Couvet, les pompiers tiendront deux stands dans le village, un devant la boucherie Bohren et l'autre au Centre commercial du Val-de-Travers, de 8h à 16h samedi.

A Fleurier, les pompiers se sont associés à l'Union des sociétés locales et proposeront un match au loto vendredi à 20h15 à la salle Fleurisia. Pour ce 7e match au loto du Téléthon, les organisateurs espèrent franchir la barre des 60.000 francs. Lors des six premières éditions, les organisateurs avaient pu récolter 53.941 francs.

A La Côte-aux-Fées, la protection civile sera présente samedi devant la maison de

commune de 9 à 14 heures. Elle proposera des animations et une soupe aux pois, ainsi que la présence de saint Nicolas. Aux Bayards, les pompiers seront sur la brèche samedi de 8h30 à midi à la chapelle de la Mi-Été, où l'on servira thé, café, vin chaud et pâtisseries.

A Noiraigue, les pompiers vendront des boissons, des pâtisseries et proposeront des jeux, samedi dès 15h à la rue du Collège. Enfin, les pompiers de Saint-Sulpice tiendront un stand dans l'abri PC du village, de 8h à midi tant vendredi que samedi.

MDC

Promesses de dons au téléphone (gratuit) 0800 850 860 de vendredi à 10h à samedi minuit

AVIS URGENT

COFFRANE
Halle de gymnastique
Mercredi 6 décembre
à 20 heures
MATCH AU LOTO
Contrôlé par LOTO-TRONIC
Système fribourgeois, 30 tours
Abonnements: Fr. 10.- la carte
Fr. 7500.- de quines
(la moitié des lots en bons d'achats)
Viande fraîche: (uniquement
entrecôtes, rôtis, côtelettes)
Corbeilles garnies - Fromages
Bons d'achats
2 royales hors abonnement (Fr. 1400.-)
2 x bons d'achats
de Fr. 200.-, 200.- et 300.-
Salle non-fumeurs
Se recommandent: Gym Hommes
Coffrane - VBC Val-de-Ruz

PUBLICITÉ

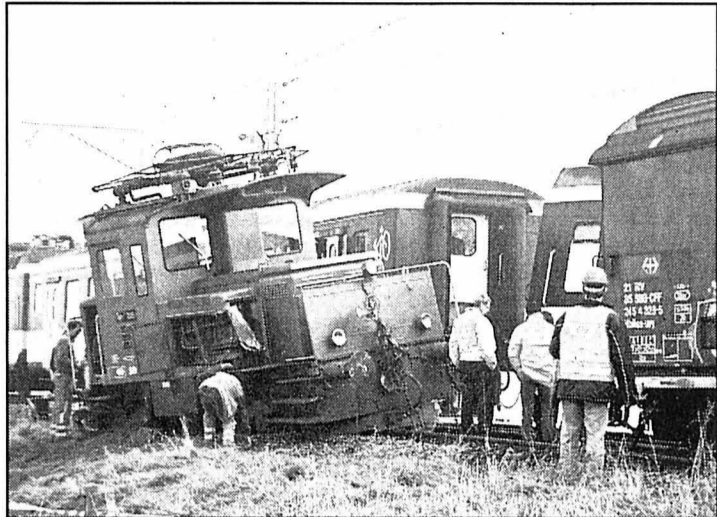
AVENCHES 01
7^e festival d'opéra
Rigoletto
de Giuseppe Verdi
5, 6, 7, 11, 13,
14 juillet 2001

Billets:
TicketCorner ou
0848 800 800 ou
026 676 99 22

offre de lancement
10% sur les billets achetés
avant le 31.12.00

CREDIT SUISSE L'illustré Der Bund swisscom

Courtélary Collision ferroviaire: gros dégâts



Le tracteur ferroviaire qui est entré en collision avec le train régional.



L'automotrice du train régional est sérieusement endommagée. photos Egger

Arrêt brutal pour le train régional qui circulait de Bienne à Saint-Imier hier matin: à son entrée en gare de Courtélary, il a été percuté par un tracteur de manœuvre, auquel étaient accrochés deux wagons de marchandise. Si les dégâts, importants, sont estimés à un million de francs, l'accident n'a heureusement fait que des blessés légers, qui ont tous pu quitter l'hôpital après un contrôle.

L'alerte a été donnée par une habitante de Courtélary qui a averti la police aux alentours de 8h20, après avoir entendu un fort bruit. Le convoi de manœuvre, dont un des wagons était plein de sucre et l'autre vide, se trouvait sur une voie parallèle à la voie principale, sur laquelle arri-

vait le train régional. Celui-ci était formé d'une automotrice à l'avant, d'une autre à l'arrière et d'un wagon de voyageurs entre les deux. Pour des raisons encore inconnues, le tracteur de manœuvre s'est avancé jusqu'à l'aiguillage d'intersection avec la voie principale et est entré en collision avec le train régional.

Comme l'a expliqué Eric Volery, responsable de la conduite des exploitations CFF pour l'Arc jurassien, des mesures d'urgence ont tout de suite été prises afin de prendre soin des blessés. Fort heureusement, seules trois personnes ont été légèrement contusionnées: le conducteur du tracteur, qui a été brièvement hospitalisé, et deux passagers du train régional, qui ont été soignés par le médecin de la localité. Quatre autres

personnes, qui ont subi un choc, ont également été emmenées à l'hôpital pour un contrôle. Vers midi, chacun avait pu rentrer chez soi.

A cette heure de la matinée, la navette transportait surtout des étudiants et des écoliers. Le brouillard était très épais dans tout le vallon, et la visibilité très mauvaise: on ne voyait pas à plus de 50 ou 60 mètres. Est-elle la cause de l'accident? L'enquête, menée par une commission fédérale indépendante, devra établir ce qui s'est exactement passé. Elle sera bouclée d'ici un mois, selon le responsable de la commission, Walter Kobelt, mais le rapport final ne sera pas publié avant une année.

Service de bus

Pour les responsables des CFF, il s'est agi ensuite d'éta-

blir un trafic de substitution. Un service de bus a été organisé pour les voyageurs entre Sonceboz et Saint-Imier. Par rapport au trafic ferroviaire, il faut compter avec un léger retard sur l'horaire, de l'ordre de 10 à 15 minutes, ce dont les CFF s'excusent auprès de leurs usagers, par la voix de leur porte-parole, Jacques Zulauf. Ces perturbations dureront jusqu'à aujourd'hui midi, quand le trafic normal sera rétabli.

Le rétablissement de la situation est la troisième étape dans les mesures à prendre. Il va s'agir de remettre les wagons sur rail, et de réparer les dégâts causés à l'infrastructure. L'aiguillage impliqué a en effet été faussé, et quelques mètres de rail doivent être changés.

Micheline Huguélet

Nods L'exécutif l'emporte face à la préfecture

Le préfet de La Neuveville Barbara Labbé n'a pas été suivi par les juges dans la dénonciation qu'il avait faite fin août envers Nods, annoncent les autorités de la commune mixte dans un communiqué.

Le 23 août, le préfet avait dénoncé auprès du juge d'instruction 6 du service régional des Jura bernois et du Seeland le secrétaire communal Freddy Bonjour, le maire Willy Sunier et le vice-maire Emile Gauthat. Le motif: d'une part, une «prétendue insoumission par les représentants de la commune à une décision de la préfecture de La Neuveville», selon les termes de l'exécutif, et, d'autre part, une «prétendue violation sur le plan pénal de la loi sur les constructions».

Rappelons que Barbara Labbé avait pris la décision de faire arrêter les travaux du projet de quartier de la Pierre-Grise, décision qui, selon elle, n'avait pas été respectée. Pour le Conseil communal, «cette dénonciation pénale a particulièrement affecté les représentants de la commune, qui ont eu l'impression d'avoir été totalement désavoués par la préfète de La Neuveville, ce d'autant plus qu'elle en avait informé la presse».

Le préfet n'a cependant pas été suivi par la justice. Par ordonnance des 2 et 14 novembre, le juge d'instruction précité et le ministère public du Jura bernois et du Seeland

ont décidé de «ne pas entrer en matière sur la dénonciation de la préfète et de mettre les frais à la charge de l'Etat», rapporte le Conseil communal.

Toujours selon le communiqué de l'exécutif de Nods, les magistrats ont estimé que «la préfète a commis une erreur formelle dans sa décision d'arrêt des travaux, en oubliant de mentionner le texte légal applicable, raison pour laquelle il n'était pas possible d'inculper les représentants de la commune». De plus, ajoutent les autorités communales, les magistrats ont retenu que «des travaux ont été arrêtés le jour même de la réception de la décision rendue par la préfecture», en conséquence de quoi, «même si la préfète n'avait pas commis d'erreur, aucun reproche ne pouvait manifestement être formulé à l'égard de la commune mixte de Nods». Le communiqué souligne enfin que «la brève enquête de police a d'ailleurs révélé que les travaux de construction ont été entrepris en toute bonne foi par la commune».

Le Conseil communal fait part de sa «satisfaction» devant l'issue de cette procédure, qu'il attendait avec «sérénité». Il regrette toutefois «amèrement» la «surdimension donnée à cette affaire», laquelle «pénalise tous les citoyens du canton, les frais de procédure restant à la charge de l'Etat». /comm-ira

Cortébert Les citoyens refusent de passer à la caisse

Les citoyennes et citoyens de Cortébert ne veulent pas passer à la caisse: ils ont refusé toutes les augmentations qui leur étaient proposées, de la quotité d'impôts à la taxe de base sur les déchets en passant par la taxe d'épuration des eaux. Au grand désespoir du Conseil municipal, qui craint que Berne ne prenne des mesures encore plus contraignantes et désagréables.

Il a fallu près de trois heures pour venir à bout de l'ordre du jour de l'assemblée communale qui s'est tenue lundi soir à Cortébert. La halle de gymnastique était bien remplie, 92 personnes s'étant déplacées (sur 468 ayants droit). Au menu, le budget 2001, avec à la clé une augmentation de la quotité d'impôts de 2,8 à 2,9.

Une augmentation inévitable, a expliqué l'exécutif, car la commune ne dispose d'aucune fortune et d'aucune réserve. Le compte courant est épuisé et il n'y a aucune liqui-

dité disponible pour travailler, a expliqué le maire Charles Boegli. En outre, la nouvelle loi sur les communes prêterait encore les finances communales, puisqu'elle équivaut à une baisse de rentrée des impôts de l'ordre de 7 à 8%.

Ces arguments chiffrés n'ont pas ébranlé les citoyens,

pour qui augmenter une quotité déjà très élevée par rapport aux villages voisins serait contre-productif et ferait fuir les gens. D'autant que Cortébert n'a rien à offrir, ni école, ni commerce, a déclaré un habitant. Berne a la commune en point de mire? Raison de plus pour refuser cette augmenta-

tion: cela forcera le canton à s'occuper sérieusement de nous, a-t-on même entendu.

Car de fait, Cortébert est la troisième commune la plus endettée du canton. C'est dire à quel point sa situation est précaire. Pourtant, les citoyens ont refusé par 80 voix contre 6 l'augmentation de la quotité d'impôts. Dès lors, le budget n'a pas pu leur être soumis. Dans la foulée, ils ont encore refusé, par 58 voix contre 11, l'augmentation de la taxe d'épuration des eaux, qui aurait dû passer de 2,40 à 3,40 francs. Cette hausse était pourtant nécessaire pour avoir des comptes équilibrés. Enfin, refus aussi d'une modification de la taxe de base sur les déchets, qui aurait voulu introduire une taxation par personne adulte de 100 francs en remplacement de la taxe de ménage de 200 francs. Une commune ne pouvant vivre sans budget, tous ces objets seront à nouveau soumis aux citoyens en début d'année prochaine.

MHU



Des souhaits de bienvenue qui cachent une situation financière difficile. photo Huguélet

Sonceboz La ténacité porte ses fruits

Au début de 1997, les valeurs locatives officielles des immeubles de Sonceboz avaient été revues à la hausse par les autorités cantonales. Cette décision avait suscité une levée de boucliers dans la commune du Jura bernois: plus de 150 personnes avaient fait opposition. Aujourd'hui, une solution semble se dessiner: le directeur cantonal des finances, Hans Lauri, a reçu le maire de Sonceboz et s'est déclaré prêt à poursuivre les démarches pour réparer les injustices.

La nouvelle taxation avait mis le prix du mètre carré à 192 francs à Sonceboz, soit une valeur largement supérieure à celles appliquées dans l'ensemble de la région. L'exécutif et les citoyens de la commune avaient fait recours, mais sans succès. Devant l'impossibilité de résoudre le problème par la voie du dialogue, ils avaient mandaté un avocat. Après de nombreux échanges de courrier, une lueur est enfin apparue dans ce dossier qui semblait s'enliser.

MHU

Ici et aujourd'hui

Danse

- «Itinerari di confine», danse contemporaine par la compagnie Excursus, Bienne, Palace, 20h15.

Enfants

- Macaroni le clown, cinéma Palace, Bévillard, 15h.
- Saint-Nicolas au CCL de Saint-Imier, avec un extrait de «Saint Nicolas mon bon patron», par les Compagnons de la tour, 16h.

Théâtre

- «Saint Nicolas mon bon patron», d'Anne Perry-Bouquet, par les Compagnons de la tour, Saint-Imier, Relais culturel d'Erguel, 20h30.

Assemblée

- Bourgeoisie de Villeret, salle des assemblées, 20h.

Sport

- Patinoire des Lovières, Tramelan, ouverte au public de 13h30 à 16h.

Bienne Double concert de l'Avent

Double concert à la salle Farel, à Bienne, en cette période de l'Avent: en première partie, la Musique ouvrière de Bienne, placée sous la direction de Patrick Addor, présentera un programme de choix. Elle laissera ensuite la place à la Musique municipale de Reconvilier. Rendez-vous dimanche 10 décembre à 16 heures. MHU

Courtélary Visite de saint Nicolas

Dans sa tournée annuelle, saint Nicolas n'a pas oublié Courtélary. Il donne rendez-vous à tous les enfants sages ce soir à 18 heures à la halle de gymnastique de la localité. Les plus petits pourront faire un tour à dos d'âne pendant que leurs parents étancheront leur soif grâce à l'apéritif offert par les organisateurs. MHU

BRÈVES

Sonvilier Transports routiers dangereux

Le maire de Sonvilier, Jean-Pierre Rérat, est inquiet: les camions qui traversent quotidiennement la localité, puis tout le vallon, avec des chargements de bois qu'ils vont livrer à Rond-châtel sont dangereux. L'un de ces convois a perdu récemment son chargement sur l'A16, près de La Heutte, interrompant le trafic pendant quelques heures.

Que se serait-il passé si cet incident était survenu à l'intérieur d'une localité?

Selon Jean-Pierre Rérat, les chargements sont mal arrimés. Il souhaiterait que la police fasse des contrôles plus fréquents et plus sévères et a sollicité la Conférence des maires pour qu'elle intervienne dans ce sens. MHU

Plaquette Les forteresses médiévales en lumière

L'équipe qui anime le petit musée du Mont-Repais, sur les hauts de La Caquerelle, au cœur du Jura, sort de presse une superbe plaquette. On y découvre la présentation de 16 châteaux du Jura historique. L'ouvrage, largement éclairé de photos, de plans et de dessins, se veut didactique et historique. Faisons un saut au XIV^e siècle!

Comme l'explique Jean-René Quenet, cheville ouvrière de cet ouvrage, le petit musée du Mont-Repais acquiert gentiment ses lettres de noblesse. Son exposition sur les chemins de Compostelle avait remporté un vif succès. Celle ouverte l'an dernier sur les châteaux et forteresses jurassiennes connaît le même engouement. Au point que l'exposition est prolongée jusqu'en juin 2001 (tél. chez Yvonne Petignat pour la visite, 426 66 56).

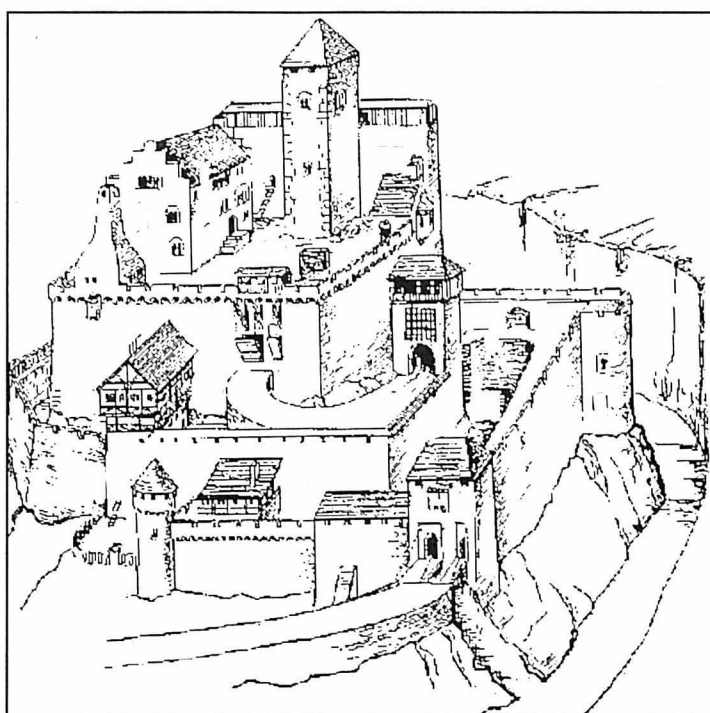
De L'Ajoie à La Neuveville

Dans la foulée, elle sort une brochure fort intéressante en deux volets. Elle s'ouvre sur un dossier pédagogique qui comprend le vocabulaire du château fort, son évolution et ses fonctions, ainsi que les procédés de construction à l'époque, le tout finement illustré et dessiné. Ce sera à coup sûr un outil précieux pour les classes.

La seconde partie du document fait le tour de 16 châteaux jurassiens, les ajoulots (Asuel, Pleujouse, Montvoie...), les delémontains (Vorbourg, Soyhières), mais aussi l'Erguël, le Schlossberg, près de La Neuveville, et ceux du Laufonnais (Angeheim...). Les deux châteaux francs-montagnards (Sommètres et Franquemont) sont signalés sur la carte mais sont en trop pitoyable état pour être alignés. Toutes ces forteresses datent du XI^e au XIV^e siècle. Leur histoire, l'état de leurs vestiges, le chemin d'accès, une bibliographie et parfois une légende entourent chaque objet.

Une époque

Attaché scientifique à cette revue, Jean-Paul Prongué explique que les châteaux sont apparus au Xe siècle avec l'éclatement de l'empire de Charlemagne. Les comtes et autres membres de l'aristocratie qui se mettent en place verront leur autorité contestée en raison de l'insécurité ambiante. Pour s'affirmer aussi bien face à leurs sujets que face aux seigneurs environnants (rois de Bourgogne, empereurs germaniques), ils vont se mettre à construire des forteresses, des mottes faites de palissades et de fossés au début (X^e et XI^es siècles), en dur par la suite. Dans la région, l'émancipation de ces petits seigneurs aux XII^e



Cette plaquette (vingt francs en librairie cette fin de semaine) se veut autant didactique que scientifique en présentant les divers aspects des châteaux jurassiens. document sp

et XIII^es siècles voit la construction du château du Vorbourg, de Morimont, d'Asuel... L'économie monétaire, qui va se mettre en place au détriment de la terre, et l'évolution des techniques militaires vont sonner le glas des forteresses à la fin du XIV^e siècle. Jean-Paul Prongué tient à souligner que si le can-

ton de Berne (tour d'Erguël) a le souci de ce passé, il n'en est rien dans le Jura, l'Etat laissant le château de Montvoie dans un état déplorable. C'est la bourgeoisie de Delémont qui s'occupe des ruines du Vorbourg et un particulier (Jacques Brenard) de celles d'Asuel...

Michel Gogniat

Affaire Petignat Une démission pour clore

L'enquête disciplinaire ouverte dans la précipitation par le Gouvernement jurassien contre son délégué aux relations publiques Yves Petignat aura trouvé son épilogue avant même d'avoir été concrètement ouverte. L'exécutif a accepté hier la démission du haut fonctionnaire pour la fin de l'année, Yves Petignat s'y résolvant en considérant que «le climat de confiance nécessaire à la poursuite de ses activités n'est plus suffisant». Le Gouvernement se fend dès lors d'un communiqué élogieux relevant qu'Yves Petignat «a fait preuve d'engagement et d'esprit d'initiative en faveur de la transparence de l'Etat et de l'affirmation de l'image du canton». L'exécutif tient compte aussi «des années passées dans un esprit d'excellente collaboration afin de préserver le bon fonctionnement des institutions».

Vu le délai très court du dédit - moins d'un mois -, on peut comprendre entre les lignes que des modalités financières acceptables et relatives à ce départ précipité ont été trouvées en vue d'aboutir à cette «solution».

Ces faits précisés, l'épilogue qui met fin à cette affaire est loin d'être satisfaisant et laisse une impression de déception, s'agissant de l'image de l'Etat. L'exécutif en sort considérablement affaibli, par la mise en évidence des dissensions régnant en

son sein et par la précipitation manifestée dans l'ouverture d'une enquête disciplinaire, alors que le recours à une médiation offrait de bonnes chances d'apaisement. Cette mauvaise appréciation de la situation laisse songeur, surtout qu'elle fait suite à des erreurs de même type envers d'autres hauts fonctionnaires. Le fonctionnement même du Gouvernement est en cause.

Quant à Yves Petignat, ancien journaliste, il va reprendre son ancien métier, mais n'a pas encore décidé à laquelle des deux offres qui lui sont parvenues il donnera son accord. On pourrait donc le retrouver dans la profession, soit dans le canton même, soit au service d'un important quotidien romand. La bonne connaissance qu'il a acquise des affaires jurassiennes dans l'exercice de sa fonction constituera pour lui un bagage de choix.

Dans le canton, selon le successeur que le Gouvernement trouvera à Yves Petignat, se posera la question du rôle du chargé des relations publiques. Restera-t-il le porte-parole gouvernemental, aspect de la fonction qui avait pris de l'ampleur ces dernières années, ou redeviendra-t-il un simple chargé de l'information, auquel ce poste, qui serait alors moins exposé, était circonscrit dans le passé?

Victor Giordano

Bois de feu Un député veut doubler la consommation

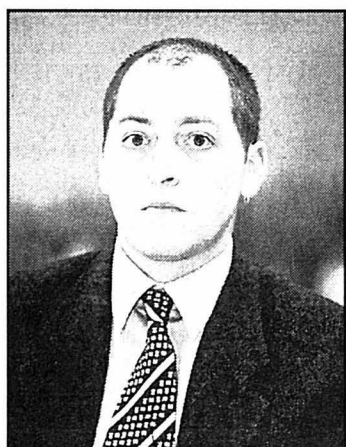
Dans une intervention, Alexis Pelletier, le député des Breuleux, relève que l'Office fédéral de l'énergie s'est fixé pour objectif de doubler la consommation de bois de feu en dix ans. Un crédit fédéral de 45 millions sur trois ans a été voté à cet effet. «Le Jura doit être de la partie», lance-t-il à l'exécutif jurassien.

Dans une réponse fouillée, le Gouvernement indique d'abord que ce crédit de 45 millions en faveur du bois de feu fait suite à l'ouragan Lothar, qui a mis à terre 13 millions de mètres cubes en Suisse, soit l'équivalent de deux fois et demie l'exploitation forestière annuelle.

Des poêles...

Pour favoriser la consommation de bois, plusieurs sortes d'installations de chauffage peuvent faire l'objet d'un soutien étatique. Il en est ainsi des petites installations de chauffage à bois. Une cinquantaine de demandes ont été déposées

dans le Jura. Une dizaine d'entre elles ont déjà reçu des promesses de subventions. L'Etat jurassien rappelle qu'à travers son programme «Lothar», les petites installations peuvent chercher un soutien. Même les poêles bénéficient d'une aide forfaitaire de 2000 francs, qui couvre le tiers de l'investissement. A relever aussi que la Confédération est



Le député Alexis Pelletier aimerait une utilisation accrue du bois de feu. photo a

prête à accorder une aide (50% de la plus-value par rapport à un chauffage conventionnel) lors du remplacement de chaudières en bois existantes.

...aux thermoréseaux

Le Gouvernement indique ensuite qu'il s'est engagé dans la promotion des énergies renouvelables. Avec le gaz naturel, le bois de feu représente un agent de diversification essentiel. C'est ainsi que l'Etat s'est engagé dans la réalisation de thermoréseaux. Celui de Porrentruy (l'Etat possède 27% du capital actions) fournit quatre millions de kilowattheures pour le chauffage des bâtiments étatiques, ce qui équivaut à 400.000 litres de mazout.

Le canton du Jura va s'engager dans la réalisation du thermoréseau de Saignelégier. Un montant de 250.000 francs est planifié pour entrer dans le capital-actions de cette société. L'avant-projet et l'étude de faisabilité sont réalisés. La centrale pourrait être construite en 2001 et les travaux du réseau en 2002. MGO

Saignelégier Deux nouveautés sur la place d'élimination

Que se passait-il hier sur la place du général Guisan, sur les hauts de Saignelégier? Est-ce qu'on avait mis en place les éléments nécessaires à un rodéo? Pas du tout: modernité oblige, un nouveau parc de contention était étrenné...

Comme l'explique le conseiller communal Bernard Varrin, ce parc faisait l'objet d'une demande des éleveurs. Il réceptionne en fait les animaux élevés en stabulation et donc difficilement maniables. Il s'agit d'un système de tubulures faciles à enlever une fois le marché d'élimination terminé. Les animaux sont ainsi facilement parqués, passent sur la balance pour la pesée, sont taxés le long du couloir, avant d'être pris en charge au bout par les marchands. Pour la place de Saignelégier, c'est un atout de plus. L'investissement n'est pas moindre (20.000 francs), payé par la commune et par le canton.

Autre nouveauté aperçue hier sur cette même place: un



Un parc pour la pesée des broutards a été dressé, alors qu'une remorque... hydraulique livre son lot de bétail. photo Gogniat

éleveur de Muriaux a livré ses broutards dans une remorque qui, par un système hydraulique, s'abaisse jusqu'au sol pour décharger son cheptel. Plus besoin de tordre les queues pour vider ou embarquer l'équipage... Bref, un grand confort de manœuvre.

Ceci dit, c'est un marché moyen qui s'est déroulé hier,

avec une centaine de têtes. Le prix des vaches n'a pas flambé, se situant entre 1,40 et 2,40 francs. Les génisses, sans amateurs, sont parties à la taxe (entre 3 et 3,40 francs). La quarantaine de broutards présentés ont connu une petite surenchère, pour partir entre 4,80 et 5,50 francs. MGO

BRÈVES

Saignelégier Crèche Arc-en-ciel: changement au comité

Assises hier soir de la crèche et garderie Arc-en-ciel à Saignelégier, sous la présidence de Danielle Paratte Steiger. Dans son rapport d'activités, la présidente a relevé que, cette année, la crèche du chef-lieu avait accueilli 56 enfants, en légère progression. Vingt-quatre enfants viennent de l'extérieur, de presque toutes les communes francs-montagnardes. Danielle Paratte a rappelé que c'est la première année de fonctionnement dans les nouveaux locaux de Franquemont. Suite à l'appel lancé, elle a remercié tous ceux qui ont fait des dons pour l'aménagement extérieur du bâtiment (bacs à sable, balançoires...).

Les comptes 1999 bouclent sur des produits s'élevant à 60.346 francs et des charges pour 165.900 francs, d'où un déficit de 105.690 francs, qui va à la répartition des charges (80% à la commune mère et 20% aux autres communes). A noter que certaines communes ne sont pas membres. Les parents doivent alors payer le plein tarif. Actuellement, quatre employés se partagent 1,85 postes (sans oublier une stagiaire). Pour 2001, un quart de poste supplémentaire est demandé. La commune de Saignelégier doit donner son aval. Enfin, au comité, Caroline Gay, du Noirmont, est remplacée par Aline Gay, des Breuleux. MGO

Les Bois Succès total du Téléthon

Les membres du corps des sapeurs-pompiers des Bois ont fait fort samedi durant toute la journée à l'occasion du Téléthon, avancé d'une semaine dans cette commune. Vente de beaujolais nouveau à la population, mais également aux automobilistes de passage dans la localité. Action qui a porté ses fruits puisque 5000 francs de bénéfice ont été réalisés durant les sept heures qu'a duré l'action. Les membres des sapeurs-pompiers tiennent à remercier la population et les automobilistes de passage pour leur beau geste en faveur du Téléthon 2000. JMB

Les Bois Saint Nicolas convié par la SED

Comme chaque année à pareille époque, la Société d'embellissement et de développement (SED) des Bois a convié le week-end passé les enfants à la rencontre de saint Nicolas, lequel était accompagné du père fouettard. Dès 14 heures, une foule très dense, réunissant enfants et parents, étaient présents sur la place du 23-Juin. Les enfants n'ont pas manqué de raconter leurs poésies ou de chanter leurs chansons à saint Nicolas. Après cela, les membres de la SED ont offert à tous les participants un cornet bien garni et très apprécié. JMB

Fontenais Début d'incendie dans une maison

Mardi matin, vers 7h30, un début d'incendie s'est déclaré dans une chambre sise dans les combles d'une maison familiale à Fontenais, près de Porrentruy. Le centre de renfort de la capitale ajoulote ainsi que les pompiers du village sont rapidement intervenus et ont pu maîtriser le sinistre. Les dégâts ne sont heureusement pas importants. Toutefois, une personne ayant inhalé des fumées a été transportée à l'hôpital pour subir un contrôle. La police s'est rendue sur place pour le constat. MGO

Scout Un blessé dans un accident de la circulation

Un accident de la circulation s'est produit hier vers 11 heures sur la route descendant vers Glovelier, en dessous de Scout. Un automobiliste a entrepris le dépassement d'un poids lourd alors que survenait un véhicule en sens inverse. Afin d'éviter la collision frontale, le premier automobiliste a donné un coup de volant à droite et a heurté le camion qu'il dépassait. Il a perdu la maîtrise de son engin, qui a fini sa course 30 mètres en contrebas. Le conducteur a été légèrement blessé et conduit en ambulance à l'hôpital de Delémont. Constat du groupe accident. MGO

Les prix les plus bas!

(valables du 5.12 au 11.12)

Cactus de Noël
le pot

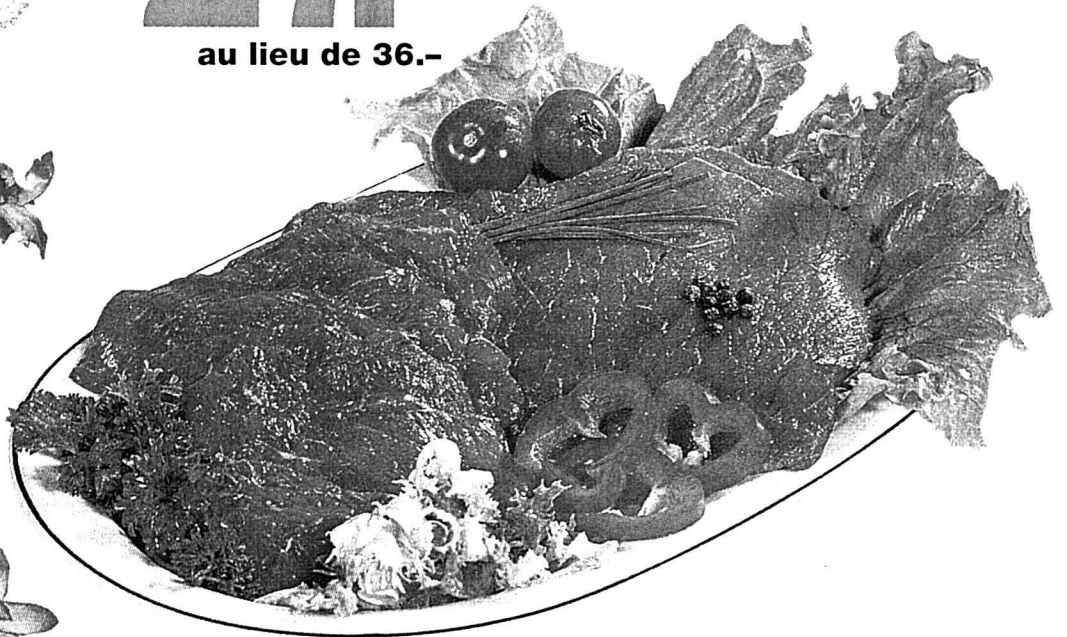
2²⁰



Steak de bœuf
1^{er} choix, frais, du pays
le kg

27.-

au lieu de 36.-



MGB www.migros.ch



Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg

MIGROS

Le Pays-Fraîcheur

DIVERS

chafotex Tissus Habillement Ameublement
CALENDRIER DE L'AVENT
Tous les jours une nouvelle action sur:
le polaire, l'ameublement, tissu de Noël,
les soldes, tissu de fête, etc.
Venez découvrir ces offres
jusqu'au 22 décembre!!!
53a, avenue Léopold-Robert au 1er étage,
La Chaux-de-Fonds, tél. 032/914 78 14

Dick Optique
Av. Léopold-Robert 64
Tél. 032/913 68 33
La Chaux-de-Fonds

FINANCE

Créez votre
SA
SANS CAPITAL
OPTIMA
MANAGEMENT
☎ (032) 328 16 16
Tél. 0901 578 875
Consultation tél. à Fr. 4.23/min.

INFO abonnés

Bulletin de changement d'adresse

Les changements d'adresse doivent nous parvenir par écrit 6 jours ouvrables à l'avance. Nous n'effectuons pas de changement d'adresse pour des durées inférieures à une semaine.

Frais: - pour la Suisse: Fr. 3.-
- pour l'étranger (Europe de l'Ouest): Fr. 3.-
+ Fr. 1,40 par jour pour les frais postaux.
- tarifs pour autres pays sur demande.

Attention: la distribution du journal à l'étranger peut être irrégulière.

Paiement en timbres poste, ou inclus sur votre prochaine facture.

DOMICILE ACTUEL
(Merci d'écrire en lettres majuscules)

Nom et prénom: _____
Rue et no: _____
NP/Localité: _____
Date: _____ Signature: _____
 NOUVELLE ADRESSE DÉFINITIVE ADRESSE VACANCES
du au inclus
Hôtel/Chez: _____
Rue et no: _____
NP/Localité: _____
Pays/Province: _____

A retourner à: L'IMPARTIAL, service de diffusion, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 / 911 23 11.

L'Impartial

www.limpartial.ch

AUTOS-MOTOS-VÉLOS

Gagnée à un concours
VW New Beetel 1600
Jaune, non-immatriculée.
Valeur Fr. 26 000.-, cédée à Fr. 21 000.-.
Tél. 032/941 10 75 le soir.

Tout le monde peut aider.
Donnez de votre sang. Sauvez des vies.
Tél. 032/967 20 31

GASTRONOMIE

Nouveau au Locle!
Hôtel Puglia
Pizzeria Restaurant
Chez Pippo

Pizzas au feu de bois à l'emporter

Tél. 032/931 08 08 ou 032/931 08 05



Avec une annonce, vous donnez de l'élan à votre manifestation sportive. Tél. 032-911 24 10 ou fax 032-968 48 63.

PUBLICITAS



Pizzeria La Bonne Auberge

Au feu de bois, chez Salvatore

Tous les dimanches midi et soir:
pizza à **Fr. 10.-** (au feu de bois)

La Corbatière - Tél. 032/913 94 98 Fermé le lundi

L'annonce, reflet vivant du marché

Jour J Schmid reste favori, mais dans un certain brouillard

Les groupes radical et démocrate-chrétien veulent un UDC au Conseil fédéral, candidat officiel ou pas. Chez eux, le vent souffle plutôt pour le Bernois. Les socialistes n'étaient pas parvenus, hier soir, à embarquer des complices bourgeois dans l'aventure putschiste.

De Berne:
Stéphane Sieber

Election au Conseil fédéral: il y a au moins un groupe dont les intentions ne doivent pas être cherchées dans les subtilités de la langue de bois et les périlleux pronostics pour six tours de scrutin. C'est le groupe libéral. Hier après-midi, après avoir entendu la Zurichoise Rita Scheurer et le Thurgovien Roland Eberle - jugés parfaitement «pros» au demeurant - les parlementaires libéraux ont sans complexe annoncé leur intention unanime de soutenir Samuel Schmid. «Comme nous ne contestons pas la présence de l'UDC au Conseil fédéral et que nous jugeons que le Bernois est plus proche du libéralisme tel que nous le concevons, notre choix est clair», a expliqué le Neuchâtelois Rémy Scheurer.

Tous valables

Le seul problème, c'est que les libéraux ne sont que six (sur 246) sous la Coupole fédérale. Une force numériquement aussi faible ne compte pas tellement dans les stratégies. Hier, c'est donc surtout sur les radicaux, les démocrates-chrétiens et les socialistes que l'attention s'est foca-

lisée. Et là, les jeux sont moins prévisibles. Certes, radicaux et démocrates-chrétiens se sont séparés, chacun de leur côté en fin d'après-midi, sur un signal normalement exempt d'ambiguïté: choix de principe en faveur d'un candidat UDC (et donc de la reconduction de la formule magique), refus net de se laisser embarquer dans le complot socialiste. Et dans les deux groupes, Samuel Schmid était donné - légèrement - favori.

«L'UDC nous soumet des candidats valables, qui permettront à chaque parlementaire radical de donner sa préférence en fonction de ses critères politiques et personnels», a déclaré la présidente du groupe radical, la Bernoise Christine Beerli, qui s'est elle-même prononcée depuis longtemps en faveur de Samuel Schmid. Dans le groupe, les partisans du Bernois ont semblé, en l'absence de vote, légèrement plus nombreux que ceux des candidats officiels. Il y a ceux qui le soutiennent ouvertement, comme la Neuchâteloise Michèle Berger-Wildhaber, et ceux dont les sympathies peuvent être déduites, comme le directeur des arts et métiers Pierre Triponez: «L'Usam serait naturellement ravie qu'un des siens accède au Conseil fédéral», admet-il avec le sourire. Or, le seul candidat UDC répondant à cette définition est bien sûr le vice-président de l'organisation Samuel Schmid...

Cela dit, Rita Fuhrer et Roland Eberle pourront compter sur de solides appuis chez les radicaux. Ceux de la Suisse orientale, par exemple, sont largement derrière le Thurgo-



Rita Fuhrer s'en va répondre aux questions des libéraux, suivie par Johannes Matyassy. De gauche à droite: Claude Frey, Maya Lalive d'Epina et Dorle Valender.

vien. A l'inverse, certains se sont retrouvés marginalisés: ce sont les «progressistes» qui auraient accepté d'entrer en matière sur l'idée de sortir les poignards. Ainsi le Vaudois Yves Guisan, fort mari, n'excluait pas de manifester son mécontentement ce matin.

Improbable joker

Mais rien n'était définitivement joué en début de soirée. Car les socialistes (voir ci-dessous) n'avaient toujours pas perdu espoir, au moment de se disperser dans les estamens enfumés de la vieille ville, de trouver le joker bourgeois présentant le double avantage d'accepter d'entrer

dans leur combine et de présenter une chance pas totalement nulle de succès. Le président radical Franz Steinegger remplit la seconde condition, et si lui et son groupe ont confirmé leur attachement à la formule magique, lui en revanche a quand même laissé planer quelque doute sur son attitude au cas où plusieurs dizaines de voix se porteraient sur lui. Est-il le «Mister X» que certains socialistes ont promis, la bouche en cœur, pour ce matin? On a franchement de la peine à le croire.

Un autre nom cité était celui du démocrate-chrétien Eugen David. Le Saint-Gallois aurait même donné son accord pour être le «Sprengkan-

didat», le héros de la croisade pour bouter l'UDC hors du gouvernement. Mais, beau-coup trop à gauche, il n'a strictement aucune chance d'être élu. Bref, il restait du pain sur la planche pour les deux chargés de putsch au sein du groupe, la présidente du parti Christiane Brunner et - surtout - le président du groupe Franco Cavalli.

L'UDC analyse

A l'UDC, on n'a bien sûr pas perdu une miette de toutes ces manœuvres. Le président du groupe, le Zurichois Walter Frey, se montrait d'une sérénité à toute épreuve. Si le Parlement élit Samuel Schmid, analysait-il, ce ne sera pas la révolution, car le Bernois est, si cela se trouve, encore plus conservateur qu'Eberle ou Fuhrer. Simplement, les relations avec le groupe ne seront pas aussi confiantes qu'avec un des candidats massivement soutenus, mais «cela ne pourrait pas être pire que pendant les quatre dernières années». Une élection d'un candidat officiel aurait l'immense avantage, à ses yeux, de faire entrer une personne nouvelle et un air frais au Conseil fédéral. Une éjection de l'UDC hors du Conseil fédéral serait au contraire lourde de conséquences. Selon Walter Frey, elle permettrait à des Blocher et autres Mörgeli de s'en donner à cœur joie dans le registre de l'opposition carabinée, avant que l'UDC n'empoche la mise aux élections fédérales, dans trois ans. On verra tout ça. En attendant, que le spectacle commence!

STS

Les socialistes croient encore pouvoir créer la surprise

Les socialistes se sentiront bien seuls, ce matin. Leur accès d'urticaire tardif, à l'idée qu'un UDC remplace un UDC au Conseil fédéral, ne semble guère contagieux. Seuls les Verts se sont montrés conséquents: «Nous ne voulons pas d'un UDC au gouvernement, donc nous présentons notre propre candidate, Cécile Bühlmann.» Un coup d'épée dans l'eau, certes, puisque la Lucernoise ne tiendra que trois tours, mais la démarche a le mérite de la clarté. Encore que... La stratégie des Verts consiste à ne pas donner de

consigne après l'élimination de leur candidate. Certains voteront alors blanc (Fernand Cuhe, par exemple), d'autres reporteront leur voix sur l'un ou l'autre des concurrents restants (Anne-Catherine Ménétrez). Cela peu faire quelques voix déterminantes pour Samuel Schmid.

Car si les jeux semblent faits et désignent le Bernois, le fait que radicaux et démocrates-chrétiens laissent la liberté de vote pourrait plaider en faveur d'une surprise préméditée.

La nuit aura été longue pour

l'état-major du PS et les stratèges des autres partis. Le groupe socialiste a été convoqué pour ce matin à 7 heures pour entendre la bonne parole et recevoir les consignes à mettre en œuvre au fil des tours de vote. Hier, la Bernoise Ruth-Gaby Vermot reconnaissait: «La vraie discussion n'aura lieu que mercredi matin.» Le Vaudois Pierre Chiffelle, pour sa part, confirmait hier que la tactique socialiste ne devait pas être révélée pour éviter d'influencer les autres groupes. Et d'ajouter: «Jamais je n'ai vu autant de parties de

poker menteur se dérouler simultanément.» Vétéran au Parlement, Michel Béguelin explique: «Il ne peut pas y avoir de stratégie au-delà du deuxième tour. On se déterminera au fil des développements, sans doute après avoir voté Bühlmann (réd.: la candidate verte) au début, puis, par exemple, Steinegger.»

Qui sera le poulain du PS?

Car le but ultime des socialistes reste bel et bien d'éjecter l'UDC du gouvernement, comme le confirme la Zurichoise Christine Goll: «Un peu

tout le monde en assez de la politique destructrice incarnée par Blocher. L'UDC doit sortir. Nous maintenons le contact avec les radicaux et le PDC pour identifier une candidature. Et dans tous les cas nous présenterons quelqu'un.» Un socialiste? La vice-présidente du PS n'en dira pas plus. En attendant, il y a fort à parier que si l'élection se termine par un «mano a mano» Schmid-Eberle, les socialistes ne s'abstiendront pas; ils donneront leurs voix au Bernois.

Gian Pozzi
L'Agefi

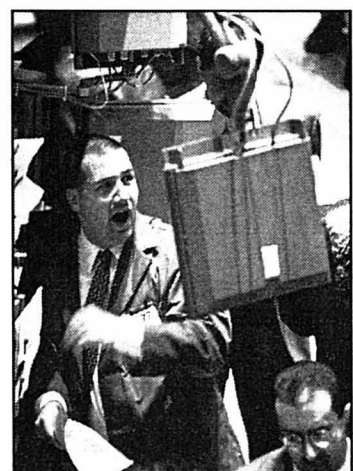
USA Gore s'accroche et Bush se prépare

Le futur de l'élection présidentielle américaine repose désormais entre les mains de la Cour suprême de Floride qui se prononcera demain. Le démocrate Al Gore brûle ses dernières cartouches judiciaires dans l'espoir de remporter la Maison-Blanche.

Après un revers d'importance suite à deux décisions de justice, le vice-président espère que la Cour suprême de Floride rejettera la décision du juge de Tallahassee, Sanders Sauls, de ne pas ordonner de nouveau décompte manuel dans cet Etat.

La Cour suprême de Floride a annoncé qu'elle examinerait demain la recevabilité de l'appel d'Al Gore. La démarche du

démocrate sera examinée à 16 heures par les neuf juges du «Sunshine State». Les avocats



Wall Street semblait se ressaisir hier. photo Keystone

des deux camps disposeront de 30 minutes chacun pour exposer leurs arguments. L'avocat du camp démocrate a déclaré que si cet appel était rejeté, la bataille présidentielle se terminerai là.

Le juge a rejeté lundi un recours démocrate qui contestait les résultats officiels de Floride et demandait un nouveau décompte de quelque 12.000 bulletins litigieux. Ce nouveau décompte aurait pu, selon les partisans d'Al Gore, renverser l'écart de 537 voix avec le républicain George W. Bush et leur donner la victoire en Floride et la présidence.

Retenue républicaine

La décision de M. Sauls a été qualifiée de «très importante», par le camp Bush. Mais les al-

liés du gouverneur du Texas évitent cependant de sabler le champagne. Le principal intéressé lui-même s'est abstenu d'engager Gore à lui concéder la victoire. «Je crois que j'ai gagné cette élection, que je l'ai gagnée au premier compte, au deuxième et au troisième», a néanmoins dit Bush.

Quelques heures avant la décision du juge Sauls, les démocrates avaient déjà subi un demi-revers devant la Cour Suprême des Etats-Unis. La plus haute juridiction a suspendu un arrêt de la Cour de Floride qui autorisait les comptages manuels en Floride et ordonnait leur prise en compte dans les résultats de l'Etat. Même si la situation paraît compromise pour les démocrates, tout reste ouvert./ats-afp-reuter

Nice Contre-sommet européen annoncé

Plusieurs centaines d'associations et de syndicats venus de toute l'Europe s'invitent à partir de demain au sommet européen de Nice.

En France, les cinq grandes organisations syndicales et l'ensemble du milieu associatif de gauche seront au rendez-vous sur la Côte d'Azur. Parmi les participants, on compte FO, la CFDT, la CFTC, la CGC et la CGT, emmenées par leurs secrétaires généraux ou présidents respectifs, qui participeront à la grande manifestation de la Confédération européenne des syndicats (CES) aujourd'hui. L'Union nationale des syndicats autonomes (Unsa) et la Fédération syndicale unitaire (FSU, première

Au terme d'une campagne riche en mensonges par omission, shoots en corners, vellétés farfelues, pétards mouillés, trahisons molles, protestations d'innocence, coups de portable à répétition, cris et chuchotements, débats de fond esquissés ou avortés et apparents retours à une situation sous contrôle, les 246 parlementaires s'apprêtent ce matin à élire un nouveau conseiller fédéral dans un climat délicieusement excitant.

Commentaire L'après-Ogi commence

Quoi qu'on puisse dire, les grandes options sont parfaitement identifiées. Avec le Bernois Samuel Schmid, ce sera la variante la plus proche d'un statu quo pourtant exaspérant pour tout le monde, avec un notable traditionnel, rassurant et certifié «konsensfähig» à la place de l'idole du bon peuple. Avec le Thurgovien Roland Eberle, ce sera la tentative de revivifier la formule magique en propulsant aux responsabilités un énergique UDC fort de la confiance de son parti, mais qui a voté non le 6 décembre 1992 et ne semble pas s'en repentir. Un putsch enfin, surtout préparé à la hâte, donnerait sans doute beaucoup de satisfactions immédiates à ses auteurs inspirés par les nobles valeurs du progrès, avant d'ouvrir la boîte de Pandore et de conduire à de fortes tensions qui pourraient occasionner de sévères dégâts collatéraux dans un système de démocratie semi-directe.

Reste que les membres de l'Assemblée fédérale ne se détermineront pas directement sur les choix politiques, mais sur les candidats censés les incarner. Avec tous les biais introduits par les sympathies - et les antipathies - personnelles plus ou moins discrètes, les solidarités régionales et les votes tactiques au fil des différents tours difficiles à décrypter. Et à la clef, des résultats parfois déceissants même pour les stratèges les plus matois.

Ce matin, le conseiller fédéral sortant Adolf Ogi prononcera son discours d'adieu, dont on subodore qu'il exaltera les vertus de l'optimisme. Il recueillera sans doute une «standing ovation» bien méritée. Après quoi, pour les parlementaires en tout cas, il sera temps de redescendre sur terre.

Stéphane Sieber

Vendre, acheter, louer, gérer vos biens immobiliers: c'est notre métier!

GÉRANCE CHARLES BERSET SA

Rue Jardinière 87
2300 La Chaux-de-Fonds
direction@berset-gerance.ch

Tél. 032/913 78 33
Fax 032/913 77 42
www.berset-gerance.ch

Gérance et courtage d'immeubles, administration de PPE

A louer
Industrie 14
à La Chaux-de-Fonds

► Appartement de 3 pièces

- Cuisine aménagée
- Proche du centre ville
- Libre dès le 1er janvier 2001 ou à convenir

► Loyer Fr. 578.- + charges

Liste des appartements vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO Gérance et Courtage SA
75, rue Jardinière - 2300 La Chaux-de-Fonds
► 032 / 913 26 55

À VENDRE
LA CHAUX-DE-FONDS

Beaux appartements entièrement rénovés
(Bloc cuisine, parquet, sanitaires)

4½ pièces, balcon
dès Fr. 203 000.-

2 pièces, balcon
dès Fr. 124 000.-

Création d'un magnifique 6 pièces possible

☎ 032/753 12 52

A La Chaux-de-Fonds
À VENDRE
pour raisons de santé

MAGASIN DE CHAUSSURES ET MAROQUINERIE

Situation idéale, parking proche.
Affaire saine.

Ecrire sous chiffres O 132-84833 à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds

Valais

Dans un décor de verdure, à l'altitude de 900 m, proche de Verconsin, à 10 min des pistes de ski, à 15 min de Sion ou Sière.

A vendre **chalet en construction**

Terrain de 2400m².
Prix exceptionnel: Fr. 170 000.-
Tél. 078/608 66 83
036-426481/ROC

A louer
4 pièces
Tuilerie 16

► Situé dans un quartier tranquille

- cuisine agencée • balcon
- cave • buanderie dans l'immeuble
- appartement en rénovation

► Libre de suite ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO Gérance et Courtage SA
75, rue Jardinière - 2300 La Chaux-de-Fonds
► 032 / 913 26 55

Publicité intensive, publicité par annonces

A vendre
Immeuble locatif
Jeanneret 23 - Le Locle



Cet immeuble de 8 appartements se situe à l'ouest de la ville dans un quartier calme et ensoleillé

Il est composé de:

- 6 appartements de 3 pièces
- 1 appartement de 4 pièces
- 1 appartement de 2 pièces

► Prix de vente intéressant.

Demandez une notice ou sollicitez un rendez-vous
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO Gérance et Courtage SA
75, rue Jardinière - 2300 La Chaux-de-Fonds
► 032 / 913 26 55

À LOUER

À LOUER AU CENTRE VILLE DU LOCLE

Salle de société
avec cuisine, bar et WC.
Libre tout de suite ou pour date à convenir.
Situation: Daniel-Jeanrichard 3.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Géranica & Bolliger S.A. • Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032/911 90 90 • 2300 La Chaux-de-Fonds

UNPI

GÉRANCE CHARLES BERSET SA
LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/913 78 35
Fax 032/913 77 42
www.berset-gerance.ch

À LOUER

À LA CHAUX-DE-FONDS

2 appartements de 2 pièces et 2 appartements de 3 pièces

avec salle de bains-WC, vestibule, ascenseur, lessiverie, dépendance.

Libres tout de suite ou pour date à convenir.
Situation: Crêtets 116-118.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Géranica & Bolliger S.A. • Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032/911 90 90 • 2300 La Chaux-de-Fonds

UNPI

A louer
2 pièces
Stand 10

► Proche du centre ville

- cuisine agencée
- cave

► Date à convenir

Liste des locaux vacants à disposition.
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO Gérance et Courtage SA
75, rue Jardinière - 2300 La Chaux-de-Fonds
► 032 / 913 26 55

A louer
Léopold-Robert 92
à La Chaux-de-Fonds

► Locaux de 380 m² divisibles

- A l'usage de bureaux ou atelier
- Sanitaires à disposition
- Loyer Fr. 85.-/m² par an + charges

► Libres de suite ou à convenir

Liste des locaux à louer à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO Gérance et Courtage SA
75, rue Jardinière - 2300 La Chaux-de-Fonds
► 032 / 913 26 55

A louer
Léopold-Robert 92
à La Chaux-de-Fonds

► Locaux de 380 m² divisibles

- A l'usage de bureaux ou atelier
- Sanitaires à disposition
- Loyer Fr. 85.-/m² par an + charges

► Libres de suite ou à convenir

Liste des locaux à louer à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO Gérance et Courtage SA
75, rue Jardinière - 2300 La Chaux-de-Fonds
► 032 / 913 26 55

LA CHAUX-DE-FONDS

À LOUER
3 PIÈCES

► Rue du Doubs: appartement libre de suite composé de cuisine, salon, 2 chambres, salle de bains-WC, vestibule. Loyer de Fr. 746.- charges comprises.

► Rue de la Paix: logement avec cuisine, salon, 2 chambres, vestibule, salle de bains-WC. Libre de suite. Loyer de Fr. 785.- charges comprises.

► Rue du Progrès: appartement avec cuisine meublée, salon, 2 chambres, vestibule, salle de bains-WC, alcôve. Libre au 1er avril 2001. Loyer de Fr. 586.- c.c.

3½ PIÈCES

► Rue du Nord: beau logement mansardé, cuisine agencée, salle de bains-WC. Libre de suite. Loyer Fr. 1236.-.

A louer
4½ pièces
Daniel-Jeanrichard 43

► Surface: 152 m²

- Cuisine agencée
- 2 salles d'eau
- Ascenseur/Service de conciergerie compris
- A proximité de la gare et du Centre Métropole

► Libre dès le 1.01.2001 ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO Gérance et Courtage SA
75, rue Jardinière - 2300 La Chaux-de-Fonds
► 032 / 913 26 55

URGENT, RECHERCHONS

Villas, propriétés, terrains, appartements, locaux commerces, PME, PMI

Etudions toutes propositions

AC21 : 032/724 24 25

Internet: www.mici.fr

Acheteur recevez gratuitement notre magazine d'offres

Vente et achat entre particuliers

CHÉZARD

A vendre dans situation exceptionnelle en lisière de forêt

Villas mitoyennes
sur plan, 6 pièces
dès Fr. 440 000.-.

Renseignements et rendez-vous:
GBA Services, tél. 032/730 67 17

GECO Gérance et Courtage SA
75, rue Jardinière - 2300 La Chaux-de-Fonds
► 032 / 913 26 55

À VENDRE À MONTMOLLIN
Belle propriété

composée de:

Maison de 6 pièces, cuisine agencée, salle de bains, WC séparés, cave et galetas.

Pavillon de jardin.
3 garages individuels.

Jardin arborisé avec terrasses aménagées. Excellentes voies d'accès; tranquillité.

Vue panoramique et imprenable sur le lac et les Alpes.

Parcelle totale de 1430 m².

Pour renseignements et notice sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET SA
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
☎ 032/913 78 33, Fax 032/913 77 42

À VENDRE

A La Chaux-de-Fonds

IMMEUBLE POUR BUREAUX OU ATELIER

Cette construction de 4800 m² construite sur un terrain de 1130 m² a été réalisée avec des matériaux de qualité. Elle est parfaitement entretenue et disponible tout de suite.

Composition:
23 bureaux et sanitaires en rapport. 14 garages assurant à eux seuls un revenu annuel net de Fr. 32 460.-.

Prix à discuter: Fr. 1 150 000.-.

Possibilité d'acquérir un terrain voisin de 500 m² affecté en parking. Excellente opportunité à saisir pour celui qui a besoin de surface bureau ou atelier car le revenu des garages assure déjà une couverture d'intérêts hypothécaires non négligeable.

espace & habitat

Av. Léopold-Robert 67
Case postale
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 77 77/76
www.espace-et-habitat.ch

À VENDRE

A 10 minutes de La Chaux-de-Fonds, dans un cadre campagnard idyllique, tranquille et ensoleillé, proche des petits commerces, nous construisons une

VILLA INDIVIDUELLE

de construction traditionnelle.
Terrain 800 m².

Prix: Fr. 370 000.- avec terrain

espace & habitat

Av. Léopold-Robert 67
Case postale
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 77 77-76
www.espace-et-habitat.ch

A louer
2 pièces
Bouleaux 15

► Quartier des Forges

- Cuisine aménagée
- Dépendances et buanderie
- Arrêt de bus à proximité

► Libre dès le 1.4.01 ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO Gérance et Courtage SA
75, rue Jardinière - 2300 La Chaux-de-Fonds
► 032 / 913 26 55

A louer
J.-J.-Huguenin 27, Le Locle

2 - 3 et 4 pièces

► Quartier tranquille

- cuisines agencées • salle de bains
- buanderie • service de conciergerie

► Libres de suite/1.4.01 ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO Gérance et Courtage SA
27, rue du Temple - 2400 Le Locle
► 032 / 931 28 83

Feu 118

OFFRES D'EMPLOI



Allier l'art horloger traditionnel à un savoir moderne d'ingénieur

En tant que

Ingénieur/Constructeur

vous vous chargez de projets dans le développement des mouvements d'horlogerie mécaniques. Du lancement des projets de la phase d'essai à la livraison des mouvements terminés, vous êtes, sur le plan technique, l'interlocuteur compétent du team Mecaline. Le perfectionnement des techniques fascinantes relatives aux montres mécaniques, la mise au point de constructions adaptées à la fabrication ainsi que les études de faisabilité font partie de votre ressort.

Nous nous adressons à un ingénieur diplômé (HES) de la branche micro-technique capable de s'enthousiasmer pour la mesure du temps avec des mouvements mécaniques complexes.

Si vous aimez le travail en équipe, êtes disposé à assumer des responsabilités et maîtrisez les langues allemande et française, nous pouvons vous offrir un poste intéressant et indépendant.

Vous faites usage de vos connaissances spécifiques au sein d'une petite équipe et profitez simultanément des bonnes prestations d'une entreprise internationale!

Veillez faire parvenir votre dossier de candidature à Monsieur Ulrich Fahmi.

ETA SA Fabriques d'Ebauches
2540 Grenchen

UNE SOCIÉTÉ DU SWATCH GROUP

Adecco
HOTEL & EVENT
www.adecco.ch



Mandaté par nos clients restaurateurs et collectivités, nous cherchons

Cuisiniers, cuisinières CFC
Sommeliers, sommelières
Aides de cuisine
Plongeurs
Commis de cuisine

De grandes possibilités vous attendent!
Alors rejoignez l'équipe gagnante.
Prenez contact avec
M. Olivier Courvoisier.

Faubourg de l'Hôpital 9 un nouveau monde pour l'emploi
2001 Neuchâtel, Tél. 032/725 13 16
E-Mail: neuchatel@adecco.ch

Loyers Les bailleurs marquent des points au Conseil national

Le débat sur les loyers, qui s'est poursuivi hier au Conseil national, tourne en faveur des bailleurs. Si l'initiative de l'Asloca «pour des loyers loyaux» a été rejetée sans surprise, la majorité bourgeoise s'est attachée à retirer du contre-projet du Conseil fédéral certains éléments encore favorables aux locataires. La discussion se poursuit lundi mais, d'ores et déjà, le référendum se dessine.

De Berne:
François Nussbaum

En mars 1997, l'Association suisse des locataires (Asloca) déposait une initiative populaire «pour des loyers loyaux». Son but: corriger le fait que les hausses du taux hypothécaire sont systématiquement répercutées sur les loyers, alors les baisses le sont beaucoup moins. L'initiative propose donc de se référer à des taux moyens sur cinq ans (taux «lissés»), pour atténuer les effets de variations brusques.

Taux hypothécaires abandonnés

Depuis lors, le Conseil fédéral a élaboré plusieurs versions successives d'un contre-projet à l'initiative. La dernière mouture, adressée au Parlement mi-septembre 1999, supprime tout lien entre taux hypothécaires et loyers. Ce lien est remplacé par deux autres critères: l'indice du coût de la vie et les «loyers usuels» du quartier. Un modèle reçu avec réserve par l'Asloca et avec hostilité par les milieux immobiliers. On pré-



Dans le contre-projet du conseil fédéral, un loyer sera abusif s'il dépasse de 15% les loyers usuels. photo a-Leuenerberger

cise qu'une variation de l'indice du coût de la vie ne peut être répercuté qu'à 80% sur les loyers, une fois par an. Les loyers usuels, eux, ne peuvent être invoqués qu'une fois tous les quatre ans, et la hausse consécutive ne doit pas dépasser 20%. En outre, un loyer dépassant de 15% ces loyers usuels ne sera pas considéré comme abusif. Mais il faut choisir: soit l'indice, soit les loyers usuels. Pas de cumul.

Minorité extrémiste

La commission préparatoire est déjà allée plus loin que ce

contre-projet. Avec une minorité quasiment extrémiste, emmenée par le radical zurichois Rolf Hegetschweiler. Il réclame le cumul des deux critères de hausse, la répercussion à 100% des variations de l'indice du coût de la vie, la possibilité d'aller jusqu'à 20% au-delà des loyers usuels sans être abusif, la prise en compte du rendement couvrant les coûts, etc.

«C'est vouloir le beurre, l'argent du beurre et la souris de la crémère», a lancé l'écologiste vaudoise Anne-Catherine Ménétreay. Pour Pascal Couchepin, ce serait même

contraire au mandat constitutionnel de lutte contre les abus. Il s'en est également pris à la gauche, qui souhaitait remplacer les deux critères de hausse par la seule référence à une statistique pure et objective des loyers, sans élément de marché.

Remède pire que le mal

«Il faut maintenir un équilibre entre les intérêts des locataires et ceux des investisseurs. Si on décourage les investisseurs, on provoque une pénurie de logements et des hausses des loyers: le remède est pire

que le mal», estime Pascal Couchepin. Mais il insiste pour qu'on suive le contre-projet du Conseil fédéral, parfois contre la commission préparatoire, et en tout cas contre les vœux de Rolf Hegetschweiler.

Au premier vote, l'initiative de l'Asloca a été rejetée par 112 voix contre 66. L'entrée en matière sur le contre-projet est acquise dans les mêmes proportions. Dans l'examen de détail, les députés ont commencé par obéir à Pascal Couchepin: un loyer sera abusif s'il dépasse de 15% les loyers usuels. Ce sera le cas pour 60.000 bails. Mais on sait que, pour diverses raisons, les loyers abusifs ne sont pas tous dénoncés.

Premier dérapage

Premier dérapage: pour établir une statistique des loyers comparatifs, on ne tiendra pas compte des habitations louées par des coopératives ou des collectivités publiques. «Il ne s'agit pourtant pas de loyers subventionnés, mais de loyers modérés obéissant clairement à des règles de rendement», a plaidé en vain Pascal Couchepin, battu par 93 voix contre 78. On élèvera ainsi la moyenne statistique.

Le débat se poursuit lundi. Prochain point litigieux: la répercussion des variations de l'indice du coût de la vie. A 100% selon la commission, à 80% selon le Conseil fédéral, à 60% selon la gauche. «A 100%, ce serait une autospirale programmée des hausses, puisque le logement entre pour 20% dans le calcul de l'indice», a déjà prévenu Pascal Couchepin. **FNU**

Budget Les sénateurs jouent aux petits comptables

Le budget serait bénéficiaire. Faut-il s'en réjouir? Les sénateurs voient à courte vue et commettent de graves erreurs.

De Berne:
François Tissot-Daguette*

Le Conseil des Etats se montre très restrictif en matière budgétaire. Alors que le Conseil national accepte un déficit de 36 millions pour l'an prochain, la Chambre des cantons veut un bénéfice de 23 millions. Quitte à refuser des crédits pour des projets de recherche déjà acceptés.

Le crédit supplémentaire de 60 millions pour le Fonds na-

tional de la recherche scientifique et destiné à la création de pôles d'excellence a été littéralement balayé. Il a été rejeté par 22 voix contre 11 alors même que tous les intervenants se sont déclarés favorables à la recherche... et que celle-ci figure en bonne place dans les programmes électoraux. Pour se justifier, les sénateurs se sont retranchés derrière des alibis juridiques, expliquant que la commission des Finances devait étudier la question. Ce qui n'est pas obligatoire....

Fausse économie

Cette attitude constitue un «mauvais signal» donné à la

recherche et aux chercheurs, a pourtant averti Michèle Berger-Wildhaber (PRD/NE). Cet argent est nécessaire pour créer les 18 pôles d'excellence déjà sélectionnés sur 200 projets. Or de deux choses l'une: ou l'on se donne les moyens de financer ces recherches, ou l'on aurait dû effectuer de nouveaux tris pour ne retenir que les projets réellement finançables. Or le Département de l'intérieur n'ayant ni présenté de budget suffisant ni effectué de sélection, il faut accepter les 60 millions supplémentaires, faute de quoi on va «décourager tous les chercheurs» et accélérer encore le départ à l'étranger de «cette

matière grise qui est pourtant l'une de nos ressources les plus importantes pour l'avenir.»

Cette économie paraît d'autant moins judicieuse que le grand argentier de la Confédération, Kaspar Villiger, a dit être prêt à fournir ces fonds au travers de suppléments au budget... Il s'agit donc d'une fausse économie.

Pas d'engagement sur le long terme

Si les Etats ont encore refusé des aides aux énergies renouvelables, ils ont par contre maintenu le financement d'études sur la maladie de Kreuzfeld-Jakob et de vaccins contre la grippe ainsi que les fonds des-

tinés à promouvoir l'image de la Suisse à l'étranger. Ils ont aussi accepté un supplément au budget 2000 de 235 millions comprenant 900.000 francs pour le cofinancement des activités de Carla Del Ponte au Tribunal pénal international de La Haye.

Les Etats se sont vraiment concentrés sur les économies à court terme. Ils ont refusé d'exiger du Conseil fédéral qu'il réduise de manière «sensible» la quote-part de l'Etat d'ici 2005. Contrairement au National, qui en fait une obligation, les Etats se contentent d'une recommandation adressée au gouvernement.

FDT
*L'Agefi

UDC Rapport Bergier refusé

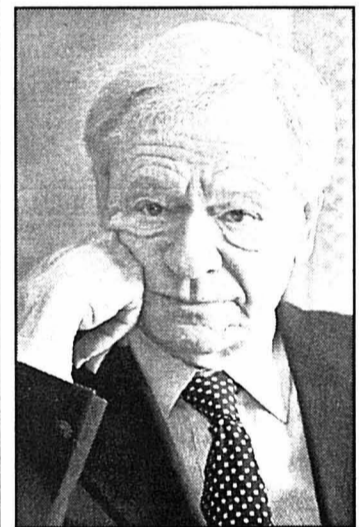
Le groupe parlementaire de l'UDC a déposé un postulat invitant le Conseil fédéral à renvoyer pour nouvelle étude le rapport de la commission Bergier sur les réfugiés. Selon lui, ce rapport ne correspond pas au mandat confié à la commission.

En 1996, le Parlement avait demandé «une enquête historique et juridique sur le sort des fonds arrivés en Suisse durant le régime national-socialiste», selon le postulat publié hier dans le bulletin de l'UDC. Mais pour ce parti, la commission d'experts du professeur Jean-François Bergier n'a «absolument pas rempli» ce mandat.

Totalement inutile

Des faits historiques importants qui parlent en faveur de la Suisse ont été négligés dans le rapport publié en décembre 1999, selon le groupe UDC. Inversement, certains aspects financiers discutables de la politique suisse des réfugiés ont été traités superficiellement, voire ignorés, ajoute-t-il.

Au lieu d'analyser systématiquement la pratique en matière de gestion des fortunes des réfugiés, la commission s'est contentée d'évoquer des cas particuliers pour en tirer indûment des conclusions générales. Son rapport est donc «absolument insuffisant, voire totalement inutile», conclut le groupe UDC./ats



Jean-François Bergier, violemment attaqué par l'UDC. photo Keystone

Droit de timbre Chambres opposées

Le Conseil des Etats n'en démord pas: les pertes fiscales liées à une suppression rapide du droit de timbre sur les transactions boursières doivent être limitées à 218 millions de francs. Il s'est à nouveau prononcé hier pour un modèle en ce sens.

Tacitement, les sénateurs ont ainsi maintenu leur divergence avec le National. Celui-ci avait choisi la veille, par 94 voix contre 90, de s'en tenir à la solution initialement proposée par le gouvernement et prévoyant un manque à gagner fiscal de 490 millions.

Si l'on veut obtenir la majorité nécessaire pour que les mesures d'allègement du droit de timbre soit déclarées urgentes, il faut opter pour une vision «pragmatique», a affirmé au nom de la commission Franz Wicki (PDC/LU). Le ministre des Finances Kaspar Villiger a lui aussi soutenu cette voie vers le compromis.

Même si le modèle du Conseil fédéral était plus «conséquent» et plus «propre», la solution choisie par la Chambre des cantons permet elle aussi de maintenir l'attrait de la place financière suisse, a-t-il estimé. Et de plus, elle limite les pertes fiscales./ats

BRÈVES

Lait Désaccord persistant entre Coop et l'UPS

L'Union des producteurs suisses (UPS) et Coop n'ont pas trouvé de terrain d'entente sur la politique des prix des produits laitiers. Les réponses du distributeur aux revendications paysannes ne satisfont pas l'UPS qui entend organiser de nouvelles actions. L'Union des producteurs suisses est mécontente. La Coop ne veut pas entendre parler d'une augmentation du prix du lait de 77 à 80 centimes, payé aux producteurs. L'entreprise n'entend pas négocier avec l'UPS sur cette question, mais avec les fédérations laitières. Après la manifestation de l'UPS dans un supermarché Coop de Neuchâtel en octobre dernier et une séance de négociations en novembre à Berne, le numéro

deux de la distribution en Suisse avait pourtant laissé entendre qu'il entrerait en matière sur plusieurs demandes formulées par l'UPS./ats

Maspoli Bérêts jaunes aux USA?

Comment se fait-il que le gouvernement suisse, par ailleurs toujours enclin à venir en aide aux nécessiteux, n'ait pas encore pris les mesures nécessaires pour envoyer nos bérêts jaunes au secours des scrutateurs américains?, a demandé le conseiller national Flavio Maspoli (TI/Lega) au Département fédéral de la défense (DDPS). La Suisse n'a pas reçu de demande en ce sens, a répondu hier par écrit le DDPS. Mais si une telle requête était faite, elle serait soigneusement examinée. «Nous sommes convaincus que si les bérêts jaunes étaient engagés pour as-

sumer cette tâche, ils l'accompliraient aussi avec succès»./ap

Volontaires Ogi lance la campagne

Une personne sur quatre exerce une activité bénévole en Suisse. L'Année internationale des volontaires, en 2001, va attirer l'attention sur cet engagement. Hier, le président de la Confédération Adolf Ogi a donné le coup d'envoi de la campagne nationale. Devant un parterre de quelque 700 personnes, il a souligné la responsabilité des citoyens: «Si chacun s'engage, volontairement, c'est la société qu'on renforce». En l'an 2000, 26% des personnes résidant en Suisse ont effectué une activité bénévole au sein d'une association, a expliqué le directeur de l'Office fédéral de la statistique (OFS) Carlo Malaguerra. Le temps investi est de 14 heures

par mois en moyenne, a-t-il ajouté en se basant sur la dernière enquête de l'OFS sur la population active./ats

Emmental Avec ou sans croûte

Qu'il soit ou non doté de croûte, l'emmental peut être vendu sous le nom «emmental». Pour la Cour européenne de justice, la législation française sur cette dénomination est contraire à la libre circulation des marchandises dans l'UE. L'affaire sur laquelle la Cour a rendu un arrêt hier n'a rien à voir avec la Suisse: le nom «emmental» n'est pas réservé au pays d'origine de ce fromage. C'est un décret français de 1988 qui est en cause. Il prévoit des caractéristiques très précises, dont la présence d'une croûte, pour bénéficier de l'appellation en France./ats

Indonésie Iten risque cinq ans

Détenu depuis trois jours dans une prison de la province indonésienne d'Irian Jaya, le journaliste suisse Oswald Iten risque une peine de cinq ans de prison et 4000 francs d'amende. Ses avocats tentent d'obtenir son expulsion du territoire. Accusé par la police d'avoir travaillé illégalement comme journaliste alors qu'il était en possession d'un visa de touriste, Oswald Iten a expliqué hier que ses conditions de détention étaient difficiles. Il a ajouté qu'il risquait une peine de cinq ans de prison et une amende de 25 millions de rupiah. «Je partage ma cellule avec 28 autres détenus. Je dors sur un sol en béton sur lequel on urine et il n'y a pas de toilettes», a-t-il déclaré à un correspondant de l'AFP qui l'a rencontré dans sa geôle./ats

Sion Trois personnes tuées par balle

Les trois personnes retrouvées mortes lundi dans un appartement du quartier de Champsec à Sion ont été tuées par balles. Il s'agit de deux femmes, une mère et sa fille, et du mari de cette dernière, tous de couleur.

Elles sont vraisemblablement décédées suite à l'emploi de l'arme à feu retrouvée dans la main de l'homme, a communiqué hier la police cantonale.

La mère, âgée de 41 ans, est de nationalité suisse. Elle a épousé un Valaisan de 30 ans qui a disparu depuis le 20 octobre dernier. La fille, vraisemblablement issue d'un précédent mariage, était âgée de 21 et son mari de 28 ans. Tous deux sont de nationalité portugaise.

Un bébé vivant

Le jeune couple avait un garçon de quelques mois qui a été retrouvé vivant dans son lit. Ce sont ses cris et ses pleurs insistants qui ont in-

quiété un voisin, lequel a alerté la police. Les enquêteurs sont arrivés sur place lundi peu après 17 heures. Ils se sont immédiatement occupés du bébé qu'ils ont remis à des membres de la famille.

Selon la police, une altercation s'est produite lundi durant l'heure de midi. Les voisins n'ont cependant pas entendu de coup de feu ou de bruits suspects.

Plusieurs voisins avaient encore croisé les deux femmes dimanche. Ils n'avaient pas de contacts particuliers avec elles.

L'enquête se poursuit pour établir la chronologie des faits. Diverses hypothèses ont été émises mais elles n'ont pour l'heure pas été dévoilées.

Mari recherché

Les enquêteurs ont par ailleurs réitéré l'avis de recherche émis quelques jours après la disparition du mari de la mère. L'homme fait l'objet d'une recherche sur la plan suisse ainsi qu'à l'étranger. /ats

Bovins suisses Sélection prénatale programmée en 2001

Bientôt, le sexe des bovins devrait pouvoir être sélectionné avant la fécondation artificielle. La nouvelle méthode, développée aux Etats-Unis, doit permettre de limiter les naissances des taurillons au profit de celles des génisses, productrices de lait.

Le procédé, dénommé «sexing», a été mis au point par le Département de l'agriculture des Etats-Unis et la société américaine XY Inc. La preneuse de licence suisse, la société Biotechfirma BIG X AG, a testé la méthode avec succès: la sélection des spermatozoïdes a fonctionné dans onze des douze essais, a indiqué hier BIG X.

Ce sont les premiers veaux femelles engendrées de cette façon hors des Etats-Unis et de Grande-Bretagne, a-t-elle précisé. Le but de l'opération est de permettre la procréation de génisses à la place de taurillons.



Mervyn Jacobson, pdg de la société américaine XY Inc (à l'arrière-plan) a présenté, hier à Schwytz, la nouvelle méthode de sélection. photo Keystone

Farines animales incinérées

La Suisse trouve une solution pour le stockage et l'élimination des farines animales, dont plus personne ne veut en Europe. Dans l'attente d'une incinération dans les cimenteries, les farines seront entreposées dans des silos à Frutigen (BE). Les différents partenaires sont parvenus à une solution, a indiqué hier l'Office vétérinaire fédéral. /ats

Vache folle: mécontentement et accord

La filière bovine, frappée par la crise de la vache folle, n'entend pas se faire oublier des Quinze. A deux jours de l'ouverture du sommet européen de Nice, plusieurs milliers d'éleveurs - 6500 selon la police, 15.000 selon les organisateurs - venus de 20 départements du grand Mas-

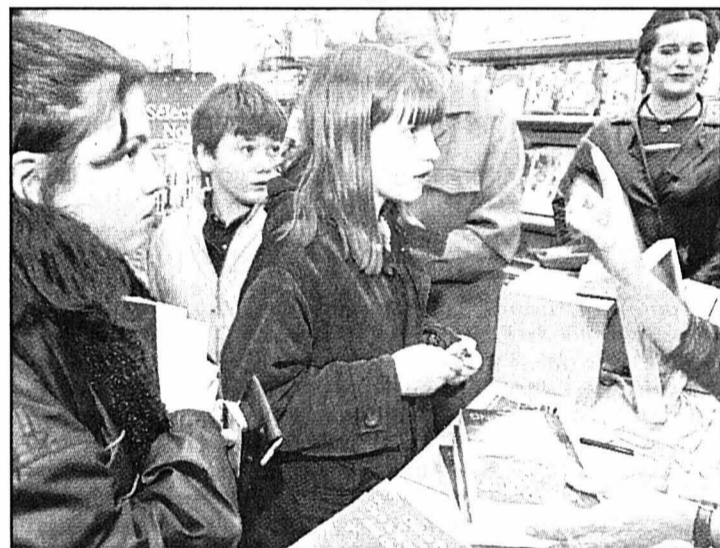
sif Central ont défilé hier dans le centre de Clermont-Ferrand.

Par ailleurs, les Quinze sont parvenus lundi soir à un accord pour lutter contre les conséquences économiques de la crise de la vache folle sur la filière bovine. De plus, les embargos décrétés uni-

latéralement contre les produits bovins français notamment, devront être levés.

D'autre part, cinq nouveaux tests de dépistage de la maladie de la vache folle sont en cours d'évaluation dans l'UE. Ils pourraient venir s'ajouter aux trois tests déjà approuvés. /ap-ats

Consommation Ventes de Noël bien parties



Tout comme à Paris, assaut en Suisse sur Harry Potter. photo ap

Les hausses de salaires devraient doper les ventes de Noël cette année. Les articles électroniques, les Pokémon et les aventures du petit sorcier Harry Potter figurent parmi les cadeaux les plus prisés par les Suisses.

La consommation repart de plus belle après le creux des années 90, disent en chœur les marchands interrogés. La clientèle est prête à déboursier davantage pour s'offrir des produits originaux ou de meilleure qualité. Les ventes se sont révélées réjouissantes

lors du premier week-end de l'Avent. Bien qu'elles n'aient pas encore atteint leur sommet, elles sont toutefois nettement supérieures à celles de l'an passé, relève Ernst Pfenniger, porte-parole du groupe Globus.

Internet se développe

Certains secteurs tirent toutefois déjà profit d'internet. Chez Loeb, la vente de CD par internet marche bien. Chez Payot Lausanne, une personne s'occupe des commandes en ligne de livres. Ce canal poursuit son développement, précise Jean-Marc Boerlin. /ats

British Museum Le Louvre va pâlir d'envie

Le vénérable British Museum était presque aussi célèbre pour le dédale de ses galeries embouteillées et son improbable entassement de bâtiments que pour ses trésors incomparables, comme la pierre de Rosette.

Aujourd'hui, tout a changé, grâce à Sir Norman Foster, l'homme qui a donné une nouvelle vie au Reichstag de Berlin.

Couple de verre

L'ambitieuse rénovation du vieux musée, qui a coûté 100 millions de livres sterling (230 millions de francs) et sera inaugurée aujourd'hui par Elisabeth II, est saluée comme un triomphe architectural capable de faire de l'ombre au Louvre, sa cour carrée et sa pyramide, de l'autre côté de la Manche. Le British Museum du nou-

veau millénaire, c'est, surplombant la «Grande Cour» rénovée, une coupole de verre à couper le souffle, de la taille de Buckingham Palace, rivalisant avec le chef-d'œuvre parisien de Ieoh Ming Pei.

C'est aussi une «Reading Room» (salle de lecture) restaurée: sous le dôme âgé de 150 ans de cette bibliothèque de référence, on croisait jadis Charles Dickens, Karl Marx, Virginia Woolf... et quelques autres heureux élus. Désormais, pour la première fois de son existence, la nouvelle bibliothèque sera ouverte au grand public.

Le projet de rénovation, sur sept ans, a connu un couac gênant: l'un des portiques géorgiens à colonnes de la cour a été reconstruit avec des pierres d'une couleur et d'une facture inadaptées. L'affaire risque fort de finir devant les tribunaux. /ap

Epoux Becker Leurs chemins se séparent



Boris Becker, triple champion de Wimbledon, a annoncé hier qu'il se séparait de sa femme Barbara. «Nous avons admis que nous ne pouvions pas continuer comme cela. C'est pourquoi nous nous séparons». «Il n'est pas pour autant question de divorce», a précisé l'ancien sportif. Le couple a deux fils. /ats photo ap

BRÈVES

Mars Couches de sédiments

De nouvelles photos d'une sonde de la Nasa font apparaître des dépôts sédimentaires sur Mars, signe que la planète rouge a pu abriter autrefois des grands lacs et présenter ainsi des conditions propices à l'apparition de la vie. /ap

Animaux d'élevage Un tiers menacé

Deux races d'animaux d'élevage disparaissent chaque semaine et un tiers des quelque 6400 races de mammifères et d'oiseaux recensées dans 170 pays sont en voie d'extinction. L'ONU a lancé ce cri d'alarme hier

à Rome. «Un millier de races ont été perdues au cours des 100 dernières années. Aujourd'hui, le tiers des animaux d'élevage est menacé d'extinction», a affirmé l'expert Keith Hammond. /ats

Zurich Fusillade meurtrière

Un Croate de 22 ans a été tué lors d'une fusillade lundi soir vers 23h30 dans le 4e arrondissement de Zurich. Une seconde victime, un homme de 23 ans, originaire d'ex-Yougoslavie, a été retrouvé grièvement blessé dans une voiture. Un troisième homme de 30 ans, venant de la même région, a été découvert indemne dans le coffre du véhicule, où il s'était caché. /ats

Station spatiale Deuxième sortie

Deux astronautes de la navette Endeavour ont commencé hier leur deuxième sortie dans l'espace. Ils doivent effectuer les branchements électriques entre les trois modules de la Station spatiale internationale (ISS) et les panneaux solaires qui y ont été fixés. /ats

Musée de l'Elysée Suite du procès

«Qu'aurions-nous pu faire s'il n'y avait eu astuce?», s'est demandé hier devant le Tribunal correctionnel de Lausanne l'ancien directeur du Musée de l'Elysée Charles-Henri Favrod. Chèques en blanc et ar-

rangements divers avaient cours dans ce musée «militant». Au deuxième jour du procès de son ex-adjoint, Charles-Henri Favrod était appelé à la barre comme témoin. /ats

Russie Les loups ont doublé

Le nombre des loups en Russie a doublé depuis la chute de l'URSS, passant de 22.500 en 1990 à près de 45.000 l'an dernier, selon le quotidien «Vremia MN». Le journal estime que ce phénomène fait courir un danger croissant à la population. Il rapporte que les attaques de loups contre des individus se sont multipliées. /ats

IMPRESSUM

Société éditrice: SNP Société Neuchâteloise de Presse SA
Editeur: Fabien Wolfrath
Directeur des rédactions: Mario Sessa

Rédacteurs en chef (resp.): Mario Sessa, Roland Graf.
Rédacteur en chef adjoint: Jacques Girard.

Canton: Stéphane Devaux (resp.), Remy Gogniat (adj.), Pascale Béguin, Christian Georges, Sandra Spagnol, Brigitte Rebetez, Nicolas Huber.

Rubriques locales:

Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard (adj.), Frédéric Mairy, Florence Véa.
La Chaux-de-Fonds: Irène Brossard (resp.), Robert Nussbaum, Leo Byssath.
Le Locle: Blaise Nussbaum, Claire-Lise Droz.

Littoral: Ivan Radja (resp.), Patrick Di Lenardo, Philippe Racine, Hélène Koch.
Val-de-Ruz: Philippe Chopard.

Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.
Canton du Jura: Michel Gogniat.

Jura bernois: Dominique Eggler (resp.), Micheline Huguelet.

Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Suisse / Monde / Société: Guy C. Mennier (resp.), Daniel Droz (adj.), Catherine Lüscher, François Nussbaum et Stéphane Sieber (à Berne).

Economie: Sylvie Jeanbourquin.

Sports: Jean-François Berdat (resp.), Julian Cervino, Gérard Stegmüller, Thomas Truong, Patrick Turuvani, Olivier Odiet.

Magazine: Sonia Graf (resp.), Dominique Bosshard (adj.), Sophie Bourquin.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (resp.), Michel Deruns (adj.), Michel Merz, François Treuthardt, Serge-André Maire.

Photographes: Christian Galley, Richard Leuenberger, David Marchon.

Infographiste: Pascal Tissier.

Dessinateur: Tony Marchand.

Services des abonnements: Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. 032 911 23 11

Régie des annonces: Publicitas SA La Chaux-de-Fonds, pl. du Marché. Tél. 032 911 24 10 - Fax 032 968 48 63

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

Olympisme

Les candidats devront revoir leur copie

Le Comité exécutif de l'Association olympique suisse (AOS) s'est prononcé en faveur d'une candidature suisse à l'organisation des Jeux d'hiver 2010 si le dossier présenté possède une réelle chance d'obtenir l'adhésion du Comité international olympique (CIO).

Or à l'heure actuelle, le Comité exécutif, qui s'est réuni hier à Berne, ne décèle pas un tel potentiel dans les dossiers de Berne-Montreux et de Zurich-Grisons. Ces deux candidatures ont toutefois la possibilité d'étoffer leur dossier jusqu'à la fin juin 2001. Le Parlement du sport de l'AOS prendra sa décision en septembre 2001. Il était prévu qu'il se prononce le 17 janvier 2001.

Un délai de huit mois

Le calendrier du CIO pour l'attribution des Jeux d'hiver 2010 permet à l'AOS de s'offrir un délai de huit mois avant de trancher. Les candidatures devront être déposées au CIO en janvier 2002. Le CIO désignera la ville organisatrice au cours de l'été 2003.

Secrétaire général de l'AOS, Martin Rutishauser a dirigé la Commission d'évaluation. «Montreux-Berne et Zurich-Grisons présentent un handicap qui me semble rédhibitoire: la dispersion des sites. Si nous présentons un tel dossier aujourd'hui devant le CIO, nous n'avons aucune chance, affirme-t-il. Le problème des distances retient tout particulièrement l'attention du CIO depuis les Jeux d'Albertville en 1992. La première candidature de Sion n'a pas passé la rampe notamment pour cette raison».

Des points positifs

Martin Rutishauser et ses collègues du Comité exécutif ont donc renvoyé Berne-Montreux et Zurich-Grisons à leur copie. «Rien n'est perdu pour ces deux candidatures. Elles comportent plusieurs points positifs. Sur les questions de l'environnement par exemple, elles donnent toutes les garanties» a conclu le secrétaire général de l'AOS. /si

Hockey sur glace Le HCC perd, mais sans avoir démérité

ZSC LIONS - LA CHAUX-DE-FONDS 6-1 (1-0 2-1 3-0)

Il n'y a aucune honte à s'incliner contre plus fort que soi, surtout quand on a fait le maximum pour retarder l'échéance. C'est exactement ce qui s'est produit avec le HCC hier soir à Zurich, qui a subi la loi des Lions du coin après avoir offert une résistance des plus valeureuses durant deux tiers.

Zurich
Gérard Stegmüller

Si la défaite chaux-de-fonnière - la 15e consécutive, record de Lausanne lors de la saison 1995-1996 égalé - était courue d'avance, et si les ZSC Lions n'ont pas dû se défoncer à mort pour aller cueillir la totalité du pactole, le succès alémanique fut toutefois longtemps remis en cause par des visiteurs qui n'ont nourri aucun complexe sur la glace du Hallenstadion. Toujours privé de son tsar Valeri, mais avec Avanthay cette fois, le HCC a démontré qu'il était sur la bonne voie. Il y a eu récemment cette magnifique résistance face à Berne. Et maintenant, ce bon match contre le champion sortant. Oui, oui. Ça va tourner très bientôt.

Hiérarchie bousculée

Parce que ce n'était pas du tout leur rôle, les Neuchâtelois ont bien pris soin de ne pas

Öhman: c'est fini!

«Si le comité ne prend pas des mesures à son encontre, c'est un scandale. Comme sa prestation de ce soir!» Remonté, ce joueur chaux-de-fonnier a préféré garder l'anonymat, mais il en avait gros sur la patate. Au centre des débats, une nouvelle fois: la prestation du Suédois Roger Öhman, présent sur la glace lors de cinq réussites zurichoises. On ne parle pas de limogeage mais plutôt de terrain d'entente. Entre les dirigeants du HCC et leur mercenaire scandinave, la cause est désormais enten-



Claudio Micheli et Thibaut Monnet font «ami-ami», mais cela ne durera pas...

photo Keystone

due. D'un commun accord, les deux parties vont rompre le contrat qui les lie, puisque Öhman tient à tout prix à rentrer dans son pays.

Un défenseur qui appartient pour l'heure à Calgary pourrait tout prochainement débarquer dans les Montagnes neuchâteloises. Samedi déjà à l'occasion de la venue d'Ambri-Piotta? «J'en doute, a commenté Jean-Claude Wyssmüller. Mais la situation va se décanter ces tout prochains jours.»

Ça urge! GST

quelque 6000 spectateurs auraient même eu le bec complètement cloué.

Mais sur le contre qui a suivi cette première banderille chaux-de-fonnière, Cramerer estimait qu'il était temps que la hiérarchie s'installe. Reste que les gens des Mèlèzes ne se sont pas gênés de la bousculer, cette hiérarchie. Si Villiger a dribblé trois Zurichoises pour rien à la 12e, on a surtout regretté que Pochon ait manqué son duel avec Sulander à la 15e.

On ne rêvait pas: le HCC ne tenait pas à se retrouver en slip avant de passer sous la douche et les ZSC Lions se demandaient ce qu'il leur arrivait.

Scénario connu

Et on n'avait encore pas tout vu. Le HCC profitait à merveille de l'unique pénalité infligée aux Zurichoises de la rencontre - une double, certes - pour égaliser à la 24e. C'est l'incroyable Pochon qui convertissait un service du Suédois Öhman. Était-on parti pour une soirée vraiment particulière?

Lorsque Abersold a regardé Sulander droit dans les yeux, on

a entendu une mouche voler. Sérieux: les Chaux-de-Fonniers auraient très bien pu mener à la marque à partir de la 27e.

Hélas, la flamme s'est mise gentiment à s'éteindre. Après avoir été héroïque à maintes reprises, Berger s'est retrouvé impuissant sur un envoi de Baldi. On en était «pil-poil» à la mi-match. Vacheron a ensuite amusé la galerie en effectuant un plongeon comme on n'en voit même pas tous les jours sur un terrain de

football (34e)! Mais les gens étaient venus pour voir du hockey et pas des pirouettes. Les ZSC Lions ont eu le mérite de se le rappeler. L'ultime période vit donc les joueurs d'outre-Sarine saler l'addition, selon un scénario désormais connu de tous.

Et apprécié par tous, sauf par les thuriféraires du HCC. Satisfaire tout le monde dans le microcosme de la rondelle, c'est aussi impossible. GST

Hallenstadion: 6126 spectateurs (record négatif de la saison).
Arbitres: MM. Reiber (Can), Rebillard et Lecours.

Buts: 10e Cramerer (P. Lebeau, Quimet) 1-0. 24e Pochon (Öhman, à 5 contre 4) 1-1. 31e Baldi 2-1. 34e Jacks (Cramerer, Baldi) 3-1. 45e Hodgson (P. Lebeau, Streit) 4-1. 47e Della Rossa (Stürnimann, Schrepfer) 5-1. 54e Quimet (Plavsic) 6-1.

Pénalités: 2 x 2' contre les ZSC Lions, 6 x 2' (Vacheron, Avanthay (2), Helfenstein, Guignard, Nideröst) contre La Chaux-de-Fonds.

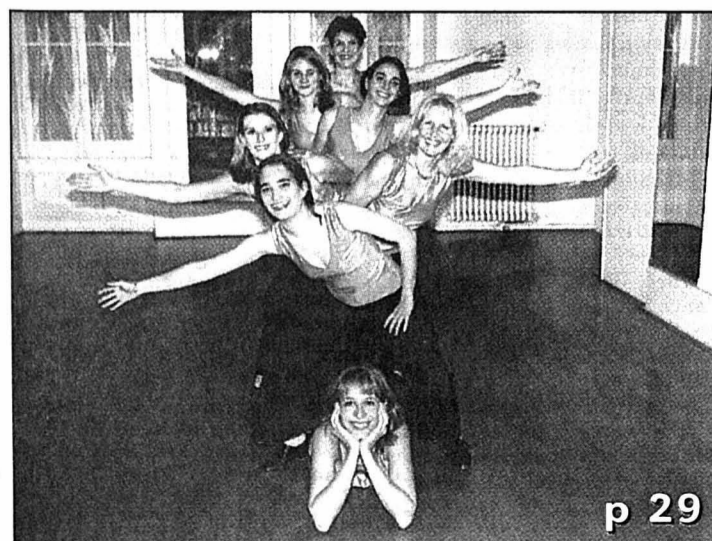
ZSC Lions: Sulander; Plavsic.

Streit; Salis, Seger; Zehnder, Steck; Della Rossa, Stürnimann, Schrepfer; P. Lebeau, Hodgson, Quimet; Jacks, Cramerer, Baldi; Prinz, Zeiter, Micheli.

La Chaux-de-Fonds: Berger; Avanthay, Nideröst; Öhman, Guignard; Vacheron; Helfenstein, Monnet, Perrin; Abersold, Nilsson, Pochon; Thalmann, Lüthi, Villiger; Turler, Dérans, Maillat.

Notes: les ZSC Lions sans Kout, McKim ni Müller (blessés), La Chaux-de-Fonds sans Chiriacov, Romy (malades) ni Nakaoka (blessé). P. Lebeau et Berger sont désignés meilleur joueur de chaque équipe.

Claquettes Direction le Championnat du monde



p 29

May Veillon et son équipe de jeunes danseuses débarqueront ce week-end en Allemagne pour participer au Championnat du monde de claquettes. Une troupe d'amateurs qui s'en va affronter les plus grands, juste pour le plaisir de la danse. photo sp

BD Largo Winch enquête à Hollywood

Jeux vidéo
Des programmes à placer sous le sapin

p 28

Télévision Le cadeau de Noël de la TSR

p 32

Magazine

Récital Beau dialogue entre piano et violon

Jeudi, Myriam Andrey, violon, et Laurent Perrenoud, piano, tous deux enseignants au Conservatoire de Neuchâtel, s'associent pour un récital consacré à des pages de Mozart, Schubert et Brahms. Dédiée à une demoiselle qui étudiait le piano avec Mozart, la Sonate en mi bémol majeur, KV 380, place le piano



Laurent Perrenoud et Myriam Andrey. photo sp

et le violon sur le même plan, fait encore rare à l'époque du compositeur. Parce qu'elle se révèle bien plus originale que la première, c'est la deuxième des trois Sonates de Schubert que le duo a choisi d'interpréter. Fait curieux, la deuxième partie du thème du deuxième mouvement semble directement emprunté d'une pièce pour piano de Bee-

thoven: coïncidence ou citation? La Sonate en sol majeur, op 78 de Brahms, enfin, tire son originalité de la variation continue du volume et du «poids» du son: passages massifs et passages à sonorité volatile, presque fantomatique, y alternent. / comm-dbo

● Neuchâtel, salle de concerts du Conservatoire, jeudi 7 décembre, 20h15.

Concert Bâlois pour la Saint-Nicolas

Réalisé en duo par la Société de musique et les Concerts de musique contemporaine (CMC), le concert de Saint-Nicolas des Madrigalistes de Bâle a inscrit à son programme des œuvres de Feldmann, Reger, Ligeti, Schubert et Schumann. Cinq compositeurs qui mettent en valeur, tour à tour, le chœur seul ou le chœur et les instrumentistes, dans des pages romantiques et contemporaines placées sous un thème crépusculaire. Dirigé par Fritz Naef, le prestigieux ensemble des Madrigalistes de Bâle fondé en 1978 a développé un remarquable répertoire, de la Renaissance à la musique d'aujourd'hui. / sog

● La Chaux-de-Fonds, Salle de musique, ce mercredi 6 décembre, 20h15.

ABC **CINEMA** info: 967 90 42

LA NOCE
de Pavel Lounguine
2 dernières séances
Samedi et dimanche à 16h30

Me, je, ve, sa et di à 18h30 et 20h45
lu et ma à 20h45 2ème semaine

in the Mood for Love
Wong Kar-wai

THEATRE création Réserv.: 967 90 43

CABOTS
Spectacle composé de:
"... Autre chose que de m'asseoir sur une chaise" d'Hughes Wülser
et "Le chant du cygne" d'Anton Tchekhov

Je 7 déc à 20h30, ve 8, sa 9 à 19h et 21h et di 10 à 17h30 durée du spectacle: 1h

Mise en scène: **Hughes Wülser**
Avec: **Isabelle Meyer, Daniel Hirschi**

132-084860

SCALA Chaque jour à 15h30, 18h et 20h15
Tél. 916 13 66 Dimanche aussi à 10h Pour tous

Malveillant, rusé et coquin, il déteste Noël et prépare un plan machiavélique. La gentille Cindy Lou parviendra-t-elle à l'amadouer?

JIM CARREY est

LE GRINCH
Méfiez-vous!

SCALA 2 Chaque jour à 15h30, 18h et 20h30
Tél. 916 13 66 12 ans

Louis XIV vous invite à son bal royal, sur une musique de Lully, des textes de Molière. Décors et costumes fabuleux, «du faste pour les yeux et les oreilles». Grandiose...

Dominique Aegerter présente

LE ROI DANSE
Benoît Magimel, Boris Toiral, Tchéky Karyo

Publicité intensive, publicité par annonces

EN GRANDE PREMIERE SUISSE

PLAZA Chaque jour à 15h30, 18h et 20h30
Tél. 916 13 55 Nocturnes ve et sa à 23h 16 ans

Un drame de truands qui déferlent à toute allure dans le Queens, le quartier chaud et vibrant de New York. Actions et suspens garantis...

MARK WAHLBERG JOAQUIN PHOENIX CHARLIZE THERON et JAMES CAAN

Il est devenu la cible de la famille la plus impitoyable de New York... la sienne.

THE YARDS
FAYE DUNAWAY ELLEN BURNSTYN UN FILM DE JAMES GRAY

DIVERS

Allô! 032/914 26 48
Josiane et Pierrette
Jaquet-Droz 6

SEQUENCE
Coiffure

DELCO
DermaEsteticLaserCenter

UN ÉTÉ SANS POILS

la preuve a été faite avec le système de laser LIGHT SHEER

Lorsque les méthodes habituelles ne permettent pas d'épiler durablement les poils gênants ou en excès, on recourt alors au laser.

La documentation est disponible à l'adresse suivante:
DELCO DermaEsteticLaserCenter, rue Dufour 17,
2502 Bienne, Tél. 032 325 44 33 www.delc.ch, e-mail praxis@delc.ch

DIVERS

plerot ménager

Appareils ménagers
Cuisines - Bains
Serre 90
La Chaux-de-Fonds
032/913 00 55

Vente - Service après-vente

Peu de bruit. Grand étonnement

Lave-vaisselle GSA 12 si 1270.-
(reprise déduite)
Jusqu'à épuisement du stock

La qualité - une affaire de confiance. Votre spécialiste.

SEMATEC
2800 Delémont
Tél. 032 422 65 33
Fax 032 422 97 18

Garages en béton préfabriqués
Garages hors terre
Garages avec toiture
Garages à enterrer
Garages souterrains

132-071288

Pompes funèbres
Toutes formalités, jour et nuit

A. WÄLTI & M. GIL-WÄLTI
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 22 64

SCALA 1 Avant-première
Tél. 916 13 66 Dimanche à 10h30
Pour tous

Les Pokémon sont de retour sur grand écran!

POKÉMON 2
Le Pouvoir Est En Toi

SCALA 3 Cycle
Tél. 916 13 66 «Le cinéma suisse»

A 18h Version originale
De mercredi à samedi
L'accordéon du diable
De Stefan Schwietert
De dimanche à mardi
Closed Country
De Kaspar Kasics

AIDEZ CELUI QUI A BESOIN

DONNEZ DE VOTRE SANG
SAUVEZ DES VIES
Tél. 032/967 20 31

DIVERS

132-084831

Maintenant actuel

Landi
SEMAINES DU VIN

St. Saphorin AOC
75 cl
88063

11.90 au lieu de 15.90

Dégustation de vins

Vins de haute de gamme de notre assortiment

Vous trouverez maintenant d'autres offres dans votre LANDI ainsi que dans votre boîte aux lettres

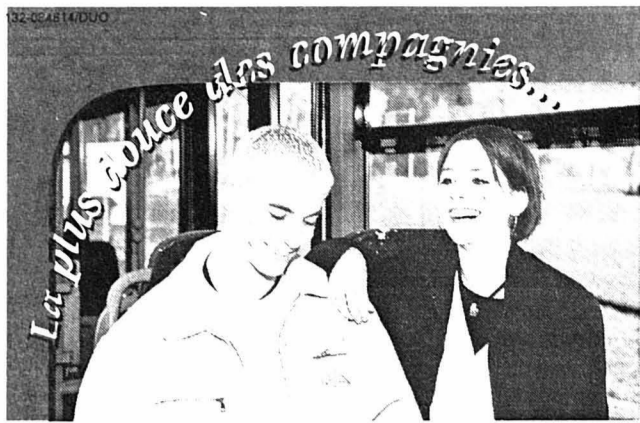
Vendredi 8 décembre, de 16h00 à 19h00
et le samedi 9 décembre, de 9h00 à 12h00

Dans votre LANDI
MONTAGNES NEUCHATELOISES
2300 La Chaux-de-Fonds, Téléphone 032 926 40 66

Maintenant, il y a trois manières de financer vos quatre murs.

Pour en savoir plus sur nos hypothèques:
www.ubs.com/hypo

143-733279



SPECTACLES-LOISIRS

SALLE DE MUSIQUE
La Chaux-de-Fonds

MUSICOMÉDIE présente:

LOVE

COMÉDIE MUSICALE

30 jeunes chanteurs / danseurs et la participation exceptionnelle de Claude Bassang, chanteur à Paris

Dimanche 31 décembre 2000 à 21 heures

Le 31 décembre, après le spectacle, une soirée «variétés» sera organisée dans le hall d'entrée» buffet froid, bar à champagne, bal animation, chant, folle ambiance jusqu'au petit matin...

Lundi 1er janvier 2001 à 20 h 30

Mardi 2 janvier 2001 à 17 heures

ENTRÉE GRATUITE

Réservation et billetterie:

Tous les mercredis et samedis de 16 h à 19 h à:
MUSICOMÉDIE,
Jardinière 11, 2300 La Chaux-de-Fonds,
Tél. 032/913 49 34 - 079/657 71 64

DIVERS

CIFOM
Centre intercommunal de formation
des Montagnes neuchâteloises

ET
Ecole technique
Rue Klaus 1
2400 Le Locle

Le public est cordialement invité
à l'occasion des

Portes ouvertes

de l'Ecole technique
Rue Klaus 1, 2400 Le Locle

Domaine de formation
Electronique
Electrotechnique
Horlogerie
Informatique
Mécanique
Multimédia
Micromécanique
Télécommunications

Date **Vendredi 8 décembre 2000**
de 16 heures à 22 heures

Séances d'information

20 heures Apprentissage à l'Ecole technique -
pour qui?

20 h 30 Maturité professionnelle technique -
pour qui?

132-084830

**Maîtres GEORGES SCHALLER
et PHILIPPE BAUER
avocats**

ont le plaisir d'informer leur aimable clientèle qu'ils s'associent à

Maître ALEXANDRE ZEN-RUFFINEN, avocat

Etude d'avocats SCHALLER - BAUER - ZEN-RUFFINEN

Terreaux 5, 2001 Neuchâtel, tél. 032/724 42 80, fax 032/724 46 13
028-285585/DUO

Mariez le sens de l'économie
à l'esprit pratique!



132-084818/DUO

Publicité
intensive,
publicité
par annonces

OFFRES D'EMPLOI



Coop a décidé d'unir ses forces dès 2001 afin d'être encore plus compétitive sur le marché du commerce de détail. Dans le cadre de notre nouvelle organisation romande, nous recherchons des

VENDEUSES

pour nos succursales de La Chaux-de-Fonds, La Neuveville ainsi que pour le Littoral neuchâtelois.

Profil souhaité: CFC de vendeuse
Contact aisé avec la clientèle
Flexibilité dans les horaires

Degré d'occupation: 50% ou 100%.

Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Si vous êtes intéressée par ce poste, nous vous remercions d'adresser votre dossier complet (CV, copies de certificats), avec mention du poste concerné à:

COOP Neuchâtel-Jura
Dépt Ressources humaines, M^{me} E. Cavin
Rue du Commerce 100, 2300 La Chaux-de-Fonds

132-84832/4x4



FIDERSA S.A.

Fiduciaire

Comptabilité - Fiscalité
Gestion portefeuille
Assurance - Immobilier

souhaite engager

UN(E) COMPTABLE

Votre profil:

- Formation de comptable ou employé de commerce avec quelques années d'expérience en comptabilité.
- Connaissance du domaine Fiscal (un atout)
- Très bonne maîtrise des outils informatiques
- Capacité à travailler de manière autonome
- Connaissances des langues (un atout)

Nous offrons:

- Possibilité de formation continue (Brevet comptable)
- Un salaire motivant

Lieu de travail: Cressier et La Chaux-de-Fonds

Route de Neuchâtel 16 - Case postale 64
2088 Cressier - Tél. 032 / 757 38 31

028-285585/DUO

DIVERS

autocars giger S.A.
voyages à travers l'Europe

**POUR VOS CADEAUX DE NOËL,
OFFREZ UN BON DE VOYAGE!**

Nos courses et marchés de Noël d'une journée

Vendredi 8 décembre	MARCHÉ DE NOËL À KAYSERSBERG, car seul	Fr. 39.-
Samedi 9 décembre	MARCHÉ DE NOËL À MONTREUX, car seul	Fr. 29.-
Dimanche 10 décembre	MARCHÉ DE NOËL À COLMAR, car seul	Fr. 37.-
Mardi 12 décembre	SPÉCIAL «MARCHÉ DE NOËL À STRASBOURG», car seul	Fr. 32.-
Vendredi 15 décembre	MARCHÉ DE NOËL À MONTBÉLIARD, car seul	Fr. 21.-
Samedi 16 décembre	MARCHÉ DE NOËL À FRIBOURG-EN-BRISGAU, car seul	Fr. 35.-
Dimanche 17 décembre	JOURNÉE À VINORAMA car, entrée, dégustation et repas de midi	Fr. 69.-

13 au 15 décembre	MARCHÉS DE NOËL À NUREMBERG et AUGSBURG	3	298.-
15 au 17 décembre	PARIS, VILLE LUMIÈRE	3	295.-

Fin d'année

26 décembre 2000 au 2 janvier 2001	FIN D'ANNÉE À ROSAS Hôtel Monterrey	8	870.-
30 décembre 2000 au 2 janvier 2001	FIN D'ANNÉE EN AUVERGNE Hôtel de l'Europe, Saint-Flour	4	750.-
31 décembre 2000 et 1 ^{er} janvier 2001	FIN D'ANNÉE au Music-Hall de Kirwiller - Strasbourg	1½	650.-

DIMANCHE 1 ^{er} AVRIL 2001	JOURNÉE AU MUSIC-HALL de Kirwiller	Fr. 119.-
LUNDI 30 AVRIL 2001	«LES DIX COMMANDEMENTS» à Genève, car, billet 1 ^{er} catégorie	Fr. 159.-

Giger S.A. AUTOCARS - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
032 913 75 24

SPECTACLES-LOISIRS

Le mot mystère

Définition: bâton de pèlerin, un mot de 7 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution en page 32

T	A	S	S	E	R	L	E	C	O	E	U	R	S	U
E	E	P	M	O	U	S	S	E	O	C	N	P	N	E
R	E	N	M	T	O	L	O	P	E	N	I	E	L	S
R	E	A	I	U	M	P	O	L	A	E	T	L	C	A
E	N	N	T	A	B	L	S	U	S	E	E	D	S	
D	R	R	T	L	U	I	O	S	B	B	S	U	S	U
I	I	O	A	E	A	O	E	A	M	A	L	I	U	L
V	R	C	R	P	E	S	R	O	E	T	E	E	F	U
E	E	R	E	U	P	F	N	R	E	R	I	T	E	C
U	A	E	L	B	A	T	O	N	U	D	R	T	R	O
C	E	N	I	R	R	E	T	E	O	I	N	U	R	U
S	N	L	F	E	D	E	M	U	B	A	U	O	E	R
D	A	E	E	L	R	E	B	U	M	A	I	O	S	B
N	L	R	R	A	D	L	N	U	R	A	T	U	R	E
U	F	O	B	N	E	E	F	T	S	G	S	S	N	T

- | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|------------------------------------|---|------------------|----------------|---------------------------|----------------|----------------------------|---|---|-----------------------------------|--|-------------------|
| A Absence
Absolu
Abstenu
Adulte
Amour
Atlas
Aurore | B Bâton
Beurre
Bilan
Bras
Brelan | C Carré
Cœurs
Contes
Courbe | D Demeuré
Dent
Double
Drapeau | E Ebats
Etirer
Evider | F Farfelu
Ferré
Flané
Fumante | G Grumeau | L Lutin | M Montre
Mousse | N Nuits | O Oculus
Ombelle | P Paille
Palace
Passif
Pieuse
Raturé | R Rébus
Réfiler
Rente
Reps
Romand
Routine | S Scène
Secs
Soluble | T Sonde
Tableau
Tasser
Tenter
Terre
Terrine
Tribune
Trou | V Virtuose |
|---|---|---|---|------------------------------------|---|------------------|----------------|---------------------------|----------------|----------------------------|---|---|-----------------------------------|--|-------------------|

roc-pa 1031

LAUENER +CIE SA

DÉCOLLETAGE

Nous sommes une entreprise de décolletage, certifiée ISO 9002 et ISO 14001, située à Boudry dans le canton de Neuchâtel.

Afin de renforcer notre département horlogerie, nous recherchons

un décolleteur

Nous souhaitons entrer en contact avec un candidat correspondant au profil suivant:

- CFC de décolleteur;
- bonne connaissance de la fabrication des pièces d'horlogerie;
- quelques années d'expérience dans ce domaine serait un atout.

Engagement tout de suite ou à convenir.

Si cette annonce suscite votre intérêt et si vous correspondez à la personne que nous recherchons, n'hésitez pas à envoyer votre dossier à:

Lauener & Cie S.A.
Route de l'Europe 11
2017 Boudry

028-285589

L'abonnement régional vous offre le libre accès à vos transports publics. Taillez-le à vos mesures en choisissant son rayon et sa durée de validité!

ONDE VERTE C'est tout rose!

Service des abonnements de L'Impartial: 032/911 23 11



ou mentation gratu
 Actuellement, l
 les moins chers
 création rapide, hé.
Chat Community recherche membres. A la
 recherche de contacts? Désormais, vous pouvez
 passer vos annonces via Internet!
 www.publicitas.ch

**Chat
 Community
 recherche
 membres**

A la recherche de contacts? Désormais, vous
 pouvez passer vos annonces via Internet!
 www.publicitas.ch

Performa 630/8/500 + écran couleur Apple;
 Fr. 400.-. Téléphone, soir.

Book 180: Fr. 620.-. Imprimante HP DeskWriter
 Fr. 120.-. Imprimante.

DeskWriter II: Fr. 60.-. Imprimante
 couleur; Fr. 70.-.

Perfor
 CD 8X
 Mac O

Ecran
 Fr. 100.

6400/2
 AV + cart
 600 + s
 (ou Fr. 18

Caméscr
 soires, T

4400/20
 teur Zip 10
 Fr. 1400.-

SE/30 1
 200.-

Notre nouveau site est online! Dans plus de 300 journaux suisses, 24 heures sur 24, rédigez, éditez et publiez vous-mêmes vos annonces! C'est simple, rapide et vous en connaissez immédiatement le prix!

www.publicitas.ch
 Passer une annonce, c'est simple comme CLICK

METALOR®

Métaux Précieux SA Metalor

METAUX PRECIEUX SA METALOR est un groupe industriel international, spécialisé dans la production et la vente de produits à base de métaux précieux ainsi que la récupération et le recyclage de ces métaux.

Nous recherchons pour notre secteur horloger, un(e)

Mécanicien(-ne)

qualifié(e), pour la maintenance et l'entretien des machines.

Nous demandons:

- expérience en mécanique générale
- personne motivée, flexible, ayant l'esprit d'initiative
- capacité de développement pour mise au point de machines

Nous offrons:

- Une activité intéressante et variée
- Conditions d'engagement et prestations sociales modernes

Entrée en service souhaitée: Dès que possible.

Les personnes intéressées sont priées de faire des offres écrites ou de téléphoner à notre département des Ressources Humaines qui fournira volontiers tous renseignements complémentaires.

METAUX PRECIEUX SA METALOR

Avenue du Vignoble
CH-2009 Neuchâtel

Tél. ++41 (0)32 / 720 61 11
Fax ++41 (0)32 / 720 66 23

www.metalor.ch
info@metalor.ch

028-285982/4X4

LA CHAUX-DE-FONDS**CONSEIL ET NÉGOCIATION**

Nous sommes en pleine expansion et désirons renforcer notre équipe avec un

**CONSEILLER EN PERSONNEL
Secteur Industrie**

- Agé entre 28-35 ans, vous êtes issu de l'industrie ou connaissez bien ce secteur d'activité.
- Vous avez un goût prononcé pour la négociation, idéalement vous possédez déjà une expérience du service externe et maîtrisez les outils informatiques.
- Le tissu économique des Montagnes neuchâteloises n'a pas de secret pour vous.

Nous vous offrons une activité captivante au sein d'une équipe jeune et dynamique, une solide formation ainsi qu'un revenu attractif avec participation aux résultats.

Nous nous réjouissons de faire votre connaissance et vous invitons à faire parvenir votre dossier complet (discretion assurée) à **MANPOWER S.A.**, à l'attention de Monsieur Patrick Mutti, avenue Léopold-Robert 42, 2302 La Chaux-de-Fonds.

132-084782

**F. PETITPIERRE S.A.**

BUREAU D'ÉTUDES
TECHNIQUES,
AUTOMATISATION
ET APPAREILS DE MESURE

12, ch. des Murgiers
CH-2016 Cortaillod
Tél. (41) 32 842 51 22
Fax (41) 32 842 51 28

Nous sommes une société en pleine expansion, spécialisée dans le domaine de l'automatisation.

Afin de renforcer l'effectif de notre bureau technique, nous recherchons

des responsables de projet (h/f)**Profil:**

- ingénieur ETS ou équivalent;
- expérience confirmée en construction microtechnique et mécanique, axée dans l'étude et la réalisation de machines spéciales d'assemblage;
- maîtrise des outils informatiques 2 D et/ou 3 D;
- personnalité systématique et affirmée;
- capacité à assumer un poste à responsabilité.

Vous désirez vous investir à long terme dans une entreprise jeune et dynamique, alors envoyez-nous votre dossier à l'adresse susmentionnée.

28-285592/4X4

**F. PETITPIERRE S.A.**

BUREAU D'ÉTUDES
TECHNIQUES,
AUTOMATISATION
ET APPAREILS DE MESURE

12, ch. des Murgiers
CH-2016 Cortaillod
Tél. (41) 32 842 51 22
Fax (41) 32 842 51 28

Nous sommes une PME, spécialisée dans les domaines de l'automatisation et de la fabrication d'outillages horlogers haut de gamme.

Afin de renforcer l'effectif de notre atelier de fabrication, nous recherchons:

**des micromécaniciens, mécaniciens de précision,
et/ou mécaniciens faiseurs d'étampes (h/f)****Profil:**

- CFC dans l'une des branches susmentionnées;
- quelques années de pratique dans la micromécanique;
- passionné par la branche microtechnique;
- pointilleux, autonome et indépendant;
- expérimenté dans le domaine de l'usinage conventionnel.

Vous désirez vous investir à long terme dans une entreprise jeune et dynamique, alors envoyez-nous votre dossier à l'adresse susmentionnée.

28-285598/4X4

Pour nos clients, nous recherchons activement plusieurs:

Bâtiment:

Menuisiers
Maçons
Monteurs construction métallique
Monteurs électriciens

Industrie:

Mécaniciens
Mécaniciens CNC
Opérateurs (Région Neuchâtel et La Chaux-de-fonds)
Opératrices (Région Neuchâtel et La Chaux-de-fonds)

Madame K. Locatelli et Monsieur Salvi attendent votre appel.

DELTA PERSONAL

DELTA PERSONNEL SERVICE SA
18, rue de l'Hôpital | 2000 Neuchâtel
Téléphone 032 724 9575 | Fax 724 9577
neuchatel@deltapersonal.ch | www.deltapersonal.ch

006-317578/DUO

Pour renforcer notre équipe, nous désirons engager tout de suite ou à convenir

**UN MÉCANICIEN
TOURNEUR
UN MÉCANICIEN
FRAISEUR**

Merci de prendre contact par écrit ou par téléphone auprès de:
CASAGRANDE NILO
Mécanique de précision
Girardet 60
2400 Le Locle, tél. 032/931 86 43

132-084655



Implanté à Bienne, Le Journal du Jura est le seul quotidien francophone du canton de Berne. Journal régional par excellence, il offre une information complète sur la vie politique, sociale, économique, sportive et culturelle de l'agglomération biennoise et du Jura bernois, mais également de l'ensemble du canton de Berne et de l'Arc jurassien. S'il met l'accent sur l'actualité régionale, Le Journal du Jura est également un quotidien complet, qui propose à ses lecteurs une information solide et fiable dans tous les domaines d'actualité.

Afin de compléter notre équipe rédactionnelle, nous recherchons actuellement

**un(e) journaliste RP
pour la rubrique sportive**

Dynamique, faisant preuve d'initiative, ayant une bonne connaissance du monde du sport, le ou la titulaire du poste sera chargé/e de couvrir l'actualité sportive dans la région de Bienne, du Jura bernois et de l'Arc jurassien; il devra également assumer des tâches d'édition pour la rubrique sportive. Une bonne connaissance de la région sera un atout supplémentaire.

Le poste vous intéresse? Dans ce cas, faites parvenir rapidement votre dossier de candidature à l'attention de la rédaction en chef du Journal du Jura, chemin du Long-Champ 135, 2501 Bienne.



4x4/6-317395

**LA BANQUE RAIFFEISEN DU HAUT-DOUBS**

désire engager tout de suite ou pour date à convenir un(e)

COLLABORATEUR/TRICE

appréciant les contacts personnels et plaçant les clients au centre de ses préoccupations.

Votre profil:

- titulaire d'un CFC d'employé(e) de banque ou de commerce;
- expériences bancaires;
- bonnes connaissances de la comptabilité et de l'informatique;
- sens de l'organisation et rapidité d'exécution;
- dynamisme, discrétion et disponibilité.

Nous offrons:

- une activité intéressante et variée;
- un outil de travail performant;
- une formation continue;
- un salaire en rapport avec les exigences du poste.

Ce poste suscite-t-il votre intérêt? Dans ce cas, c'est avec plaisir que nous attendons votre offre manuscrite avec les documents usuels jusqu'au **15 décembre 2000** à l'adresse suivante:

BANQUE RAIFFEISEN DU HAUT-DOUBS

M. Francis Boos, directeur
2336 LES BOIS
Tél. 032/961 13 57



014-053555

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur seront absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.



Avec une annonce, vous donnez de l'élan à votre manifestation sportive. Tél. 032-911 24 10 ou fax 032-968 48 63.

PUBLICITAS



BD Le ciné de Largo

Le plus célèbre baroudeur milliardaire du neuvième art a déjà séduit plus de 10 millions de lecteurs. Avec la sortie - aujourd'hui même - du 11e volet de ses aventures, Largo Winch sort de ses romans et plonge ses lecteurs dans les méandres d'Hollywood: silence, on tourne!



C'est le 1er avril 1976 que Jean Van Hamme démissionne de son poste de fondé de pouvoir chez Philips-Belgique pour se consacrer uniquement à l'écriture. Pour son premier roman, inspiré par ses connaissances du monde économique, Van Hamme fait de son premier héros un milliardaire pas comme les autres: héritier malgré lui d'un empire financier colossal, cet aventurier aux cheveux trop longs - vêtu généralement d'un jean et d'une paire de baskets - est la cible de «requins» sans scrupules. Parfumées de dollars, d'exotisme, de sang et de sexe, les aventures de Largo Winch vont s'étaler sur une demi-douzaine de romans publiés aux éditions du Mercure (réédités par les éditions Lefrancq).

Depuis 1990, Largo Winch revit en BD et connaît un

succès grandissant. Pour «Golden Gate», le 11e album de la collection «Largo Winch» (qui sort aujourd'hui en librairie), Jean Van Hamme s'écarte de ses romans pour signer le premier scénario inédit de la série. Dans cet épisode, le James Bond de la haute finance est confronté à une sombre machination au cœur des studios de Hollywood: Simon, le meilleur ami de Largo Winch, a décroché le rôle principal dans «Golden Gate», un mauvais feuilleton financé par la W9 Production (une chaîne de télé du groupe Winch)... Un tournage douteux qui cache une histoire louche d'évasion fiscale...

Tout Largo à l'œil!

Cette semaine, un lecteur peut gagner la collection complète de «Largo Winch», soit 11 albums, offerte par la librairie Reymond, à Neuchâtel, et Dupuis. Pour participer au tirage au sort qui désignera le gagnant, il suffit d'envoyer, jusqu'à demain jeudi, à minuit, sur carte(s) postale(s) uniquement, vos nom, âge, et adresse, à L'Express-L'Impartial, rubrique Magazine, Concours BD, case postale 561, 2001 Neuchâtel, ou rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Ils ont gagné!

Il y a quinze jours, quatre lecteurs pouvaient gagner l'album «Blacksad», offert par la librairie Reymond, à Neuchâtel, et Dargaud. Les gagnants sont: Elodie Clerc, de Bevaix; Claude Junod, de Chaumont; Nathalie Gerber, de Neuchâtel et Patrizia Carminati de Fontainemelon. Bravo! / réd.

Le dessinateur Philippe Francq est un perfectionniste. Il n'hésite pas à partir en voyage avec son appareil photo, histoire de faire des «repérages» pointus sur les lieux où se déroule l'aventure qu'il doit dessiner. Rien n'est inventé, toutes les rues, tous les bâtiments, et même les véhicules existent. Dans son atelier, une immense armoire renferme des années de documentation. Certains personnages sont souvent inspirés de personnes existantes (c'est même devenu un jeu pour les aficionados de Largo Winch: reconnaître des personnalités). Au fil des albums, le dessin de Philippe Francq a mûri: son trait et son inspiration ne peuvent plus être pris en défaut.

L'aventure amorcée dans «Golden Gate» est passionnante et somptueusement réalisée: Largo Winch a encore de beaux jours devant lui...

Pascal Tissier

● «Largo Winch: Golden Gate» (tome 11), Jean Van Hamme (texte) et Philippe Francq (dessin), éd. Dupuis.

Jeux vidéo Logico et ses softwares

A la veille des fêtes de Noël, Logico Software, l'un des plus importants distributeurs suisses de jeux vidéo, basé à Lausanne, propose un catalogue impressionnant de programmes pour tous les types de consoles, du GameBoy à la PlayStation 2. Demandez le programme!

Le GameBoy a fait sa première apparition en 1989! En dix ans, la console portable de Nintendo s'est offerte une cure d'amaigrissement (GameBoy Pocket), a pris des couleurs (GameBoy Color) pour connaître, aujourd'hui encore, un succès extraordinaire, grâce notamment à un e



n'est révolutionnaire: ils bénéficient tous d'un concept de jeu qui a déjà fait ses preuves. Une impression de déjà-vu, mais avec des personnages dans l'air du temps.

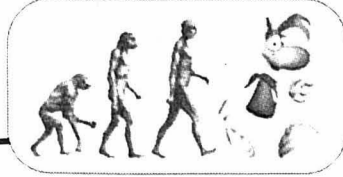
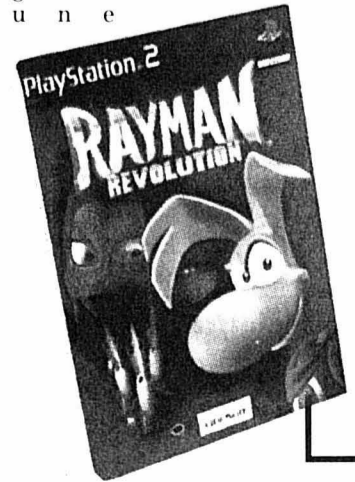
Logico Software est le distributeur exclusif des programmes édités par Ubi Soft pour PC et consoles. Et Ubi Soft est l'éditeur des produits estampillés Disney Interactive. Depuis longtemps, la plupart des titres édités par Ubi Soft sont adaptés à tous les supports existants. Il en est ainsi pour «Donald Duck: Qu@ck Att@ck» et «Dino-saure», deux nouveautés signées Disney Interactive: les deux titres passent d'une console à l'autre, du GameBoy à la PlayStation 2, du GameBoy à la PlayStation 2, sans oublier la Nintendo 64, la Dreamcast de Sega et la PSONE (PlayStation). L'exemple se répète encore avec «Winnie l'ourson», «Tom & Jerry» et même «Batman» (adapté du dessin animé).

Le retour de Rayman

La grande vedette d'Ubi Soft.

c'est Rayman, ce personnage attachant qui permet aux joueurs d'explorer des univers féériques. Magnifique sur Nintendo 64, mignon et coloré sur GameBoy, Rayman a fait véritablement sensation lorsqu'il est apparu sur Dreamcast avec «Rayman 2: the Great Escape». Une aventure extraordinaire et passionnante exécutée dans des graphismes exceptionnels et une animation 3D hallucinante. A ce jour, ce jeu de plates-formes reste ce qu'il y a de mieux dans le genre sur la console 128 bits de Sega. La référence!

La bonne nouvelle, c'est que Rayman n'a pas fini de nous étonner: la mascotte d'Ubi Soft arrive ces jours sur la fameuse PlayStation 2 avec «Rayman Revolution». On retrouve le scénario et le moteur qui animaient l'aventure sur Dreamcast, mais là, on a vraiment l'impression d'être dans un somptueux dessin animé interactif. On reviendra sur ce jeu qui est l'un des meilleurs actuellement proposés sur la nouvelle console de Sony.



Vidéo Disney hors norme

Film atypique de Disney, «Fantasia» est maintenant disponible en K7 et DVD. Peu de dialogues dans ce dessin animé symphonique, mais un nombre impressionnant de bonus dans le DVD, dont une superbe scène coupée dans le montage original, un making-of et la possibilité de visionner le film avec un autre montage. Articulé autour d'extraits musicaux, «Fantasia» suscita un concert de mécontentement lors de sa sortie en 1940. Pourtant, ce film contient des scènes d'anthologie, notamment celle de «L'apprenti sorcier», sur une partition de Dukas, où Mickey fait merveille. Ce qui est encore plus beau, pour les adultes surtout, c'est que «Fantasia 2000»

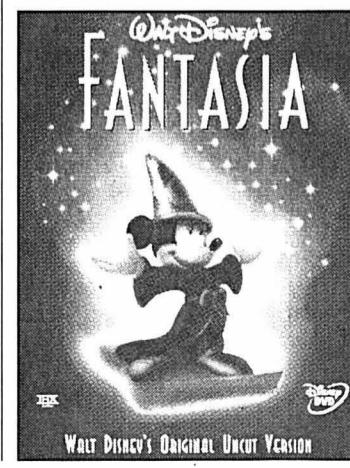
est également disponible en DVD (en K7 aussi), et que cette autre version est suivie, elle aussi, d'une foule de suppléments. / pti

Disney offert!

Cette semaine, dix lecteurs peuvent gagner la K7 vidéo de «Fantasia», offerte par Buena Vista. Pour participer au tirage au sort qui désignera les gagnants, il suffit d'envoyer, jusqu'à demain jeudi, à minuit, sur carte(s) postale(s) uniquement, vos nom, âge, et adresse, à L'Express-L'Impartial, rubrique Magazine, Concours «Fantasia», case postale 561, 2001 Neuchâtel, ou rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Bonne chance! / réd.

Ils ont gagné!

La semaine passée, deux lecteurs pouvaient gagner un assortiment d'objets PlayStation 2 (casquette, stylo, pins, porte-cléf, etc.), offert par Sony. Les gagnants sont: Deryll Noth, de Lamboing et Anthony Monnier de Neuchâtel. Bravo! / réd.

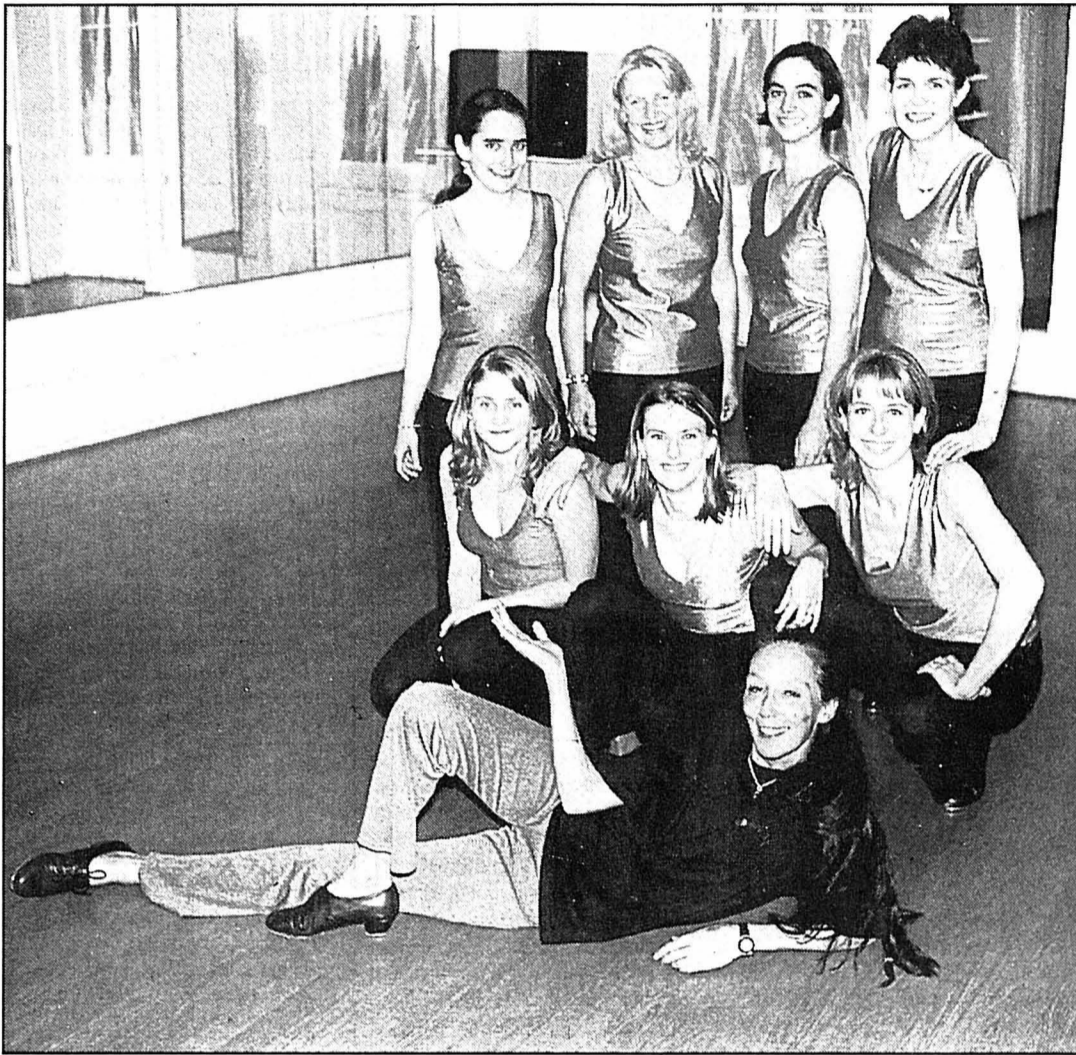


Claquettes Au Championnat du monde, juste pour le plaisir de la danse

Le Championnat du monde de claquettes se déroulera ce week-end en Allemagne. Sans prétention, la troupe neuchâteloise de May Veillon s'apprête à tenir tête aux professionnels du monde entier. Une équipe d'amateurs particulièrement motivée, soutenue par la Chaux-de-Fonnière Cathy Francovich, une jeune professionnelle habituée aux concours.

Jeune Chaux-de-Fonnière de 23 ans, Cathy Francovich s'apprête à suivre May Veillon, directrice de l'école de danse qui porte son nom, et sa troupe de danseuses de claquettes direction Riesa, près de Dresde, en Allemagne. C'est là que se déroulera ce week-end le Championnat du monde de claquettes, une compétition qui – comme le laisse supposer son nom – réunira ce qui se fait de mieux dans cette catégorie de danse.

Repérée lors des championnats suisses, la troupe se compose de sept personnes, dont l'âge s'échelonne de 14 à 47 ans, presque tous des amateurs – où plutôt des «amatrices», puisque les hommes ont déclaré forfait, préférant les prestations en solo – qui suivent en général un cours par semaine. May Veillon déclare que sa classe y va vraiment pour le plaisir,



May Veillon et son équipe, en route pour affronter les professionnels des claquettes.

photo sp

«même si les amateurs se font un peu regarder de haut».

Mais l'équipe détient un

atout non négligeable en la personne de Cathy Francovich. Une jeune profession-

nelle débordant d'énergie qui a déjà une bonne habitude de la scène pour avoir participé à

des concours à Paris, où elle a obtenu également son diplôme de danseuse professionnelle. Elle travaille maintenant à celui qui lui permettra d'enseigner. «C'est la grande aventure pour tout le monde», s'exclame-t-elle. Y compris pour May Veillon qui, malgré une bonne expérience de ce championnat, y fait sa première apparition en tant que coach. «Ça fait sept fois plus peur que d'y aller pour mon propre compte», affirme-t-elle en riant.

Représentant la Suisse, l'équipe aura à affronter des concurrents venus d'une dizaine de pays, dont le Canada et les États-Unis qui feront de redoutables adversaires, d'autant plus qu'à part Cathy Francovich, aucune des danseuses de la troupe n'a l'habitude des compétitions.

Puissance du rythme

«Nous avons préparé une danse de quatre minutes, sur une musique de Yello – un groupe suisse – accélérée pour l'occasion. Les costumes, nous les avons dessinés nous-mêmes.», explique Cathy Francovich. Si l'image d'un Fred Astaire distingué et aérien reste le plus souvent la représentation qu'on se fait des claquettes, le tableau semble un peu dépassée: «Ce que nous faisons est plus puissant et plus violent, on reprend le style des Noirs américains, plus basé sur les frappes», poursuit la jeune

femme. May Veillon renchérit, «il faut oublier le côté joli et gentil: les spectacles sont devenus de véritables shows qui demandent des prouesses techniques. On peut se contenter de pas simples pour un résultat très esthétiques, mais ce n'est pas le cas en compétition.»

Un gros effort physique

Quant aux présentations, elles sont entièrement libres, pas de figures imposées ni de passage obligé. May Veillon se souvient «d'un groupe de dames d'une cinquantaine d'années qui avait produit une adaptation du «Lac des cygnes» qui était une vraie réussite, drôle et magnifiquement exécutée».

Elle regrette qu'en Suisse romande cette forme de danse soit très peu représentée, contrairement aux villes d'outre-Sarine ou du Tessin, qui lui consacrent nettement plus de spectacles. «Ici, les gens ne savent pas trop bien ce qu'il faut en penser, s'il faut considérer les claquettes comme une danse ou comme un sport». Pour le professeur de danse, c'est un mélange des deux: «Quatre minutes de danse, c'est un effort physique énorme après lequel on a les jambes coupées; c'est très athlétique et difficile, mais comme pour la danse, on n'a pas le droit de faire des grimaces.»

Sophie Bourquin

OFFRES D'EMPLOI

We are looking to fill the following new position in our Quality Assurance Services:

QA SPECIFICATIONS ADMINISTRATOR

THE COMPANY Les Fabriques de Tabac Réunies SA in Neuchâtel belong to The Philip Morris Group, the world's largest consumer packaged goods company. We are the largest cigarette manufacturer in Switzerland with brand names such as Marlboro, Philip Morris, Muratti, Brunette, Merit and Chesterfield.

THE POSITION After an introductory period, you will establish, update, maintain and issue the manufacturing and process specifications by brand and / or by blend. Specific responsibilities include the distribution of specifications to the required departments, maintaining the tracking of specification changes and introducing and maintaining the bill of materials in SAP (PP/MM) and in our internal systems. Furthermore, you will implement and coordinate the communication and information network throughout different sectors in the company; research and development, manufacturing, etc. including contact with other Philip Morris affiliates. You must respect all job requirements concerning quality and environment, health and safety (EHS) standards.

THE PERSON The ideal candidate should have the following qualifications:

- A commercial or a technical background; Maturité, CFC or equivalent
- 3-4 years industrial or QA experience required
- Fluent in English and French
- Good PC skills (Excel/Word)
- Excellent communication, organization and record-keeping skills required
- Very attentive to details.

If you feel that you match this profile and are interested in joining this dynamic team of professionals, please reply in confidence, mentioning the reference of the position with a full curriculum vitae, cover letter, copies of diploma and work certificates. Send your application to:



PHILIP MORRIS
CEMA REGION

FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES SA REF. KAZ
HUMAN RESOURCES DEPARTMENT
MANAGEMENT & ORGANIZATION DEVELOPMENT
CH-2003 NEUCHÂTEL
Zimmermann.karen@pmintl.ch

Successful Careers Worldwide

Closing date for receipt of application: 22.12.2000

028-285930/DOU

ANALYST PROGRAMMER SAP

L'ENTREPRISE Les Fabriques de Tabac Réunies SA à Neuchâtel, appartenant au groupe Philip Morris, sont le plus important producteur de cigarettes en Suisse, avec notamment les marques Marlboro, Philip Morris, Muratti, Brunette, Merit et Chesterfield.

LA FONCTION Au sein d'une équipe dynamique et professionnelle, vous participerez au développement de projets informatiques visant à la mise en place et la maintenance du progiciel SAP R/3 dans les domaines commerciaux et industriels. Tout en étant attentif aux besoins des utilisateurs, vous veillez au respect des délais et à la qualité des fonctions mises en place. Vous installez les nouvelles versions du progiciel SAP, mettez à jour vos connaissances en la matière et créez les guides d'utilisation.

LE PROFIL Vous êtes au bénéfice d'une formation supérieure en informatique ou d'une expérience de 2-3 ans dans le domaine de la gestion intégrée. Vous êtes dynamique et avez envie de prendre part à des projets à forte valeur ajoutée.

Ce poste, ouvert indifféremment aux femmes ou aux hommes, requiert une bonne capacité à s'organiser, communiquer, négocier ainsi que l'esprit d'analyse et de synthèse. Vos connaissances d'anglais vous permettent de comprendre et d'utiliser la documentation technique.

Nous vous offrons la possibilité d'évoluer dans un environnement international et diversifié. Nous assurerons votre développement professionnel ainsi que la possibilité de relever des défis personnels.

Si vous êtes intéressé(e) à rejoindre une équipe entreprenante et motivée, faites-nous parvenir votre dossier avec curriculum vitae, lettre d'accompagnement et copies de vos diplômes et certificats à l'adresse suivante:



PHILIP MORRIS
CEMA REGION

FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES SA
HUMAN RESOURCES DEPARTMENT
MANAGEMENT & ORGANISATION DEVELOPMENT
CH-2003 NEUCHÂTEL
Leiser.irene@pmintl.ch

RÉF. IRL

Successful Careers Worldwide

Délaï de postulation: 22.12.2000

4x4/28-285761

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur seront absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

COURTELARY

*Un soir, il n'y eut plus
de lumière et dans le cœur
naquit le souvenir.*

Madame et Monsieur Liliane et Robert Wernli-Langel
et leurs enfants Charlotte et Coraline, aux Breuleux,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Pierre LANGEL

leur cher papa, beau-papa, grand-papa, oncle, cousin, parrain, parent et ami enlevé à l'affection des siens dans sa 83e année.

COURTELARY, le 4 décembre 2000.

Domicile de la famille: Madame et Monsieur Liliane et Robert
Wernli - Langel
Peu-Parrot 6
2345 Les Breuleux

La cérémonie d'adieu aura lieu à l'église de Courtelary le jeudi 7 décembre à 14 h.

Notre papa et grand-papa repose dans une chambre mortuaire des pompes funèbres Niggli au cimetière de St-Imier.

Cet avis tient lieu de faire-part.

HAUTERIVE

*Le souffle de l'homme est une lampe du
Seigneur qui explore les tréfonds de l'être.
Proverbes 20 : 27*

Madame Luce Simond:

Monsieur et Madame Arnold et Anne-Claire Jaccoud-Simond
et leurs filles Virginie et Charlotte,

Monsieur Laurent Simond,

Monsieur et Madame Pierre et Hortensia Simond et Analaura,

Monsieur et Madame Jean-Bernard et Elisabeth Simond, Patrick, Odile et Joana;
Madame Jeanne Hirschy-Simond et famille,

ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur François-Michel SIMOND

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin,
parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 73e année, après une courte
maladie.

2068 HAUTERIVE, le 5 décembre 2000
(Chemin de l'Abbaye 12)

La cérémonie aura lieu au temple de La Coudre/Neuchâtel, jeudi 7 décembre, à 15
heures, suivie de l'incinération.

Le corps repose à son domicile.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à Terre des Hommes suisse pour
l'enfant et son avenir, à Genève (ccp 12-12176-2).

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

28-286271

EN SOUVENIR DE

Siegfried BÉGUIN

6 décembre 1990 - 6 décembre 2000

Cher Sigou, déjà 10 ans sont passés, mais ta présence est
toujours parmi nous.

Ceux qui t'aiment, ta femme,
tes enfants et petits-enfants.

132-84019

NÉCROLOGIE

Grandchamp Maurice Bovet

Maurice Bovet s'en est allé avec la légendaire discrétion qui était la sienne, une qualité qu'il cultivait avec une extrême politesse, un respect quasi irrépensible d'autrui. Ceux qui l'ont côtoyé dans l'exercice de sa profession ou dans sa passion de l'histoire des toiles peintes peuvent en témoigner. Maurice Bovet naquit le 18 septembre 1917 d'un père pasteur et de la seconde épouse de celui-ci, venue de Francfort. Il vécut son enfance à Grandchamp que l'on pourrait irrévérieusement appeler Bovet-Village. Il fréquenta l'école primaire à Boudry, le collège latin à Neuchâtel et il obtint au terme de ses trois ans de gymnase le baccalauréat ès lettres.

Il orienta ses études universitaires à Lausanne dans le domaine scientifique puisqu'il en revint avec un certificat d'études supérieures d'astronomie (1941) et un certificat d'études supérieures de calcul différentiel et intégral (1941).

Il compléta sa formation à Neuchâtel en décrochant un diplôme de science actuarielle. Il travailla dès lors à Peseux comme actuaire dans une entreprise notoirement connue sur la place. Il épousa Ginette et de cette union naquirent deux filles. Mais d'où lui venait cette passion pour les indiennes car ni l'astronomie, ni les mathématiques ne préparent à l'étude de cette industrie neuchâteloise, notamment dans le triangle d'or de la Basse-Areuse? D'aucuns pensent qu'il avait joué dans les galetas de l'ancienne manufacture de Grandchamp et qu'il y trouva des trésors sous la forme de bois gravés et d'autres vestiges. toute sa vie, il conserva en effet cet intérêt qu'il développa au cours des années. Il participa à la mémoire de cet artisanat oublié en participant activement au montage des expositions au château de Colombier, sous la houlette de la société des Amis du Château, dès 1949. Cette

exposition fut montrée à Lausanne et en Suisse allemande. Dès lors, il lut, tria, recueillit, classa, conserva tous les témoignages matériels de cette industrie, sous la forme d'une salle d'exposition. Il rechercha des documents, les étudia, il écrivit des articles, donna des conférences, conduisit des visiteurs. Il publia le numéro 77 de la «Revue neuchâteloise», intitulé «Les toiles peintes». Il fournit l'iconographie d'une publication japonaise.

Maurice Bovet devint progressivement «Monsieur indiennes» en Pays de Neuchâtel. Il participa au montage de l'exposition consacrée à ce thème au Musée de Valengin, en 1986. Du galetas de son adolescence à sa retraite à Grandchamp, les tissus imprimés lui procurèrent étonnement et joie contenue, discrète comme le fut cet homme qui s'en alla ce 8 octobre 2000, après quelques mois de souffrances. /me

ACCIDENTS

Neuchâtel Collision par l'arrière

Lundi, vers 17h, une voiture conduite par une habitante de Saint-Imier circulait sur la voie de droite de l'autoroute de raccordement A5-H20, en direction de La Chaux-de-Fonds. Peu avant la sortie Peseux, la conductrice n'a pas été en mesure d'immobiliser son véhicule et entra en collision avec l'arrière d'une automobile conduite par un habitant de Neuchâtel qui venait de ralentir pour les besoins de la circulation. /comm

Cernier Recherche de conducteur

Le conducteur du véhicule de couleur rouge qui, hier entre 7h45 et 12h15, a heurté le flanc droit d'une voiture Opel Corsa blanche, stationnée sur le parc extérieur du magasin Magro à Cernier, ainsi que les témoins de cet incident sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Cernier, tél. (032) 853 21 33. /comm

Malvilliers Collision

Hier, vers midi, une voiture conduite par un habitant de La Chaux-de-Fonds circulait sur la bretelle de sortie de l'autoroute H20 à Malvilliers, en di-

rection de La Chaux-de-Fonds. A l'intersection avec la route du col de La Vue-des-Alpes, alors que ce véhicule s'engageait en direction de La Chaux-de-Fonds, une collision se produisit avec une automobile conduite par un habitant de Sonvilier qui circulait sur la route du col en direction de La Chaux-de-Fonds. /comm

Les Brenets Perte de maîtrise

Lundi, vers 13h15, un camion conduit par un habitant de La Chaux-de-Fonds circulait sur la route cantonale aux Frêtes, en direction des Brenets. Dans l'intersection avec le chemin menant à La Combe-de-Monterban, il se déporta sur la gauche afin d'obliquer à droite et une collision par l'arrière se produisit avec une automobile conduite par un habitant de La Chaux-de-Fonds lequel suivait le camion. /comm

Geneveys-sur-Coffrane Appel aux témoins

Le conducteur du camion de couleur blanche qui, hier vers 16h30, a heurté avec sa cabine le toit du hangar de la halle aux marchandises, située sur la rue de la Gare aux Geneveys-sur-Coffrane, ainsi que les témoins de ces faits sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Cernier, tél. (032) 853 21 33. /comm

COMMUNIQUÉ

Santé publique Autorisations de pratiquer

Le chef du Département de la justice, de la santé et de la sécurité a autorisé les personnes suivantes à pratiquer dans le canton:

- Monica Brunswiler Schweizer, Catherine Hamann Guggisberg, Dominique Urbain Herry, David Guggisberg, Joël Guillod, Patrick Ruckli, Mihai Stefan Tugui et Hervé Zender, en qualité de médecins;

- Thomas Pilloud, en qualité de médecin-vétérinaire;

- Ingrid von Fellenberg, en qualité de chiropraticienne;

- Isabelle Perrenoud, en qualité de psychologue-psychothérapeute;

- Coralie Godio et Anouck Visinand Ward, en qualité de logopédistes-orthophonistes;

- Chantal Saner et Sylvie Wermeille, en qualité d'infirmières;

- Valérie Ducommun, en qualité de diététicienne. /comm

ÉTAT CIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS

MARIAGES - 27.10. Sahin, Mustafa et Figueiredo Fernandez, Maria José; Juillerat, Olivier Robert et Burkhard, Sylvie Marie; Dannecker, Christian Louis et Guinand, Catherine Josiane.

DÉCÈS - 27.10. Glauser, Willy Henri, 1930, époux de Glauser née Girard, Bluet; Lehmann née Schnegg, Mina, 1902, veuve de Lehmann, Samuel Pierre.

DÉCÈS

Neuchâtel

Roger Brandt, 1934
Rose Messerli, 1921
Rose Nussbaum, 1906

Peseux

André Borel, 1918

Corcelles

Marguerite Vaucher, 1918

Saint-Blaise

Jeanne Loosli, 1931

Cortailod

Anna Paracka, 1936

Couvét

Willy Kuchen, 1918
Jacqueline Corsini, 1925

Porrentruy

Bethli Berber, 1912

Le Noirmont

Jean-Louis Lab, 1939

Lajoux

Margreth Brahier, 1919

Courtételle

Juliette Cuttat, 1918

Delémont

Hans Roth, 1931

Bassecourt

Nolly Porchet, 1921

Courfaivre

Berthe Studer, 1905

ÉNERGIE

Chauffage Contrôle continu des installations

(Température extérieure moyenne et degrés-jours)

Valeurs hebdomadaires du 27 novembre au 3 décembre

Température Degrés-jours
Neuchâtel (ville): 7,4° C 88,2 DJ
Littoral ouest: 7,3° C 88,6 DJ
Littoral est: 7,2° C 89,8 DJ
Val-de-Ruz: 4,7° C 107,0 DJ
Val-de-Travers: 4,7° C 107,2 DJ
La Brévine: 4,2° C 110,6 DJ
Le Locle: 4,6° C 107,9 DJ
La Chx-de-Fds: 4,5° C 108,4 DJ
La Vue-des-Alpes: 2,7° C 120,9 DJ

Les chiffres publiés ci-dessus permettent de surveiller la consommation d'énergie pour le chauffage des bâtiments. La première colonne correspond aux températures moyennes hebdomadaires enregistrées dans le canton.

Les «degrés-jours» donnent une indication sur les besoins théoriques de chauffage.

Renseignements: Service cantonal de l'énergie, tél. 889.67.20.

Réception des avis
mortuaires:

du lundi au vendredi

jusqu'à 17 heures à
Publicitas La Chaux-de-Fonds
fax 032 / 968 48 63

jusqu'à 20 heures
à L'Impartial
fax 032 / 911 23 60

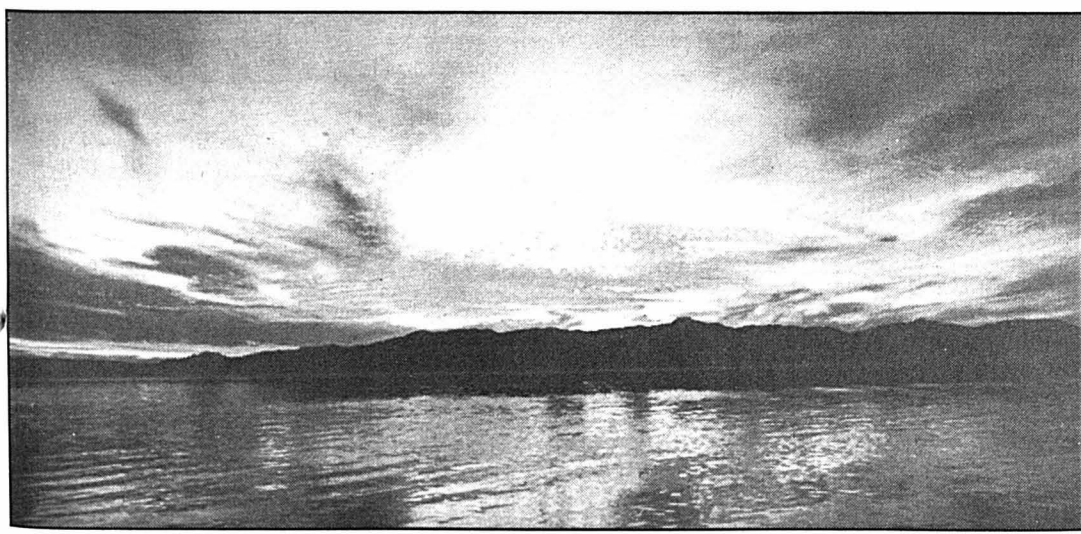
La famille de

Monsieur Gilbert JUNOD

vous remercie de tout cœur de l'amitié
et de la sympathie que vous lui avez
témoignées. Sentir la présence de tant
d'amis, recevoir tant d'émouvants
messages, de dons et de fleurs, l'ont aidée
à supporter sa douloureuse épreuve.
Elle vous en est profondément
reconnaissante.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 6.11.2000.

132-84891

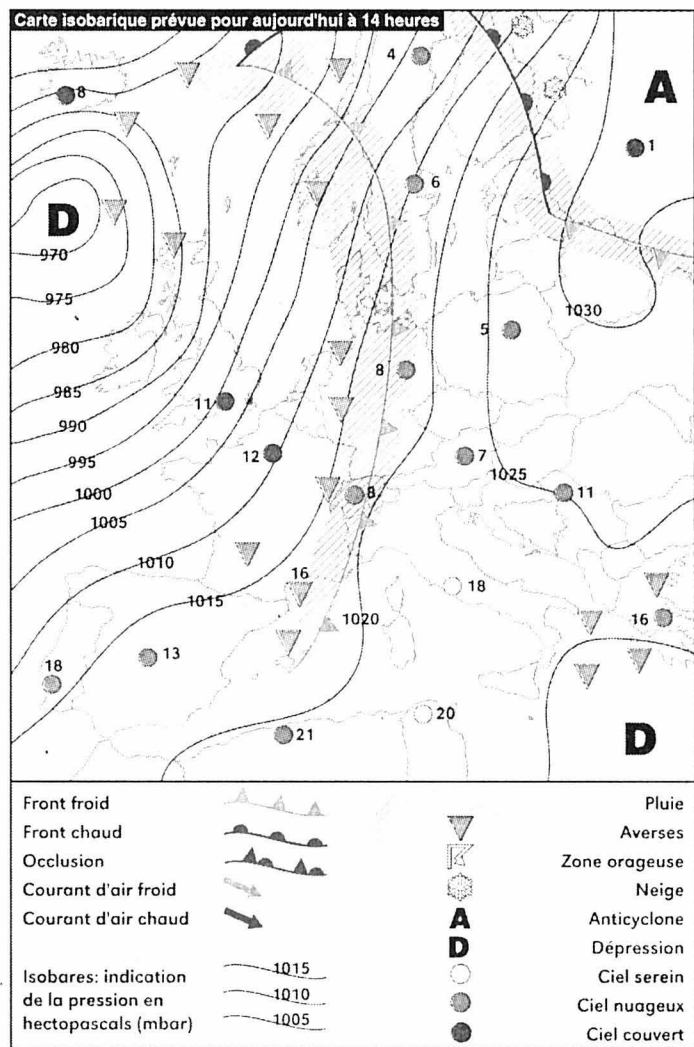


Aujourd'hui Ça tourne au vinaigre

Situation générale: saint Nicolas n'est guère généreux mais ne fait pas de jaloux, nuages et quelques pluies pour tout le monde. Une vaste et puissante dépression est scotchée sur le proche Atlantique, véhiculant une flopée de perturbations dans un flux de sud-ouest. Leur trajectoire les conduit à visiter le continent entre la péninsule Ibérique et la Scandinavie, et l'une d'elles nous fait l'honneur de séjourner au-dessus de nos têtes aujourd'hui.

Prévisions pour la journée: un épais manteau nuageux s'est installé en catimini durant la nuit et se montre menaçant dès le petit jour. Il ne tarde pas à distribuer ses cadeaux sous forme d'ondées, et ce sur l'ensemble de la région. Le fœhn prolonge son souffle jusque sur le massif jurassien où l'on attend des températures dépassant 10 degrés alors qu'en plaine, le compteur se bloque à 8 degrés. Demain: accalmie. Vendredi et samedi: couvert et pluvieux.

Jean-François Rumley



Fête à souhaiter
Nicolas

Températures
Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 8°
- Boudry: 8°
- Cernier: 8°
- Fleurier: 8°
- La Chaux-de-Fonds: 10°
- Le Locle: 10°
- La Vue-des-Alpes: 8°
- Saignelégier: 10°
- St-Imier: 8°

Hier à 13 heures

En Suisse...

- Bâle: beau, 11°
- Berne: beau, 10°
- Genève: brouillard, 6°
- Locarno: beau, 11°
- Sion: beau, 10°
- Zurich: brouillard, 4°

... en Europe

- Athènes: pluie, 15°
- Berlin: beau, 9°
- Istanbul: beau, 13°
- Lisbonne: très nuageux, 17°
- Londres: pluie, 13°
- Madrid: très nuageux, 8°
- Moscou: très nuageux, 2°
- Paris: très nuageux, 12°
- Rome: beau, 15°

... et dans le monde

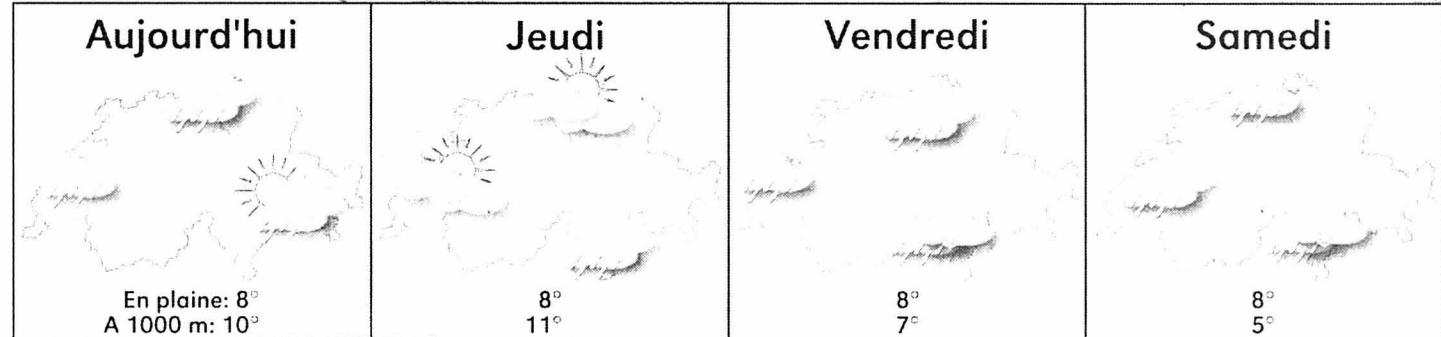
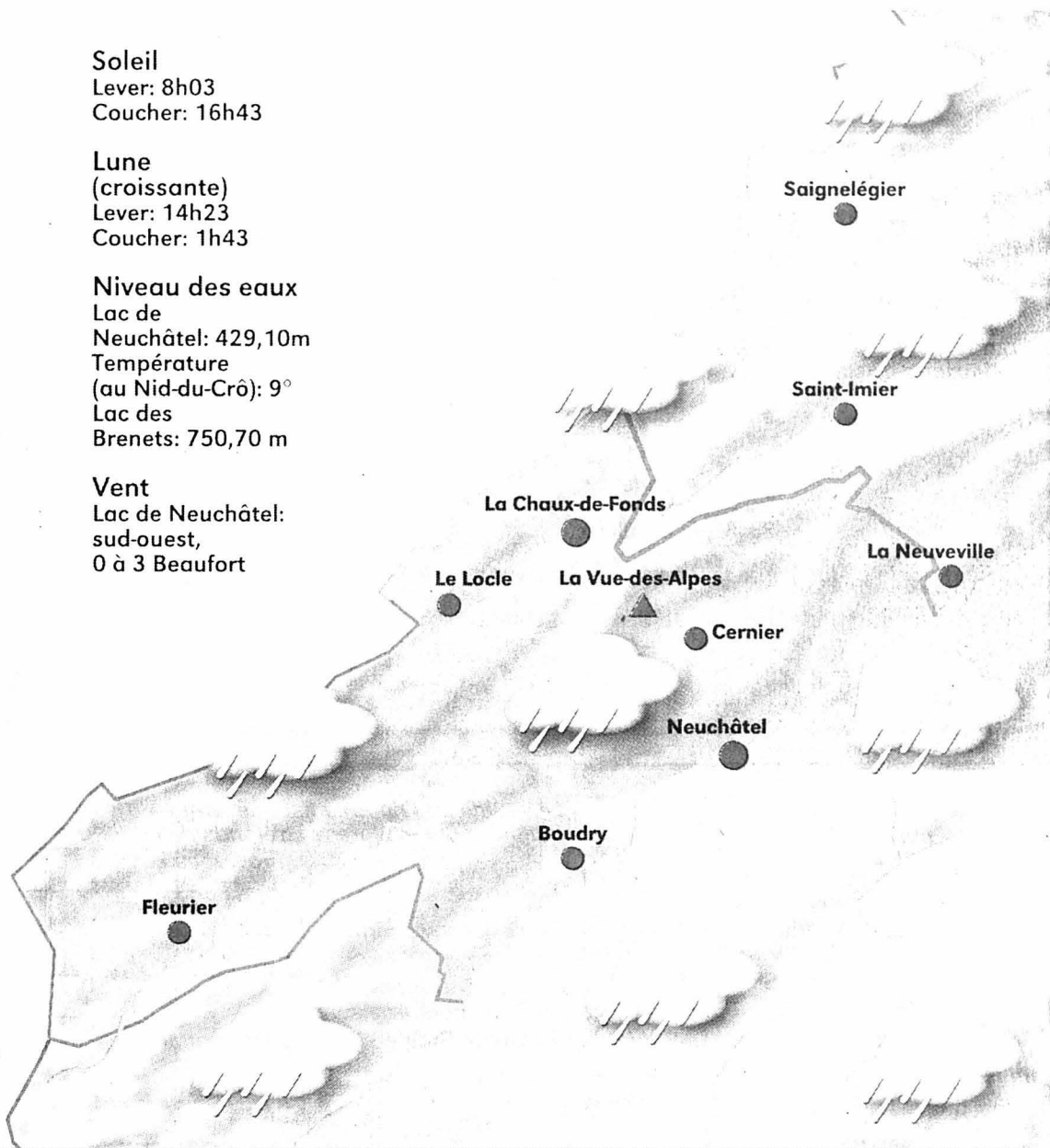
- Bangkok: nuageux, 31°
- Le Caire: beau, 23°
- Johannesburg: nuageux, 23°
- Miami: nuageux, 23°
- Pékin: beau, 11°
- Rio de Janeiro: nuageux, 32°
- San Francisco: nuageux, 16°
- Sydney: beau, 26°
- Tokyo: beau, 14°

Soleil
Lever: 8h03
Coucher: 16h43

Lune
(croissante)
Lever: 14h23
Coucher: 1h43

Niveau des eaux
Lac de
Neuchâtel: 429,10m
Température
(au Nid-du-Crô): 9°
Lac des
Brenets: 750,70 m

Vent
Lac de Neuchâtel:
sud-ouest,
0 à 3 Beaufort



Infographies: Pascal Tissier / Sources: Jean-François Rumley, F. Cachelin SA et Keystone

Le XX^e siècle finit dans 26 jours 1926 Excès de vitesse

Le 8 avril 1926, le Tribunal de police de Neuchâtel fit comparaître Charles P., négociant, accusé d'être descendu par l'avenue de la Gare à l'allure chronométrée de 45 km à l'heure. P. attribua cet excès de vitesse à une minute d'inattention. Le juge lui fit remarquer que l'allure permise était de 18 km/h. P. déclara que «pas une voiture ne marchait à cette allure-là». Rien n'y fit. Il fut condamné à 40 francs d'amende et à un franc de frais.

Plus intéressant peut-être, on notera que cette année-là, la maison Suchard fêta son centenaire. Elle distribua 250.000 francs à son personnel en Suisse et à l'étranger.

Dans le Haut, souvenons-nous qu'en juin 1926 s'ouvrit à La Chaux-de-Fonds le nouveau Musée des beaux-arts, et que ce même mois, le 12, un terrible cyclone ravagea le Jura neuchâtelois et bernois. Un jeune enfant de huit ans mourut d'avoir été soulevé, emporté et roulé par le vent. Une centaine de fermes furent endommagées.

RGT

SCRABBLE

Le top en 3 minutes

M. Cossa

Vos lettres: **C L A S P E B**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A														
B														
C														
D					D	A								
E					E	X								
F					M	E								
G					O									
H			R	E	U	N	I	O	N					
I					L									
J					K	A								
K					E	S								
L					P									
M					C	H	R	I	S	T				
N					Y									
O					R									

? Symbolise un joker

□ Lettre compte double

■ Lettre compte triple

□ Mot compte double

■ Mot compte triple

Solution en page Memento

La confiance? Il y a des jours où l'on y croit comme au Père Noël...

Billet Confiance, tu parles...

Un centre de rencontres et de formation en a fait l'expérience en organisant un week-end de festivités. Anniversaire aidant, la soirée de gala du samedi se révéla chaleureuse et bon enfant. Le champagne fut servi à tous après le spectacle, prolongé en beauté avec le concours de deux musiciens. En terrain de connaissance, les amis des amis présentaient leurs amis. La bonne humeur du responsable des lieux s'évanouit lorsqu'il jeta un œil dans la corbeille où chacun avait été prié de déposer sa contribution aux frais. Elle contenait moins de vingt francs...

Ne nous faites pas honte, amis de nos amis! C'est sans doute un oubli que vous aurez à cœur de réparer en adressant un don à l'institution concernée. Il serait trop moche de devoir remplacer le panier de la confiance par de tristes tickets d'entrée.

Christian Georges

